



RAPPORT ANNUEL 2016



CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE BCGE

	2016	2015	2014	2013	2012
Bilan (en CHF millions)					
Total du bilan	21'393	20'016	17'494	16'619	16'473
Avances à la clientèle	14'973	13'711	13'551	13'155	12'994
Dépôts de la clientèle et emprunts	16'315	15'691	14'222	14'266	13'703
Fonds propres	1'386	1'319	1'236	1'163	1'086
Résultats (en CHF millions)					
Résultat net des opérations d'intérêts	206	198	206	201	205
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	100	101	108	98	104
Résultat des opérations de négoce	26	28	27	27	24
Autres résultats ordinaires	17	20	19	9	12
Total des produits d'exploitation	349	347	360	335	346
Charges d'exploitation	222	211	207	204	208
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes et résultats extraordinaires	54	69	77	58	70
Résultat opérationnel (en CHF millions)	111	130	115	–	–
Résultat de la période (en CHF millions)	79	78	76	73	67
Actifs gérés et administrés (en CHF milliards)	23.1	21.8	19.8	19.3	18.7
Effectif total					
• en unités de travail à plein temps	737.6	720.5	710.4	725.4	722.7
• en personnes	791	773	763	782	783
Ratios (en %)					
Fonds propres/Total du bilan	6.5	6.6	7.1	7.0	6.6
Capitalisation boursière sur fonds propres	77.3	71.2	62.4	69.7	68.6
Résultat opérationnel sur fonds propres	8.1	10.0	9.5	–	–
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	5.8	6.0	6.3	6.4	6.3
Charges/Produits	63.4	60.9	57.4	60.8	60.3
Couverture en fonds propres	13.2	14.4	14.0	13.5	12.9
Données par action au porteur (en CHF)					
Fonds propres	385	366	343	323	302
Résultat opérationnel	31	36	32	–	–
Résultat net	22	22	21	20	19
Dividendes	5.5 *	5.5	5.0	4.5	4.5
Données boursières (maison mère)					
Cours extrêmes des actions au porteur (en CHF)					
• plus haut	298	262	234	260	213
• plus bas	258	210	208	204	195
• clôture	298	261	214	225	207
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'072	939	771	811	745
Nombre d'actions en milliers	5'721	5'721	5'721	5'721	5'721
Fonds propres comptables / nombre d'actions	390	372	349	329	308

*Proposition soumise à l'Assemblée générale du 25 avril 2017.

Référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse	Bourse suisse, SIX Swiss Exchange
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	35 049 471
Numéro ISIN	CH0350494719

Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

	Nombre d'actions
Actions nominatives de CHF 50 nominal	7'200'000

Renseignements

E-mail: communication@bcge.ch

Banque Cantonale de Genève
Communication et relations investisseurs
Hélène De Vos Vuadens

Téléphone: +41 (0)22 809 24 11
Téléfax: +41 (0)22 809 22 11

Adresse postale
Case postale 2251
CH - 1211 Genève 2

BCGE : des solutions bancaires made in Geneva

BANQUE UNIVERSELLE DEPUIS 1816, LA BCGE PROPOSE AUX PARTICULIERS, AUX ENTREPRISES ET AUX INSTITUTIONS DE GENÈVE ET DE LA RÉGION DES PRESTATIONS BANCAIRES DE GRANDE QUALITÉ. LA BCGE DÉVELOPPE LES MÉTIERS SUIVANTS: LES SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS, LE PRIVATE BANKING, L'ASSET MANAGEMENT, LES FONDS DE PLACEMENT, LE CONSEIL EN PRÉVOYANCE, LES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES ET LES CRÉDITS AUX ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES. ELLE EXPLOITE UNE SALLE DES MARCHÉS ET OFFRE DES SERVICES D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, D'ÉVALUATION ET DE TRANSMISSION D'ENTREPRISES ET DE TRADE FINANCE. LE GROUPE BCGE COMPREND 22 AGENCES À GENÈVE ET EXERCE CERTAINS DE SES MÉTIERS À LAUSANNE, ZÜRICH, LYON, ANNECY, PARIS, DUBAÏ ET HONG KONG. IL OCCUPE 738 PERSONNES (EN ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS). LA BCGE EST COTÉE À LA BOURSE SUISSE, SIX SWISS EXCHANGE, ET EST RÉGULÉE PAR LA FINMA.

BCGE RAPPORT ANNUEL 2016

Sommaire

1

Chiffres-clés	Rabat 2 ^e de couverture
Message du président du conseil d'administration	2
Message du président de la direction générale	4
Identité du groupe	
Maison mère et ses filiales	8
Modèle d'affaires calqué sur l'économie genevoise	9
Services offerts	10
Modèle d'affaires en constante évolution	14
L'action BCGE	15
Les divisions : des entreprises internes	19
Organigramme	20
Présence locale affirmée	22
Dimension internationale	23
Développement commercial en 2016	
Clientèle privée, indépendants, petites entreprises et collectivités publiques genevoises	26
Entreprises, immobilier professionnel et investisseurs institutionnels	29
International	31
Finances et <i>asset management</i>	34
BCGE (France)	38
Capital Transmission SA, Genève	39
Dimension SA	40
Infrastructure et production bancaire	41
Contrôle des risques	46
Talents et compétences	52
Information et communication	56
Politique de responsabilité éthique et environnementale	60
Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise	75
Commentaires sur les comptes du groupe	99
Comptes consolidés 2016 et annexes	103
Comptes annuels 2016 et annexes	141
Adresses	Rabat 3^e de couverture

L'année 2016 a été celle du bicentenaire de la Banque Cantonale de Genève. Ce fut l'occasion, au travers de nombreuses manifestations, de rappeler l'engagement de notre banque au service de la communauté genevoise depuis sa fondation en 1816. Mais 2016 constitue aussi une nouvelle étape dans cette longue histoire. L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis conjoncturels et elle restera dans les mémoires par ses avancées notables dans l'organisation de la banque, la modernisation de la structure de son capital et par une résurgence du débat sur la politisation des nominations au sein de son conseil d'administration.

Blaise Goetschin,
président de la
direction générale, et
Jean-Pierre Roth,
président du conseil
d'administration



Les défis commerciaux

Le climat économique de 2016 s'est ressenti d'une montée des incertitudes. En Europe, où le chômage demeure élevé, la conjoncture n'a repris que faiblement en dépit de l'action décidée de la Banque centrale européenne. De plus, l'Union européenne a vu sa volonté d'action être entravée par la décision britannique de la quitter et par l'affaiblissement du *leadership* politique de ses principaux membres. Aux Etats-Unis, le changement inattendu de majorité présidentielle fait planer d'importants doutes sur la politique économique de la nouvelle Administration et sur le cours futur de la coopération économique internationale. En Asie, enfin, le ralentissement de la croissance en Chine a pesé sur la dynamique de l'économie mondiale. Un tel environnement, devenu plus incertain et fragile, n'a pas été favorable à la Suisse ni à Genève, dont les activités dépendent si largement du commerce international. La Suisse, heureusement, a su s'adapter et tirer le meilleur parti de ce cadre peu favorable. Sur le plan interne, elle a trouvé une issue positive à la situation complexe créée par l'acceptation, le 9 février 2014, de l'initiative *Contre une immigration de masse*. Mais **être un îlot de stabilité dans un monde agité a signifié pour les banques, comme pour les entreprises et les épargnants, devoir accepter les conséquences d'un franc fort**, en particulier la mise en place de taux d'intérêt négatifs en vue de lutter contre un renforcement monétaire excessif.

Grâce à son modèle d'affaires diversifié, la banque cantonale a pu limiter l'impact de ces vents contraires et saisir les opportunités qui se présentaient sur ses marchés. Ainsi, elle a enregistré un bon développement de ses opérations commerciales, dans le crédit comme dans la gestion d'actifs et ses revenus sont en progression ce qui, en dépit d'une base de coûts élevée, lui permet de dégager un bénéfice net en progression par rapport à l'année précédente.

Les avancées en matière d'organisation

Suite à l'acceptation par le Grand Conseil de la modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève permettant l'introduction d'une action nominative unique, l'Assemblée générale de la BCGE a adopté, en avril 2016, les modifications nécessaires des statuts de la banque. Ces statuts modifiés ont été avalisés par le Grand Conseil et sont maintenant en vigueur. **La procédure d'uniformisation du capital a ainsi pu être opérée en février de cette année, ce qui contribuera positivement à l'attrait du titre BCGE** en bourse et permettra à la banque de connaître l'identité de ses actionnaires. Par ailleurs, à la fin de l'année dernière s'est close la période transitoire, ouverte en 2013, visant à l'élimination graduelle de la garantie cantonale sur les dépôts d'épargne et de prévoyance (la garantie fédérale subsistant). La BCGE est maintenant placée sur un pied d'égalité avec les autres banques commerciales du canton. Enfin, en 2016 a débuté la normalisation fiscale de la banque. Au terme de cinq ajustements annuels jusqu'en 2021, la BCGE sera soumise au même régime fiscal que les autres entreprises du canton, ce qui constituera également une normalisation de ses conditions par rapport à celles du marché. La banque espère, évidemment, qu'au terme de ce processus, la réforme de la fiscalité des entreprises sera pleinement en force.

La politisation des nominations au sein du conseil d'administration

En 2014 déjà, un projet de loi avait été déposé au Grand Conseil qui visait à introduire des critères d'appartenance politique, en plus des exigences professionnelles, dans la sélection des membres du conseil d'administration de la banque, dont la désignation relève des collectivités publiques. Une telle solution est inappropriée dans le cas de la BCGE, car ses règles de gouvernance ne peuvent être comparées à celles des autres entreprises publiques du canton. En effet, lorsqu'elles désignent leurs représentants au conseil d'administration de la BCGE, les collectivités publiques doivent non seulement se conformer aux lois cantonales, mais également respecter la réglementation bancaire fédérale en la matière. Or, cette dernière, clairement explicitée dans la Circulaire de la Finma 2017/1 *Gouvernance d'entreprises-banques*, demande que le conseil d'administration d'une banque soit composé de telle sorte qu'il rassemble en son sein les compétences techniques et l'expérience nécessaires à une surveillance efficace des activités de l'établissement concerné. Chaque mutation au conseil d'administration de la BCGE requiert donc une recherche ciblée de compétences qui demande un dialogue étroit entre la banque et l'organe de nomination afin d'identifier les candidats possibles. Ajouter à ce processus, déjà complexe, l'obligation de respecter une appartenance politique affaiblirait considérablement la possibilité d'effectuer les meilleurs choix. De plus, un administrateur redevable d'un parti politique voit son indépendance de jugement entamée et court le risque de ne pas placer la défense des intérêts de la banque au premier plan. Ce projet de loi entraînerait donc une détérioration graduelle de la compétence technique de notre conseil d'administration et une perte d'indépendance de ses membres, ce qui n'est pas dans l'intérêt des actionnaires, qu'ils soient publics ou privés. On se souvient que les déboires de la banque cantonale à la fin des années 1990 étaient pour partie imputables à la politisation qui avait affaibli sa gouvernance. Revenir à cette pratique serait une régression grave de la surveillance de nos activités.

Les partisans de ce projet craignent vraisemblablement que le conseil de la BCGE soit dominé par une "pensée unique" peu favorable à une bonne exécution du mandat de la banque. Je puis les rassurer sur ce point: des sensibilités fort diverses existent au sein du conseil de la BCGE et les débats y sont très ouverts. Cette diversité n'est pas le résultat de l'application d'une formule prédéterminée, mais celui d'un dialogue ouvert, centré sur la recherche de compétences entre la banque et les collectivités publiques. Il en va de la BCGE comme de la Suisse: **viser la diversité – une véritable richesse – doit être un souci constant des organes responsables** et ne peut être dictée par une loi. En tout état de cause, l'appartenance politique ne constitue pas une garantie de diversité.

Un résultat collectif

Dans un environnement toujours difficile, la banque cantonale a réalisé un bon exercice 2016. Un tel résultat n'aurait pas pu être atteint sans l'engagement de chacun, du simple collaborateur au sommet de la direction. Le conseil d'administration leur en est très reconnaissant. Il remercie également les actionnaires de la banque de leur fidélité et de leur confiance.

En 2016, année de son bicentenaire, la Banque Cantonale de Genève a rempli son mandat au service de Genève et de sa région, au service des particuliers et des entreprises, des épargnants comme des emprunteurs, et ceci dans l'intérêt de tous ses actionnaires. Une nouvelle fois elle a démontré qu'elle est la seule banque genevoise au service de tous les Genevois.



Jean-Pierre Roth

Président du conseil d'administration

Message du président de la direction générale

La BCGE prend progressivement sa place parmi les leaders bancaires suisses...

2016 constitue une nouvelle campagne de bons résultats. La banque progresse sur les axes stratégiques de la compétitivité sur les marchés, de la productivité opérationnelle et de la rentabilité du capital. Ces avancées, remarquées par la bourse, sont acquises dans un environnement précaire, qu'il s'agisse de l'exubérance des taux d'intérêt ou de l'avalanche réglementaire chronique. Bien sûr que cette suite de bonnes années découle au premier plan de l'engagement exemplaire des collaborateurs et de la fidélité de notre clientèle. Mais il y a aussi d'autres variables explicatives dont il convient de cerner l'importance pour sécuriser le devenir de la maison et la transformer en un leader bancaire suisse.

Une année de bicentenaire utile

La banque a pu, au cours de l'exercice sous revue, améliorer son positionnement concurrentiel sur ses divers marchés. Du plus traditionnel: les prêts hypothécaires atteignent CHF 10.4 milliards (+4%), au plus disputé: les actifs administrés dépassent le seuil des CHF 23 milliards, la banque marque des points de part de marché avec une régularité d'horloge. Sur le front de la productivité, même si le ratio coûts/revenus reste aux environs de 63%, en réalité, celle-ci progresse, que ce soit par l'introduction de plusieurs innovations informatiques (en particulier dans la digitalisation ou l'*e-banking*) ou que ce soit par l'évolution vertueuse du rapport entre volumes traités (près de 11 millions d'opérations de paiement) et les effectifs de la production. Enfin, sous l'angle de la rentabilité du capital, la banque tient son rang parmi les meilleures banques cantonales avec un taux de bénéfice opérationnel sur les fonds propres de 8.1%. Une étude récente¹ indique que la BCGE a produit un rendement annuel de 9.9% en faveur de l'Etat cantonal de 2010 à 2015. Elle se place ainsi au huitième rang sur vingt-quatre par rapport à l'ensemble des banques cantonales. Ça n'est pas la performance annuelle de plus de 14% de son action en bourse qui devrait nuire à l'évolution de ce classement.

Un contexte difficile et qui le restera

Si les grands agrégats qui viennent d'être rappelés ci-dessus sont flatteurs, l'observateur avisé aura tout de même relevé les traces d'un environnement compliqué sur d'autres indicateurs. Les revenus d'intérêts sont les premiers impactés par le tableau clinique démoraleux des taux en francs suisses. **Seules une stratégie de défense quotidienne et l'utilisation de beaucoup de technicité, dans un cadre de prise de risque très mesuré, a permis à la banque de maintenir la marge à CHF 211 millions (+0.6%).** S'agissant des effets de la "dynamique" réglementaire, on citera, à titre illustratif, la préparation du très bureaucratique échange automatique d'informations fiscales comme l'un des facteurs de péjoration du niveau des coûts. En termes de perspectives, ces deux facteurs frénateurs ne devraient pas s'évanouir de sitôt. La banque est toutefois bien préparée sur ces sujets, comme elle surveille de très près les cyberrisques et les menaces potentielles de la criminalité économique. Dans un tel contexte, il importe autant de soutenir et valoriser les points forts actuels de l'entreprise, que de profiler les dispositifs commerciaux et opérationnels pour les marchés de demain.

Capitaliser sur ce qui fait le succès d'aujourd'hui

La résilience de la banque face à un environnement très dur a de nombreuses raisons. J'en retiendrai deux. A commencer par l'engagement de nos collaborateurs qui se manifeste en grand nombre d'exemples, parmi lesquels je relève les innovations. Nouveaux produits de placement, nouveaux services, améliorations de processus, la liste est longue de projets qui ont été lancés *bottom up* par des individuels ou des équipes improvisées pour la circonstance. La direction générale est très sensible à l'existence de cette force d'initiative. Deuxième facteur de succès: **la loyauté de notre clientèle, qui se manifeste par sa stabilité et par la densité d'équipement en produits qui est en hausse constante.** Nous étudions en profondeur les attentes de nos clients, ce qui nous a, par exemple, incités à protéger le programme de fidélité BCGE Advantage Service (32'700 clients adhérents au 31 décembre 2016) de la pression des taux bas (il est légèrement adapté en 2017, mais il incarne toujours l'une des meilleures offres d'épargne sur le marché suisse). Cette veille, effectuée par des entretiens directs et études de marché (18'600 personnes morales sont clientes de la BCGE, dont 14'900 domiciliées à Genève), nous a aussi menés à proposer, aux petites entreprises et aux indépendants et artisans, le prêt professionnel, doté des conditions de taux les plus économiques du marché. Des collaborateurs entrepreneuriaux et des clients attachés à des avantages bien identifiés sont deux conditions nécessaires à la pérennité de la banque. Elles ne sont pourtant pas suffisantes dans l'environnement qui point à l'horizon.

¹ AMREIN Simon, DIETRICH Andreas, LENGWILER Christoph, PASSARDI Marco, 2016 *IFZ Retail Banking-Studie 2016*. Hochschule Luzern.

Ancrez dès maintenant ce qui fera le succès de demain

La bonne exécution, la motivation, la qualité du service sont bien sûr déterminantes. Mais l'adaptation stratégique, l'anticipation des utilités et la plasticité du modèle d'affaires feront la différence dans un secteur bouleversé par la technologie, les nouveaux comportements de consommation bancaire et la globalisation de la concurrence. La BCGE a été préparée depuis longtemps aux changements structurels qui se manifestent actuellement.

Elle a fortement réduit sa dépendance au modèle d'affaires traditionnel des banques régionales, construit sur le seul binôme hypothèques-épargne, qui l'aurait menée à n'être qu'une sorte de fonds immobilier local. **Pour s'affranchir de ce risque, elle s'est diversifiée dans de nouveaux métiers, avec, pour effet, une meilleure répartition de ses revenus et risques.**

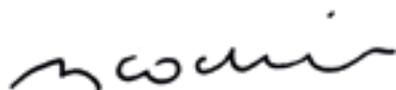
Elle a énergiquement contré son handicap de départ que constitue la taille sous-critique de son marché originel. Pour cela, elle s'est patiemment déployée sur le marché suisse et à l'international dans des niches bien maîtrisées. **Elle réalise aujourd'hui 24% de son chiffre d'affaires en euros et dollars, ce qui fait d'elle une entreprise genevoise exportatrice.**

Elle a su répondre aux demandes de tous les compartiments de l'économie genevoise, malgré leur hétérogénéité et leur complexité. **Pour cela, elle a développé des réponses spécifiques aux besoins des entreprises et des institutionnels qui représentent aujourd'hui deux tiers de son chiffre d'affaires.**

Elle a cherché à résoudre par l'offensive l'équation du grand marché adjacent au territoire genevois. **Pour cela, elle est active en France et dans l'Union européenne depuis plus de vingt ans, avec succès et reconnaissance de la part de ses clients.**

Enfin, elle s'est équipée pour accompagner l'économie genevoise dans son expansion internationale. **Pour cela elle s'est dotée d'une unité spécialisée, la division clientèle internationale, elle a établi des structures de support en Asie et au Moyen-Orient et elle a développé un cercle de clientèle étrangère très ciblé, qui dans la plupart des cas entretient des liens privés ou d'affaires avec Genève.**

Les forces de l'entreprise, aujourd'hui apparentes, expliquent la qualité des résultats présents. Les résultats de demain dépendront eux du succès rencontré sur les cinq axes d'expansion résumés ci-dessus. Ces orientations sont engagées depuis plusieurs années et les équipes possèdent les compétences nécessaires dans ces métiers plus complexes. C'est pourquoi nous pouvons nous permettre de formuler un pronostic très favorable au développement de la banque, en dépit de la morosité et l'aridité qui qualifient le secteur bancaire actuellement.



Blaise Goetschin

Président de la direction générale





UNE BANQUE QUI SE POSE PRÈS DE CHEZ VOUS.

Aux côtés des Genevois
avec empathie, volonté de service et proximité.

- 22 agences bancaires
- 124 appareils bancaires
de retraits et versements
- 220 conseillers dans le réseau d'agences
- Une infrastructure pour simplifier
votre vie financière
- Des experts de confiance à votre écoute

Identité du groupe

Maison mère et ses filiales

Une banque universelle: *made in Geneva*

La BCGE est une banque universelle et commerciale dont la mission première est de contribuer au développement de la place économique genevoise. Pour ce faire, elle fournit une gamme complète de services bancaires à une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels. Pour l'accompagner dans ses activités et ses opérations qui vont souvent bien au-delà du territoire cantonal, elle dispose de succursales à Lausanne et Zurich ainsi que de bureaux de représentation à Dubaï et Hong Kong. Sa filiale, Banque Cantonale de Genève (France), est présente à Lyon, Annecy et Paris. Le groupe comprend également Capital Transmission, filiale spécialisée dans le financement en fonds propres des PME, et Dimension, société fille spécialisée dans les évaluations et le conseil en transmission d'entreprises.



Le siège de Genève
au quai de l'Île 17

PORTRAIT DU GROUPE BCGE



- 1816** Fondée en 1816, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale. La BCGE constitue le pilier bancaire central pour les services aux particuliers et pour le financement des entreprises, notamment les PME et le secteur immobilier genevois. Elle est au service des collectivités publiques et offre également des prestations de private banking ainsi que de la gestion d'actifs financiers pour clients institutionnels. Elle a des succursales à Lausanne et Zurich ainsi que des bureaux de représentation à Dubaï et Hong Kong. Cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (code : BCGE). Elle emploie 685 collaborateurs (en équivalent plein temps).



- 1993** Avec son siège à Lyon, deux succursales à Annecy et Paris, la Banque Cantonale de Genève (France) est une filiale à 100% de la BCGE. Elle propose des prestations de financement, d'investissement et de l'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants ainsi que de la gestion de patrimoine à une clientèle privée. BCGE France contribue au développement de l'axe économique Lyon-Genève. La Banque Cantonale de Genève (France) emploie 47 collaborateurs.



- 2008** Capital Transmission SA, Genève, finance et investit en fonds propres dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises dans la région genevoise en priorité. Elle opère aussi en Suisse et dans quelques cas particuliers en France. Elle dispose d'une capacité d'investissement afin d'accompagner ses clients à long terme et de soutenir leurs projets par des prises de participations minoritaires ou par de la finance mezzanine.



- 2015** Fondée en 1994, Dimension SA est active en évaluation et transmission d'entreprises, en particulier dans les domaines de la distribution, de l'industrie, l'horlogerie, la construction, l'immobilier, les services, la sécurité et l'informatique. Basée à Lausanne (siège), la société dispose d'une succursale à Genève et est active dans toute la Suisse. Partenaire expérimenté, fiable et pragmatique, Dimension SA est l'interlocuteur privilégié du propriétaire d'entreprise pour analyser le potentiel de valorisation et réaliser des opérations de transmission d'entreprises. Elle fait partie du groupe BCGE depuis 2015 (filiale à 100%).

Identité du groupe

Modèle d'affaires calqué sur l'économie genevoise
Une stratégie centrée sur les marchés et l'innovation

La BCGE est une banque dont la stratégie vise un succès durable et inscrit dans le long terme. Elle intervient sur deux grandes catégories de marchés, les particuliers (personnes physiques) et les entreprises ou institutions (personnes morales). Pour répondre d'une manière compétitive aux exigences d'une clientèle aussi diverse, elle développe des métiers spécifiques (domaines d'activité stratégiques). Il y en a treize qui sont listés ci-dessous. Ces métiers ont des caractéristiques très différentes, c'est pourquoi le groupe BCGE est organisé en gestionnaire de portefeuilles d'activités. Il mérite ainsi le qualificatif de banque universelle... Quelques principes de conduite transversaux dominent le dispositif d'ensemble.

UNE POLITIQUE FINANCIÈRE VISANT LA PÉRENNITÉ

L'objectif financier majeur est l'accroissement régulier de la valeur de la banque. Cette valeur est fondée sur la somme attendue des *cash-flows* libres. L'amélioration du *cash-flow* total découle pour l'essentiel d'une croissance organique et qualitative des affaires (*incremental growth business model*).

Les décisions stratégiques et la conduite opérationnelle visent en priorité l'accroissement à long terme de la valeur actionnariale de la banque (reflétée par la capitalisation boursière) – si nécessaire au détriment de la profitabilité à court terme – et ne doivent pas mener à sous-investir ou à élever trop le profil de risque, ou encore à affaiblir en aucune façon la pratique déontologique de la banque.

UNE RÉPONSE ADAPTÉE À CHAQUE SEGMENT DE MARCHÉ

La banque calibre ses métiers, leur politique commerciale et les ressources qu'elle leur consacre, sur la base d'une étude approfondie des marchés et d'une évaluation de leur accessibilité et potentialité. **Cinq des treize métiers sont centrés sur les particuliers** : les services bancaires quotidiens, le conseil patrimonial de base, l'épargne et la prévoyance, le private banking et le financement privé, ceux-ci représentent un tiers des revenus totaux de la banque. Parmi les huit métiers dévolus aux entreprises et institutions, quatre ressortent du crédit. Il s'agit du financement de l'entreprise, de l'immobilier professionnel, des collectivités publiques et du *trade finance*. Les autres métiers sont le conseil financier stratégique, les marchés financiers, l'*asset management* et le service aux banques et assurances. **Deux tiers du chiffre d'affaires du groupe sont réalisés avec des entreprises et institutions publiques et privées.**

La banque gère le portefeuille de domaines d'activités en visant à optimiser le ratio rentabilité-risque de chacun, et en cultivant les synergies opérationnelles entre eux. La banque construit des positions compétitives et recherche le *leadership* dans chacun de ses métiers. Pour cela, elle capitalise sur sa réputation de banque sûre, transparente et innovante.

La banque maximalise l'usage de ses fonds propres disponibles, tout en protégeant sa pérennité par une marge de sécurité définie dans le cadre financier. Ayant atteint un niveau élevé d'emploi du capital, la priorité actuelle de la croissance additionnelle est portée sur les domaines d'activités moins consommateurs de fonds propres.

Synthèse réussie entre mission publique et impératif de rentabilité

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région. En sa qualité de banque universelle, elle traite toutes les opérations autorisées par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934. Elle est **gérée selon les principes éprouvés de l'économie et de l'éthique bancaire**". BCGE concilie harmonieusement sa mission de politique publique, notamment en finançant à hauteur de plus de CHF 15 milliards l'économie genevoise, avec l'impératif d'être une entreprise rentable, sans aucun avantage monopolistique ou aucune protection (pas de garantie cantonale).

Identité du groupe

Services offerts

Une banque organisée par segments de marchés

ENTITÉS DE GESTION

	Clientèle privée et PME genevoises	Clientèle internationale	Entreprises et clients institutionnels	Finances et contrôle des risques	BCGE (France)	 CTSA	 Dimension
Grands métiers							
Particuliers							
Services bancaires quotidiens	■						
Conseil patrimonial de base	■						
Epargne et prévoyance	■						
Private banking	■	■	■		■		
Financements privés	■	■	■	■	■		
Entreprises							
Financement de l'entreprise	■	■	■		■	■	
Financement de l'immobilier professionnel			■	■	■		
Financement des collectivités publiques	■						
<i>Global commodity finance</i>		■					
Conseil financier stratégique et M&A		■	■				■
Marchés financiers				■			
<i>Asset management</i>			■	■			
Banques et assurances		■	■	■			

Identité du groupe

Services offerts

Une gamme complète de services bancaires et financiers

PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens

GE CH

Comptes courants
Comptes privés
Cartes bancaires
Coffres

Services bancaires en ligne

GE CH

BCGE Netbanking
Application Mobile BCGE Netbanking
Application BCGE Paymit

Epargne

GE CH

Court, moyen et long termes
Comptes d'épargne
Obligations de caisse

Prévoyance

GE CH F

Centre de conseil en prévoyance
Comptes de 2^e et 3^e piliers
Contrats d'assurance-vie
Plan d'épargne en fonds
Rentes viagères

Placements

GE CH F

Dépôts titres
Bourse en ligne
Fonds de placement et structurés
Fonds immobiliers
Certificats *trackers*
Plans d'épargne en fonds
Métaux précieux

Private banking

GE CH F INT

Mandats de gestion discrétionnaire
Crédits lombards
Dépôts à terme et fiduciaires
Conseils en placements, *advisory*
Planification patrimoniale
Investissements en *private equity*

Financement du logement

GE CH F

Résidences principales
Résidences secondaires
Crédits de construction ou de rénovation

Financement d'appui

GE CH

Leasings véhicules
Crédits pour projets personnels

ENTREPRISES

Financement d'entreprises et gestion de la trésorerie

GE CH F

PME
Grandes entreprises
Professions libérales et indépendants
Etat et entités satellites
Communes et fondations immobilières communales
Institutions paraétatiques et églises
Fondations immobilières de droit public
Collectivités publiques en Suisse
Organisations d'intérêt public

Financement de l'immobilier et de la construction

GE CH F

Investisseurs immobiliers
Promotion immobilière
Tertiaire immobilier et régies
Entreprises de construction

Financement du négoce international de matières premières

GE CH F INT

Financements transactionnels
Financements structurés

Services et marchés financiers pour banques et assurances

GE CH F INT

Devises
Plateforme forex en ligne
Titres, fonds de placement
Métaux
Marché des capitaux
Trésorerie
Billets

Multinationales et Institutions internationales

GE CH F INT

Conseils aux entreprises

GE CH F

Conseil financier stratégique (département Financial advisory)
Conseils en fusions et acquisitions (*M&A*) (Dimension)

Financements en fonds propres

GE CH F

Participation minoritaire au capital, *Mezzanine finance*, *Management buyout* (Capital Transmission)

INSTITUTIONNELS

Financement et gestion de la trésorerie

GE CH

Caisses de pension privées et publiques
Fondations privées et publiques
Family office
Institutionnels étatiques

Services aux gérants de fortune indépendants

GE

Asset management

GE CH F INT

Mandats actifs balancés
Mandats de gestion indiciaire
Mandats actifs à risque contrôlé
Fonds de placement institutionnels
Gestion durable *small and mid caps* suisse
Conseil en placement institutionnel
Fonds souverains et entités similaires

Conseils aux investisseurs institutionnels

GE CH F INT

Conseil pour la gestion des taux
Conseil pour la gestion des changes

Services et marchés financiers pour institutionnels

GE CH F INT

Bourses
Devises
Plateforme *forex* en ligne
Métaux
Emissions
Marché des capitaux
Trésorerie

GE
Genève

CH
Marché suisse

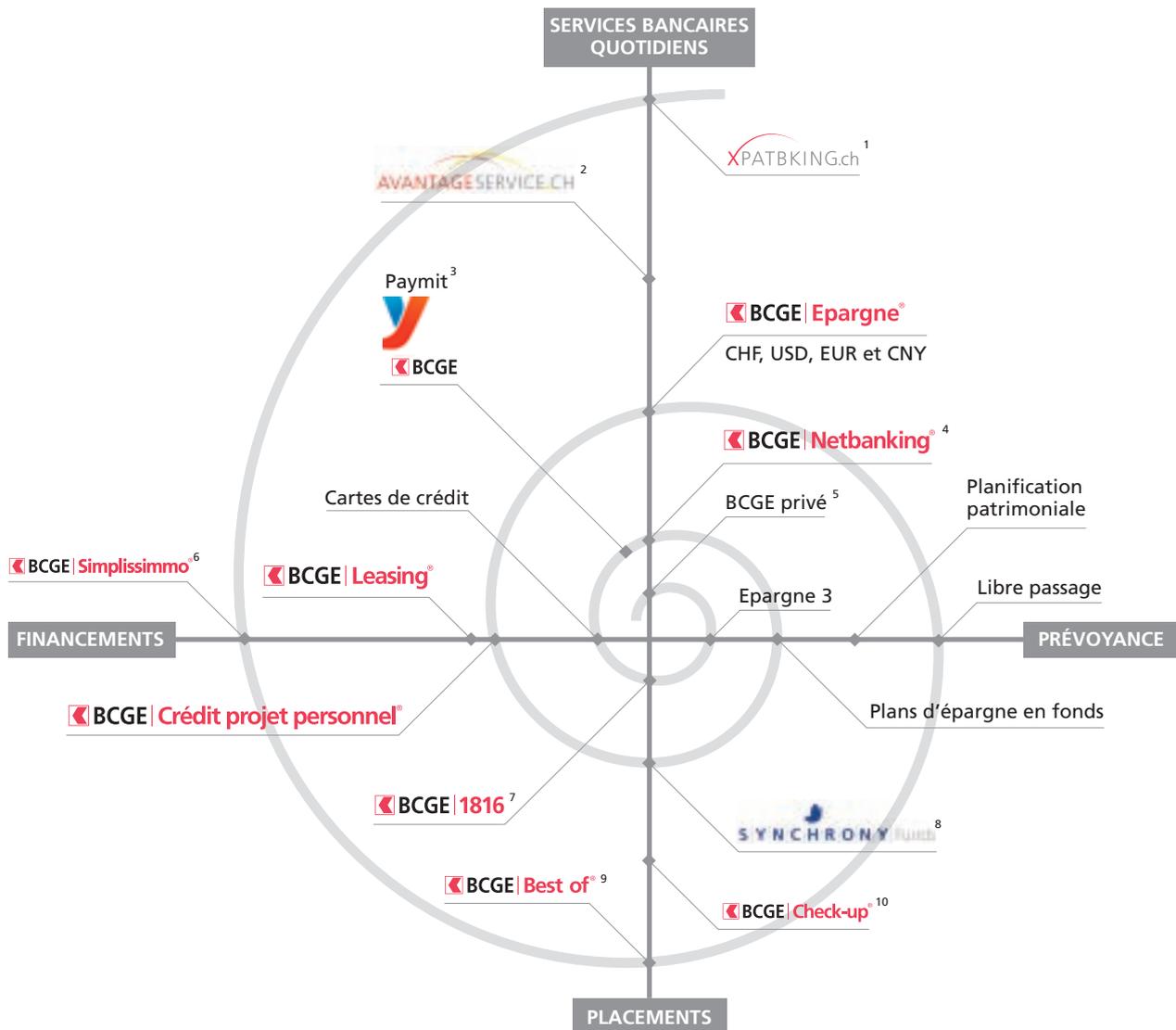
F
Marché français – par BCGE (France)

INT
Marchés internationaux – Toutes les opérations sont conclues et enregistrées en Suisse. La BCGE agit à Dubaï et Hong Kong à travers ses bureaux de représentation agréés par les autorités respectives de ces places. Ces bureaux se limitent à promouvoir les activités et les produits de la banque et n'effectuent pas d'opérations.

Identité du groupe

Services offerts

Gamme d'équipement pour les particuliers



¹ Solution bancaire pour expatriés.

² Programme de fidélité permettant de cumuler jusqu'à 2% d'intérêt supplémentaire sur l'épargne.

³ Solution de paiements pour mobiles

⁴ Banque en ligne.

⁵ Compte destiné à recevoir les revenus et à gérer les opérations bancaires.

⁶ Solutions hypothécaires simples, très avantageuses et modulables en fonction des besoins pour résidences principales ou secondaires.

⁷ Plateforme de bourse en ligne.

⁸ Gamme de fonds de placement de la banque.

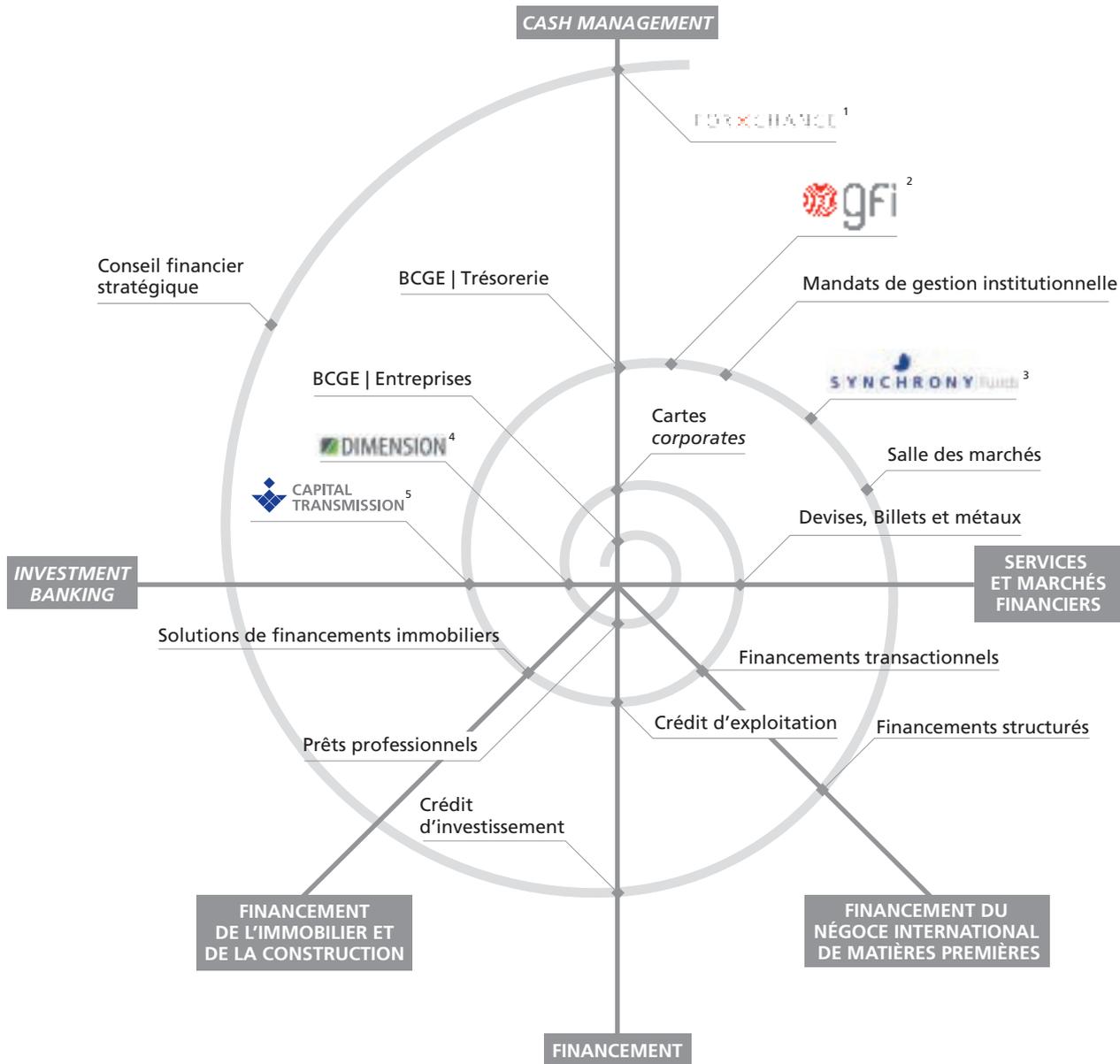
⁹ Mandat de gestion avec 24 profils.

¹⁰ Conseils patrimoniaux personnalisés.

Identité du groupe

Services offerts

Gamme d'équipement pour les entreprises
et les institutions



¹ Plateforme de *forex* en ligne.

² Plateforme sécurisée pour les gérants de fortune indépendants.

³ Gamme de fonds de placement professionnelle pour investisseurs institutionnels.

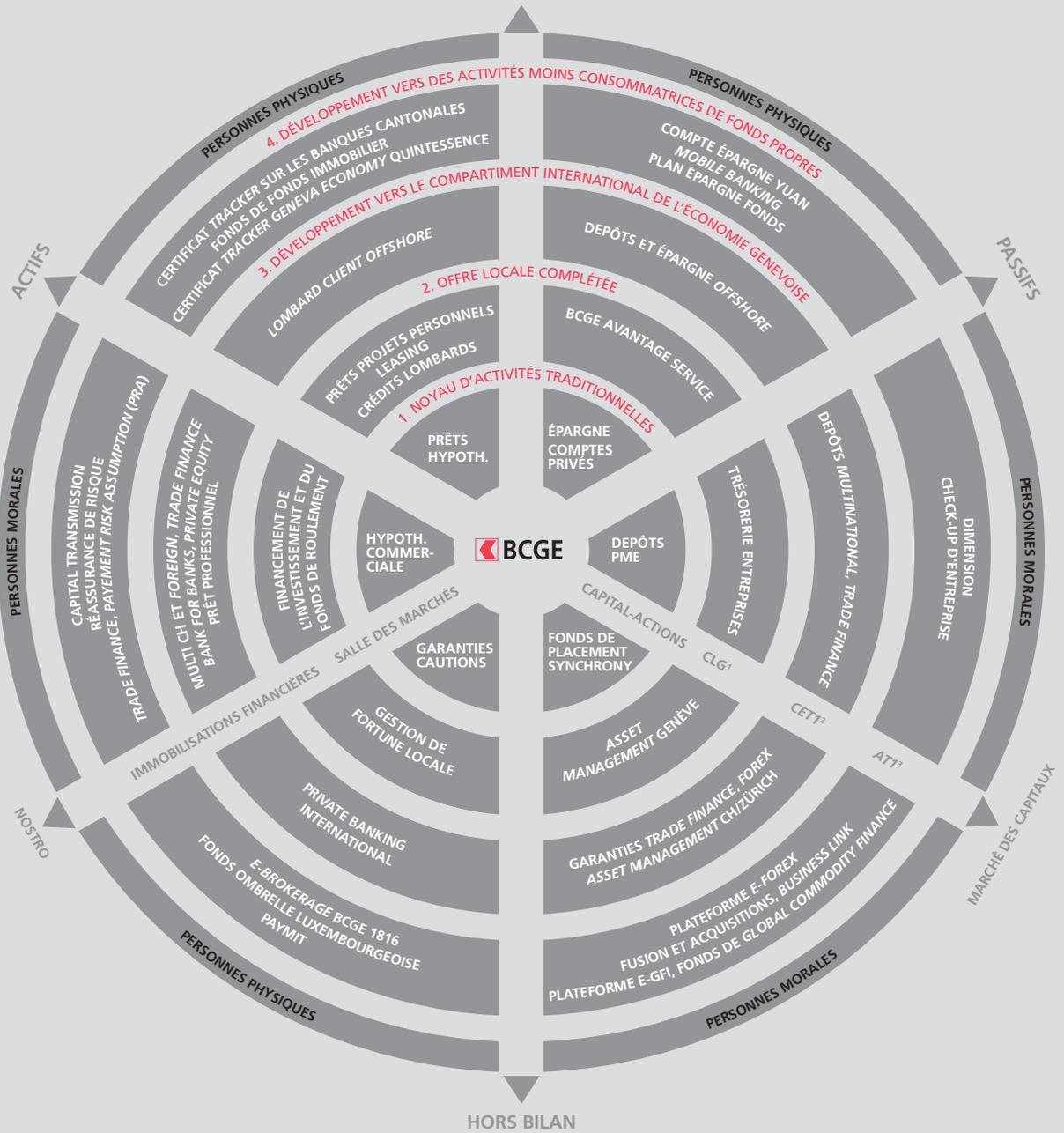
⁴ Fusions et acquisitions.

⁵ Financements en fonds propres.

Identité du groupe

Modèle d'affaires en constante évolution
 Une progression en quatre phases

Fondé sur un noyau d'activités traditionnelles, toujours importantes aujourd'hui, le modèle d'affaires de la BCGE a fait l'objet de mutations régulières, entraînant l'élargissement des compétences et des capacités d'intervention de la banque. Ces développements ont été accomplis dans l'optique d'offrir une gamme de services complète et compétitive. Ces choix stratégiques ont permis une croissance constante des résultats financiers.



¹ Refinancement par des emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

² Emprunt relevant des fonds propres de base durs (common equity tier 1, CET1).

³ Emprunt relevant des fonds propres de base supplémentaires (additional tier 1 capital, AT1).

Identité du groupe

L'action BCGE

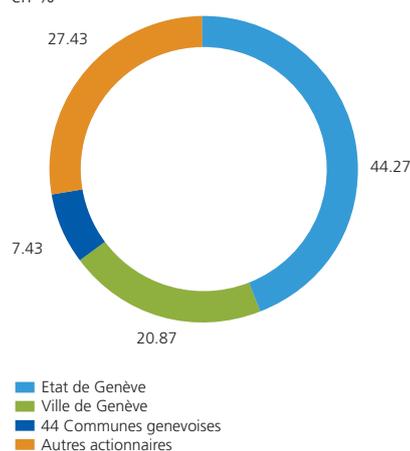
Une capitalisation de CHF 1.07 milliard

La progression du cours du titre BCGE a été de 14% sur l'année, soit une surperformance de 15% par rapport à l'indice des actions suisses Swiss performance index (SPI).

15

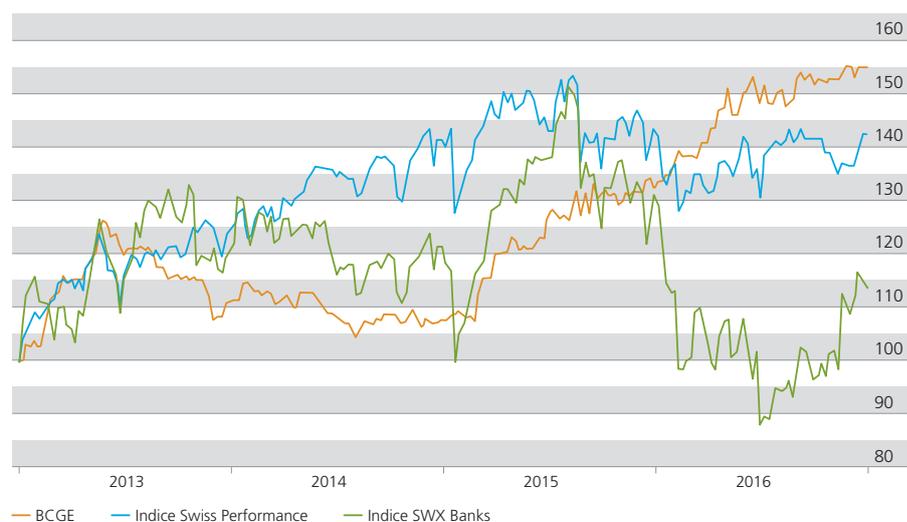
L'action BCGE avait terminé l'année 2015 à CHF 130.375 (cours ajusté selon la division par deux du 2 février 2017), il a progressé tout au long de 2016 et a clôturé à CHF 148.875. **Sur les quatre dernières années, le titre affiche également une surperformance de 13% par rapport à l'indice SPI**; elle est encore plus vive face à l'indice des banques suisses (43%). La capitalisation boursière de la banque a passé le cap du milliard en 2016 (CHF 1'072 millions). Un potentiel appréciable de hausse demeure en raison de l'écart entre le cours de bourse du titre et la valeur intrinsèque de l'action telle que mesurée par les fonds propres par titre; la valeur intrinsèque du titre se situe à CHF 195 et représente 131% de la valeur boursière.

Répartition du capital et des droits de vote en %



Evolution du titre

Evolution comparative par rapport au 1^{er} janvier 2013, en CHF



Données par action¹ (en CHF)

	2016	2015	2014	2013	2012
Fonds propres	193	183	172	162	151
Résultat opérationnel	15	18	16	–	–
Résultat net	11	11	11	10	9
Dividendes	5.5 ²	5.5	5.0	4.5	4.5

Données boursières (maison mère)

Cours extrêmes des actions (en CHF)¹

	2016	2015	2014	2013	2012
– plus haut	149	131	117	130	107
– plus bas	129	105	104	102	98
– clôture	149	130	107	113	104
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'072	939	771	811	745
Fonds propres comptables/nombre d'actions ¹	195	186	175	165	154

¹Ajusté selon la structure du capital en vigueur dès le 2 février 2017.

²Proposition soumise à l'Assemblée générale du 25 avril 2017.





UNE BANQUE QUI S'ENGAGE EN FAVEUR DES PME

Aux côtés des entrepreneurs et des innovateurs
avec concentration, leadership et endurance.

- Financement (immobilier, professionnel, fonds propres, leasing)
- Transmission d'entreprises
- Private equity
- Fusions et acquisitions
- Gestion de trésorerie



ENTREPRISES ET CLIENTS INSTITUTIONNELS
Yves Spörri

FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES
Eric Bourgeaux (assis)

CLIENTÈLE INTERNATIONALE
Pierre-Olivier Fragnière

CEO
Blaise Goetschin (assis)

CLIENTÈLE PRIVÉE ET PME GENEVOISES
Claude Bagnoud

ORGANISATION, INFORMATIQUE ET OPÉRATIONS
Jean-Marc Joris

Identité du groupe

Les divisions : des entreprises internes
Une structure adaptée aux défis stratégiques

La banque est organisée en six divisions; trois d'entre elles sont orientées vers la clientèle, deux ont une activité d'appui, tout en maintenant des contacts avec la clientèle, alors qu'une est exclusivement dédiée au soutien. Elles sont toutes exploitées comme des entreprises internes, ce qui renforce leur autonomie et engage leur responsabilité.

Etat-major de la direction générale (70 collaborateurs)

Blaise Goetschin, président de la direction générale, CEO

L'Etat-major de la direction générale a pour mission de fournir des services transversaux à l'ensemble du groupe BCGE. Il appuie le président de la direction générale dans ses tâches de conduite, de planification, d'accompagnement et de contrôle de l'entreprise, de ses divisions et de ses filiales. La division gère et documente la relation du CEO avec les organes supérieurs et de régulation ainsi qu'avec les clients et les institutions extérieures. Elle est chargée du *marketing* et *product management*, de même que de la direction des ressources humaines et de la formation. Elle assure la conduite des affaires juridiques, le contentieux et le *workout*, la communication institutionnelle, les *corporate affairs* et les relations avec les actionnaires.

Division Finances et contrôle des risques (87 collaborateurs)

Eric Bourgeois, membre de la direction générale, CFO

La division définit et conduit l'exécution de la stratégie financière de la banque, elle apporte ses connaissances et ses analyses économiques et financières lors des processus décisionnels. Elle mobilise un financement sûr et économique tout en pilotant le bilan et les ratios prudentiels. La division supervise les risques, gère la réglementation interne des crédits, assure la conformité (*compliance*) et surveille l'organisation du contrôle interne des activités de la banque. Grâce à la salle des marchés, la division assure à la clientèle de la banque le meilleur service pour les opérations sur titres et devises. BCGE Asset management définit la stratégie de placement du groupe et assure la gestion des mandats et des fonds de placement.

Division Clientèle privée et PME genevoises (231 collaborateurs)

Claude Bagnoud (depuis le 1^{er} janvier 2017), membre de la direction générale

La division est au service de l'ensemble de la clientèle privée du canton de Genève et de sa région. Elle offre notamment ses services aux particuliers, aux professions libérales, aux petites entreprises, aux indépendants et aux collectivités publiques genevoises et suisses. Elle accomplit sa mission de proximité au quotidien à travers son réseau de 22 agences, cinq espaces de banquette hors agences et 124 guichets automatiques. Pour maintenir son *leadership* sur le marché, la division met à disposition de ses clients des gammes très complètes de prestations en utilisant des canaux de distribution multiples. Le déploiement territorial est complété par un centre d'appels et une banque en ligne dédiés. Pour sa part, le centre de compétence en gestion de fortune propose une approche de conseil global originale permettant aux clients genevois de structurer, protéger, développer et rentabiliser leur patrimoine en vue d'une planification financière optimale.

Division Entreprises et clients institutionnels (58 collaborateurs)

Yves Spörri (depuis le 1^{er} janvier 2017), membre de la direction générale

Partenaire des entreprises, des multinationales, des institutions internationales et des investisseurs institutionnels, la division est en relation avec près de 4'000 sociétés ou administrations leur apportant une contribution déterminante. Par une offre large de produits de financement et d'équipements bancaires, elle met à disposition des entreprises des crédits pour leurs fonds de roulement et leurs projets d'investissement, de même qu'elle accompagne les clients dans leurs opérations d'acquisition et de transmission d'entreprises. Elle propose aussi un service spécialisé dans la gestion des risques financiers et diverses solutions pour le financement de projets immobiliers et d'entreprises de la construction. La division Entreprises et clients institutionnels offre également toutes les compétences de la banque en matière de gestion de portefeuilles (*asset management*) aux institutionnels, qu'il s'agisse de caisses de pension, de fondations ou de fortunes gérées par des entreprises ou leurs dirigeants.

Division Clientèle internationale (94 collaborateurs)

Pierre-Olivier Fragnière, membre de la direction générale

La division est chargée des activités internationales de la BCGE. A ce titre, elle fédère et développe les lignes de métier que sont le private banking international (près de 4'500 clients), le financement du négoce international de matières premières (près de 260 clients) et la gestion des relations avec près de 400 banques et les assurances. Les financements, tout comme les stratégies de placement ou tout autre service de type *non lending*, sont offerts à une clientèle internationale en fonction de son profil et de ses attentes. La division s'appuie sur son implantation genevoise, mais également sur ses succursales de Lausanne et Zurich et, au-delà du marché domestique, sur ses bureaux de représentation de Dubaï et Hong Kong.

Division Organisation, informatique et opérations (144 collaborateurs)

Jean-Marc Joris, membre de la direction générale

La division planifie, met en œuvre et contrôle l'exploitation des technologies de l'information. Elle est chargée de la conceptualisation et de la mise en œuvre de l'architecture organisationnelle de la banque. Elle a pour mission d'améliorer les standards de service à la clientèle, d'élever la productivité et de moderniser les équipements dans un cadre de maîtrise des coûts; elle gère et contrôle, sur un plan technique et administratif, les opérations de la banque au service des équipes du front et de leurs clients. La division conduit également les activités opérationnelles de la banque, la logistique, les achats, la sécurité physique et informatique et assure la continuité du site internet www.bcge.ch ainsi que sa plateforme de paiements et de bourse en ligne.

Identité du groupe

Organigramme

Au 1^{er} mars 2017

20

 ÉTAT-MAJOR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE Blaise Goetschin ^{I, III, VI, VII} Président de la direction générale, CEO	 Christophe Weber ^{IV, VII} Etat-major de la direction générale	 Hélène De Vos Vuadens Communication et relations investisseurs	
 Elisabeth Ray Tang Ressources humaines	 Christian Hamm Marketing		
 Philippe Marti ^{IV} Juridique et Contentieux	 Marius Hämmig ^I Contentieux	 René-Christian Métrailler Juridique	 Francine Robin Successions, tutelles, curatelles

 CLIENTÈLE PRIVÉE ET PME GENEVOISES Claude Bagnoud ^{I, III, V, VII} Membre de la direction générale	 Pierre Villanti Gestion du réseau d'agences et business development	 Sébastien Collado Financements PME et indépendants	
 Alain Voirel Collectivités publiques	 Pierrette Jatou Klopfenstein Secteur centre	 Pierre-Olivier Vialla Secteur ouest	 David Bottoli Secteur rive gauche
 Alexandre Scala Secteur rive droite	 Franco Furcolo BCGE Private Banking clientèle suisse	 Albert Gallegos Conseil patrimonial et prévoyance	 Paulo Oliveira Banque en ligne

 ENTREPRISES ET CLIENTS INSTITUTIONNELS Yves Spörri ^{I, III, V, VI} Membre de la direction générale	 Patrick Senger Etat-major entreprises et business development	 Charles Kaeser ^I Immobilier et construction	
 Virginie Fauveau Corporate finance	 Nicolas Bézaguët Personal finance	 Raoul Monnay ^{I, IV} Entreprises Suisse	 Catherine Raphoz Entreprises France
 Patrizio Arioni Investisseurs institutionnels	 Raoul Monnay Multinationales et institutions internationales		
 Eric Wesse ^{II} Président du directoire BCGE (France) SA Filiale à 100% du groupe BCGE	 Virginie Fauveau Directrice Capital Transmission SA Filiale à 100% du groupe BCGE	 Claude Romy Directeur Dimension SA Filiale à 100% du groupe BCGE	

 ORGANISATION, INFORMATIQUE ET OPÉRATIONS Jean-Marc Joris ^{V, VI, VII} Membre de la direction générale	 Jean-Michel Comte Centre de services opérations bancaires	 Grégory Denizou Centre de services crédits et prestations	
 Fabrice Fournier Centre de services fiscalité	 Céline Orlandini Logistique et gestion des achats	 Guy Reboh ^{VI, VII} Organisation	 Daniel Stocco ^{VI} IT

CLIENTÈLE INTERNATIONALE	
 Pierre-Olivier Fragnière ^{I, III, V} Membre de la direction générale	 Josiane Tistounet Etat-major clientèle internationale
 Nicolas Demierre ^I Global commodity finance	 Serge Chesternine Commodity trade finance 1
 Danila Mariotti Commodity trade finance 2	 Nicolas Dervaux Structured finance and distribution
 Olivier Thyssen Credit and transaction Management	 Philippe Maillart Opérations global commodity finance
 Boris Bijleveld Banques et assurances	 Léonard Graz Banques 1
 Irene Diez Banques 2 et assurances	 Claudio Pietroforte Private Banking international
	 Priska Tribelhorn Team 1 Private Banking international Genève
	 Olivier Ernoult Team 2 Private Banking international Genève
	 Mario Al-Jebouri Representation office Dubai
	 Laurent Juget Team 3 Private Banking international Genève
	 Anne de Gendre Private Banking Lausanne
	 David Ting Representation office Hong Kong
	 Karl Aeschbacher Private Banking Zurich
	 Massimo Cangini Gérants de fortune indépendants

FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES	
 Eric Bourgeaux ^{III, V, VI} Membre de la direction générale	 Marc Doerks ^{III, V, VI} Etat-major finances et contrôle des risques
 Yvan Nicolet Comptabilité générale	 Frédéric Vernet Contrôle de gestion
 Constantino Cancela ^{II} BCGE Asset management	 Marc Riou ^{II} Portfolio management institutionnel
 Constantino Cancela Etudes financières	 Valérie Lemaigre ^{II, III} Investment office
	 Pierre Sauvagnat ^{II, III} Marchés financiers et trésorerie
	 Marianne Bourgoz Gorgé ^{III, V} Contrôle des risques
	 Marie-José Bratcov Conformité
	 Axel Moser ^{II} Portfolio management privé
	 Thierry Angele Financial advisory

AUDIT INTERNE
 Monique Seiss Baudry Directrice, rattachée au conseil d'administration

^I Membre du comité des crédits

^{II} Membre du comité stratégie de placement

^{III} Membre du comité ALM

^{IV} Membre de la commission des crédits à risques accrus

^V Membre du comité des risques

^{VI} Membre du comité de stratégie informatique

^{VII} Membre du comité stratégique organisation

Identité du groupe

Présence locale affirmée

Réseau de 22 agences

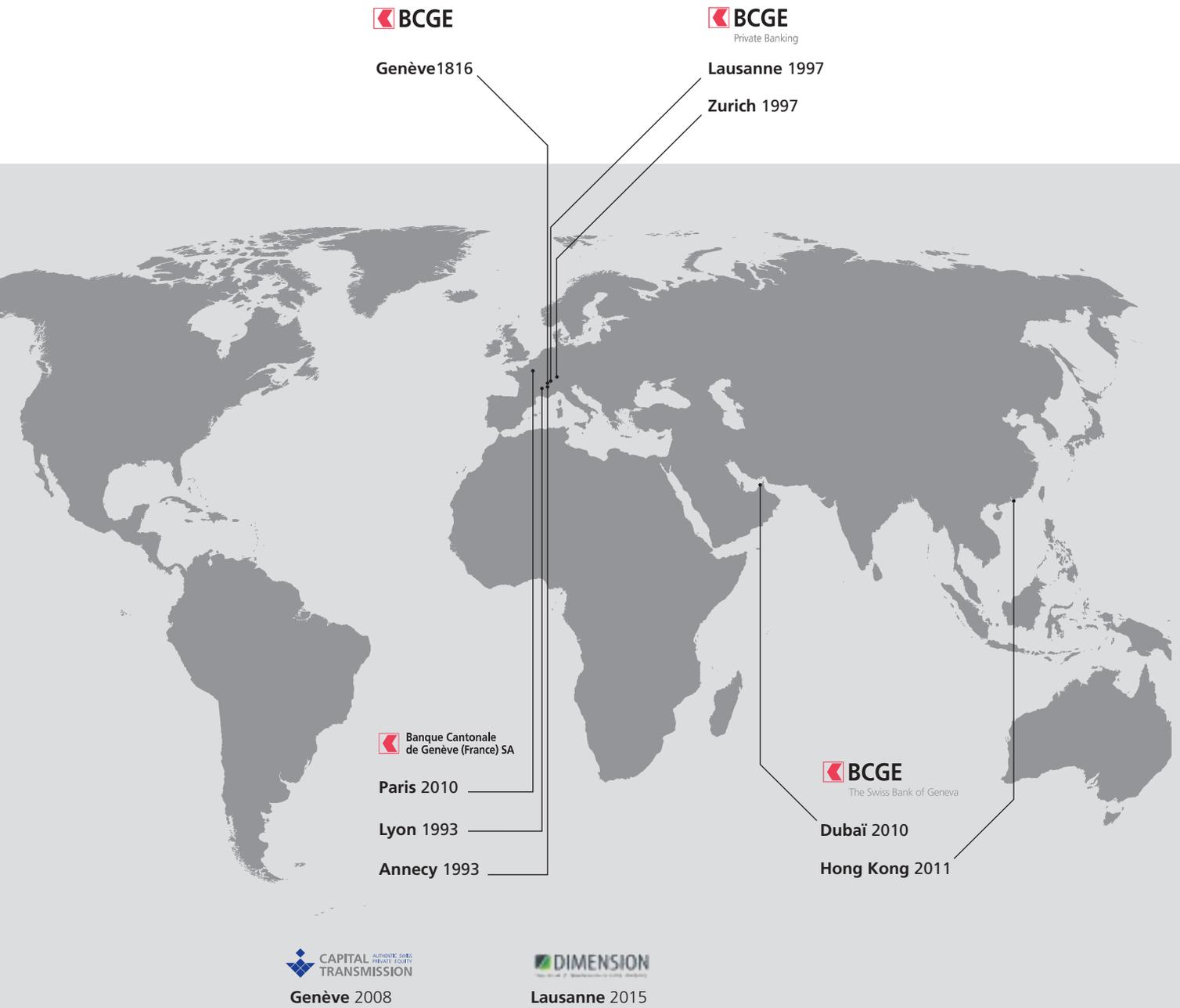


■ Agence BCGE

Identité du groupe

Dimension internationale

Une infrastructure en Suisse, en Europe, en Asie et au Moyen-Orient



Genève



Lausanne



Zurich



Lyon



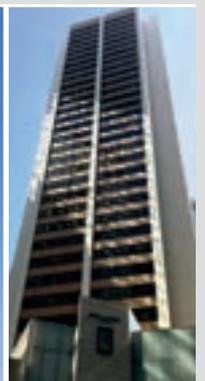
Annecy



Paris



Dubai



Hong Kong





UNE BANQUE QUI CULTIVE SON CENTRE DE GRAVITÉ.

Aux côtés des clients, des actionnaires
et des collaborateurs avec harmonie,
équité et transparence.

- Stratégie d'entreprise basée sur l'équilibre
entre parties prenantes
- Convictions et valeurs clairement affichées
- Politique de communication transparente
- Ligne déontologique et environnementale stricte
- Approche prudente et mesurée visant
le long terme

Développement commercial en 2016

Clientèle privée, indépendants, petites entreprises
et collectivités publiques genevoises

Une banque au service de chaque Genevois

La présence constante de la BCGE aux côtés de sa clientèle constitue un avantage compétitif durable. L'offre de services s'est renforcée avec des horaires d'ouverture de la banque en ligne élargis et le développement de nouvelles fonctionnalités sur l'application Mobile Netbanking; la BCGE crée ainsi de la "proximité en ligne". En 2016, près de 10'700 nouveaux clients ont rejoint la banque et le nombre de prestations auxquelles ils recourent ne cesse d'augmenter. L'encours des prêts hypothécaires aux particuliers atteint les CHF 3.8 milliards. Près de 32'700 personnes bénéficient du programme de fidélité BCGE Avantage service.

Changement à la tête de la division

La division Clientèle privée et PME genevoises est dirigée depuis le 1^{er} janvier par Claude Bagnoud. Elle constitue, avec l'intégration à la même date du département Collectivités publiques, le pôle d'excellence de la banque entièrement voué au service des Genevois.

Le conseiller: l'interlocuteur-clé du client avec sa banque

Le nombre d'entretiens avec les clients a atteint près de 86'500 rendez-vous. Ce chiffre traduit le rôle crucial du conseiller dans l'appréhension des besoins et le choix de solutions individualisées. Chaque client doit pouvoir affirmer: "je connais mon banquier". Associant tradition et innovation, **l'agence bancaire demeure le vecteur principal de la relation privilégiée avec la clientèle** pour assurer le lien de proximité et compléter l'offre par internet ou téléphone mobile. Les conseillers couvrent des domaines d'expertise étendus, qui vont des solutions de gestion des liquidités aux placements, en passant par l'épargne, la prévoyance et les crédits. Leur mission est de placer **le client au centre de la relation**, que le contact s'établisse en agence ou par internet.

Un réseau bancaire dense et accessible

La BCGE **dispose du réseau d'agences répondant au mieux aux besoins de disponibilité et de mobilité des habitants du canton**. Elle décentralise les compétences de plus de 200 conseillers et collaborateurs, répartis dans ses 22 agences. Elle propose aussi cinq espaces de banque hors agences et un parc de 124 automates bancaires. Les clients des banques cantonales ont accès gratuitement au plus grand réseau national d'appareils de banque des 24 instituts. Les cartes de crédit ont présenté une progression de 6.5% de même que les cartes de débit Maestro (+4.3%).

La banque est très compétitive en matière de dépôts et d'épargne et en est le principal pôle collecteur. Les dépôts d'épargne progressent de CHF 108 millions, pour totaliser CHF 3.7 milliards, ce qui est un signal fort de confiance venant des déposants.

Les prêts hypothécaires aux particuliers progressent

Dans un contexte disputé, la banque, qui connaît parfaitement le marché local, **reste leader du financement hypothécaire du canton de Genève**. Elle accompagne ses clients et prospects dans leurs projets de financement de résidences principales ou secondaires à Genève, en Suisse et en France. L'offre hypothécaire BCGE Simplissimmo et la personnalisation des solutions offertes permettent aux clients d'obtenir d'excellentes conditions, mais aussi d'adopter le meilleur dispositif de durée et d'amortissement. Les hypothèques offertes aux particuliers représentent CHF 3.8 milliards d'encours et ont affiché une progression, en 2016, de 5.3%. La sécurité des personnes et des biens, dont l'assurance est l'un des principaux piliers, fait partie également des objectifs et l'offre de service proposée est enrichie par un partenariat avec La Mobilière.

Succès attesté du programme de fidélité BCGE Avantage service

La banque accompagne ses clients dans la préservation et la rentabilisation de leur fortune. Elle a continué à verser un taux d'intérêt sur les comptes BCGE Epargne au bénéfice du programme BCGE Avantage service, malgré un environnement de taux négatifs. Ce plan de **fidélité permet de bénéficier d'un bonus exceptionnel pouvant aller jusqu'à plus de 2% d'intérêts**; les clients recourant à plusieurs prestations en bénéficient. Cette prime de fidélité de CHF 14 millions a été distribuée à environ 32'700 clients, le 31 décembre 2016.



Une entité spécialisée dans le private banking pour les résidents genevois

Le département BCGE Private Banking clientèle suisse est un partenaire bancaire spécialisé qui se consacre à préserver et développer le patrimoine des clients qui résident à Genève. Ce département, basé au siège de la banque, composé de sept conseillers seniors, **offre un service personnalisé de conseil et de gestion**. 55 nouveaux clients ont rejoint cette entité qui gère plus de CHF 800 millions, 34.5% de cette somme est sous la forme de gestion discrétionnaire.



Un conseil individualisé à chaque étape de la vie

La BCGE conseille chaque génération en fonction de ses besoins spécifiques. Sa gestion de patrimoine s'adosse à une méthodologie qui tient compte des objectifs, de l'horizon temps et du profil de l'investisseur. Le département spécialisé dans l'optimisation du patrimoine intervient systématiquement dans l'analyse de la prévoyance professionnelle des clients. Lorsqu'il s'agit d'assurer la meilleure prévoyance, en sus des mandats de gestion, **des produits de tiers sont sélectionnés en toute indépendance**, en fonction de leurs performances et de leurs spécificités. Enfin, les conseillers des agences effectuent systématiquement un *check-up* financier synthétique (BCGE Check up), qui permet aux clients de s'assurer que leur situation patrimoniale personnelle est en ligne avec leurs objectifs financiers. 3'600 entretiens BCGE Check up ont été réalisés.

Comptes Epargne 3 – une solution de prévoyance vieillesse optimale

Le nombre de nouveaux comptes Epargne 3 a progressé de 4.8%. Cette excellente performance confirme le **rôle de premier acteur régional de la BCGE sur le plan de l'épargne**. Le compte Epargne 3 permet de sécuriser son avenir financier et de combler les lacunes de prévoyance des 1^{er} et 2^e piliers. Il permet ainsi de consolider sa retraite au gré de ses possibilités financières, tout en réalisant une économie d'impôt. Le BCGE Plan d'épargne fonds a rencontré un grand succès avec 4'500 plans souscrits. Il démontre l'adéquation de cette formule aux besoins des épargnants désireux de se constituer un patrimoine à travers un investissement régulier, par versement mensuel au gré de leurs possibilités financières.



Progression constante du nombre de dépôts traités sur la bourse en ligne

La bourse en ligne BCGE 1816 continue sa progression, puisque près de **7'000 dépôts étaient ouverts** au 31 décembre 2016, soit une progression de 20.3% sur l'année. BCGE 1816, avec sa disponibilité permanente et sa facilité d'utilisation, permet d'acheter et de vendre des titres en direct sur les marchés financiers en parfaite autonomie. C'est une solution économique et fiable avec une interface ergonomique. Associés au système électronique de paiements, BCGE Netbanking, ils forment ensemble un cockpit financier complet pour l'investisseur.

Horaires étendus des services en ligne et par téléphone

Plus de 25 collaborateurs **traitent les demandes selon des horaires élargis** du lundi au vendredi de 7h30 jusqu'à 19h30, et le samedi de 9h00 à 16h00. Ils apportent aux clients une prise en charge rapide et efficace pour leurs besoins en matière de gestion bancaire au quotidien, que ce soit par téléphone (058 211 21 00) ou par messagerie électronique, avec toute la célérité et le professionnalisme requis.

Ateliers Netbanking

Pour mieux accompagner ses clients dans cette révolution numérique, des ateliers Netbanking sont organisés régulièrement dans un nouvel espace de formation au Petit-Lancy. Durant ces ateliers, les clients, utilisateurs actuels ou futurs des solutions *e-banking* de la banque, peuvent assister à des présentations des différentes solutions digitales de la BCGE, des mesures de protection contre la cybercriminalité et également se faire assister de manière personnalisée par un expert sur site ou à distance.

Le programme BCGE Business partner

La banque offre un ensemble de produits, d'avantages tarifaires et de services de conseil de haut niveau aux collaborateurs des entreprises partenaires. La collaboration peut aller jusqu'à la mise à disposition d'un conseiller itinérant sur le lieu de travail ou l'installation de bancatque. Ce programme a démontré son utilité et compte 78 entreprises sous contrat, tant à Genève qu'à Zurich ou Lausanne.

Engagement en faveur des indépendants et des petites entreprises genevoises

La BCGE est **leader du marché des PME et indépendants et est particulièrement reconnue pour la compétence** de ses équipes spécialisées ainsi que pour son soutien de l'économie locale. L'exercice 2016 a été une nouvelle fois l'occasion pour la banque de démontrer son implication quotidienne au service des petites entreprises genevoises. Dans un environnement économique toujours chahuté, les experts du département Financements PME et indépendants, ont accompagné plus de 10'500 sociétés et leurs chefs d'entreprises, en mettant à leur disposition une gamme de services et de prestations adaptée, tant pour leurs besoins professionnels que privés.

La disponibilité, mais aussi la proximité de ses collaborateurs – l'agence est toujours proche du site professionnel – a permis de financer les PME et indépendants genevois à hauteur de CHF 484 millions, que ce soit en termes d'investissement ou de trésorerie. Une gamme de financement adaptée et économique (leasing véhicules, prêt professionnel pour petites entreprises, leasing de biens d'équipements...) permet de couvrir l'ensemble des besoins de cette clientèle. En collaboration étroite avec les instances de cautionnement ou les structures de soutien cantonales, la banque répond largement à toute demande de financement bien formulée et documentée par des entrepreneurs ou des indépendants expérimentés et fiables.

Partenaire fidèle des communes et des collectivités publiques

Dans des conditions de marché très concurrentielles, la BCGE a su poursuivre avec succès ses activités avec les collectivités publiques du canton en finançant, notamment, de nombreux projets d'utilité publique, dont des projets immobiliers d'importance qui sont entrés dans une phase active. L'encours global en faveur des collectivités publiques, **qui dépasse les CHF 3.2 milliards**, était réparti ainsi: environ 28% en faveur des Communes genevoises ainsi que de leurs fondations communales; 31% reviennent aux fondations immobilières de droit public et 21% pour les autres collectivités en Suisse. Le solde revient pour l'essentiel, à hauteur de 15% de l'ensemble, à l'Etat de Genève et à ses entités satellites. La progression de l'encours a été réalisée, entre autres par les fondations immobilières de droit public et les autres collectivités en Suisse.

La BCGE est demeurée **le partenaire privilégié des grandes régies autonomes**, des Communes et des fondations immobilières de droit public, cantonales et communales, en leur proposant les solutions adaptées à leurs besoins et en les aidant à réaliser des projets d'envergure au service de la collectivité locale. Sa connaissance de l'environnement économique régional, des spécificités de chaque collectivité et l'indépendance des conseils qu'elle prodigue font de la banque le partenaire respecté des responsables financiers publics. La BCGE développe des compétences en ingénierie financière permettant un conseil avancé sur la gestion des risques et des taux et l'optimisation de la dette.

Rencontres régulières avec les autorités

La banque a continué à appuyer l'Etat de Genève dans le cadre de sa trésorerie centralisée, de ses opérations de capitaux et de son optimisation financière. La banque informe régulièrement l'ensemble des Communes de Genève grâce à une lettre mensuelle: *Info Communes express*, qui traite des taux, de la situation conjoncturelle et de l'actualité de la BCGE. La direction de la banque rencontre périodiquement les Communes et leurs magistrats pour des séances d'information et d'échange. L'offre de compétences spécialisées de la BCGE a également permis d'accroître sa position au service d'autres collectivités en Suisse.

Développement commercial en 2016

Entreprises, immobilier professionnel
et investisseurs institutionnels

Une banque au service de l'économie suisse

Un climat d'affaires en amélioration, un repli modéré des prix de l'immobilier et des conditions de financement attractives forment un cadre décent pour l'économie genevoise. L'encours des financements accordés par le pôle Entreprises et clients institutionnels, pour l'essentiel aux entreprises moyennes et grandes à Genève et en Suisse, ont connu une augmentation soutenue de 7.1%. Cette croissance s'est déployée dans un environnement économique et de taux imposant tout de même une veille stricte du niveau des risques et une attention particulière vouée à la préservation des marges. La conduite de cette entité a été confiée dès le 1^{er} janvier 2017 à Yves Spörri (voir page 93).

29

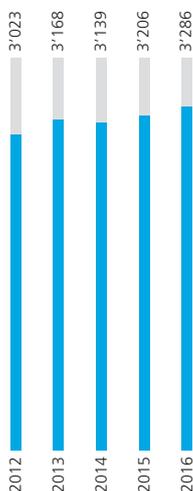
Bonne croissance du financement de l'entreprise

Les nouvelles affaires ont connu une bonne croissance au cours de l'exercice sous revue, même si la propension à l'investissement des entreprises demeure modérée. Le taux d'équipement par client a progressé grâce à une gamme élargie de services et à la production de solutions dédiées en fonction des besoins spécifiques de certaines sociétés, dont de nombreuses engagées dans des activités internationales.

FORXCHANGE
by BCGE

Ainsi, la gestion des risques de taux et de devises de cette clientèle a été facilitée par de nombreuses solutions innovantes mises sur pied par les centres de compétence de la banque, dont la salle des marchés et le département Financial Advisory. **La nouvelle plateforme ForXchange by BCGE, très utile aux entreprises, offre un nouveau service d'exécution d'ordres sur le marché des changes** directement disponible par internet via une interface moderne et flexible. A la différence des *brokers* en ligne, ce service permet la livraison des valeurs souhaitées et non uniquement des compensations.

Prêts hypothécaires
aux professionnels
de l'immobilier
en CHF millions



L'immobilier professionnel s'adapte au *soft landing* des prix

Tant les investisseurs immobiliers que les promoteurs et les entreprises de construction trouvent à la BCGE **des solutions de financement de construction, de rénovation et des hypothèques** pour tous types d'objets, qu'il s'agisse d'immeubles de logements et de bureaux ainsi que des surfaces commerciales.

Malgré un niveau toujours élevé, les prix de l'immobilier enregistrent une érosion depuis plusieurs années à Genève en particulier les immeubles commerciaux. L'offre de ces derniers continue à dépasser la demande. L'augmentation des surfaces vacantes, surtout au centre-ville, crée des conditions de négociation plus favorables aux locataires. Par ailleurs, l'augmentation de la production de logements, avec un nombre de transactions immobilières substantiellement accru, couplée à un léger fléchissement de la croissance démographique a engendré une hausse du taux de vacance qui atteint 0.45% pour les logements et 3.98% pour les bureaux¹.

Concomitamment, la baisse des prix et le niveau historiquement bas des taux d'intérêt restent favorables à la dynamique du marché immobilier genevois. La BCGE maintient sa stratégie de **croissance sélective**. Elle parvient à faire augmenter ses créances hypothécaires, tout en sélectionnant attentivement ses risques avec des équipes professionnelles, attentives aux critères prudentiels de financement et aux besoins des clients.

La banque s'affirme pas à pas dans le marché des investisseurs institutionnels

Le département Investisseurs institutionnels a pour mission de faire valoir les compétences de la banque en matière de gestion d'actifs mobiliers (*asset management*) auprès des institutionnels, qu'il s'agisse de caisses de pension, de fondations, de *family office* ou de fortunes gérées par des entreprises. En plus des traditionnels mandats de gestion globaux ou sectoriels actifs ou passifs, la banque propose aussi des **investissements en *private equity* et reste ainsi fidèle à son rôle d'acteur de l'économie réelle**. L'entité Investisseurs institutionnels est également chargée de la promotion de la famille de fonds de placement conçus tout exprès pour ce type d'investisseurs.

Pour faire face à la transformation digitale, la BCGE a renforcé ses équipes de banque en ligne avec un nouveau service e-solutions entreprises qui propose une assistance personnalisée aux entreprises en leur offrant un conseil professionnel pour simplifier et améliorer leurs flux de paiements et de trésorerie.

¹ OCSTAT.

Une nouvelle année de succès sur l'axe économique franco-suisse

La BCGE accompagne le développement économique de Genève et de sa région. Genève est un lieu d'échange qui dépasse largement le cadre de ses limites géographiques. Chaque jour, plus de 84'000 personnes traversent les frontières pour venir y travailler. Il est donc naturel que la BCGE soit au service de cette clientèle d'organisations internationales, de multinationales, de frontaliers, d'expatriés et de Suisses résidant en France. Avec le département Entreprises France et la filiale française, BCGE (France) (voir en page 38), la BCGE est un des relais du développement des affaires commerciales et financières entre deux pays voisins. Grâce à des financements tant aux particuliers qu'au service des entreprises et des chefs d'entreprises désireux d'investir ou d'entreprendre en France, la BCGE reste l'interlocuteur de référence qui apporte à près de 700 clients, des solutions grâce à ses connaissances, son expertise et à une équipe de spécialistes issus des milieux bancaires français et suisses. L'année a confirmé, au travers de **nouveaux financements à hauteur de près de CHF 170 millions, réalisés dans des projets immobiliers et commerciaux franco-suisses**, que la BCGE conservait une place de choix dans les préférences des acteurs économiques de cette région transfrontalière.

Au service des dirigeants de l'économie et des personnalités de la vie publique

Le département Personal finance propose un appui personnalisé pour toutes questions financières liées à la gestion, **la planification ou la transmission patrimoniale**. L'originalité de cette offre est de proposer un accompagnement à une clientèle très accaparée dans ses fonctions et nécessitant une très grande réactivité, soit principalement les personnalités du monde économique et politique.

Expertise offerte aux multinationales et institutions internationales

Le département Multinationales et institutions internationales a été créé en 2016, il promeut, aux niveaux national et international, l'ensemble des produits et services de la BCGE auprès des multinationales, des institutions et des associations ayant une activité transnationale.

Pour satisfaire les besoins de cette clientèle, les spécialistes de la banque **s'appuient sur les expertises existantes au sein de la banque**, notamment l'activité de *global commodity finance*, la salle des marchés, les crédits et financements *corporate*, les activités d'*asset management* et de private banking ou encore les programmes BCGE Business partners et Xpatbking.ch.

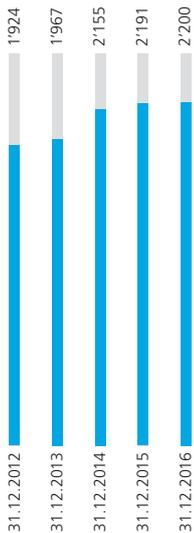
Développement commercial en 2016

International

Une banque au service du rayonnement économique genevois dans le monde

La division Clientèle internationale regroupe, dans le cadre d'unités d'affaires distinctes, les métiers du private banking international, du financement du négoce international de matières premières (*global commodity finance*) et des relations avec les banques et les assurances.

Les fonds gérés et administrés du private banking international en CHF millions



Un dispositif organisationnel adapté, car concentré

La stratégie commerciale de cette division vise une croissance de l'activité sur le long terme, combinant ainsi une philosophie d'investissement transparente, s'inscrivant dans la durée et caractérisée par une approche personnalisée et sélective. La division a **développé de nouvelles activités**, introduit de nouveaux outils informatiques et optimisé son dispositif organisationnel. Les activités de cette division ont affiché une saine croissance et une bonne résilience dans des marchés compétitifs et volatils.

Le private banking met la qualité de la croissance devant la quantité

Cette unité d'affaires regroupe l'ensemble des activités du private banking à caractère international, à l'exception de celles pilotées par la filiale BCGE (France). Une philosophie d'investissement stable et transparente, une gestion d'actifs méthodique et réaliste, **une approche personnalisée ainsi que la qualité des produits proposés** constituent des priorités effectives et s'inscrivent dans une stratégie pérenne.

L'unité d'affaires Private Banking international a bénéficié d'un **élargissement de la base clientèle de la banque, d'une croissance régulière et qualitative des actifs sous gestion**, mais également d'une bonne maîtrise de la masse investie, alors même qu'elle faisait l'objet d'un exercice d'adaptation réglementaire contraignant, à l'instar des autres établissements bancaires. Elle renforce constamment ses compétences et connaissances en matière de réglementation étrangère et dispose d'une expérience très pointue. En outre, elle tire profit de son attachement à une division dont la vocation est de soutenir le volet le plus international de l'économie genevoise.

Par ailleurs, une stricte maîtrise des charges et des risques opérationnels a conduit à préserver les revenus générés par cette activité, en dépit des frais induits par les multiples contraintes réglementaires.

Zurich et Lausanne renforcent le rayonnement du siège genevois

La dimension nationale de la BCGE s'est renforcée au cours de l'année 2016 grâce aux deux succursales de Zurich et Lausanne. Ces entités sont également investies de missions complémentaires **visant une clientèle résidente de plus en plus importante, suisse comme étrangère, en particulier celle des dirigeants des entreprises suisses ou des acteurs du *global commodity finance***. Les succursales s'adressent également à une clientèle de Genevois "expatriés" et de francophones sensibles à la marque et aux valeurs de la BCGE. Pour ces segments de clientèle, la banque propose une riche palette allant des produits bancaires classiques (tels que les conseils patrimoniaux et de prévoyance) aux produits du private banking ou encore aux financements privés ou hypothécaires.

Deux stationnements stratégiques au service de la banque et de Genève

L'année s'est également traduite par une visibilité accrue de la marque BCGE hors des frontières et dans les **deux zones (Moyen-Orient, Afrique et Asie dont la Chine) à fort potentiel de croissance**, où sont établis les bureaux de représentation de Dubaï et Hong Kong. En 2016, les organes dirigeants ont visité tout à tour les autorités de supervision et les instances de conduite de politiques économiques des Emirats et de Hong Kong. De même, une collaboration efficace existe avec les ambassades suisses et les consulats. La qualité de ces relations vient ponctuellement en appui des efforts de promotion économique de Genève.

Ces bureaux de représentation servent, dans le strict respect des dispositions réglementaires locales, de relais efficaces dans la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement pour ses métiers internationaux en particulier le financement des matières premières, la *correspondent banking* et le private banking.

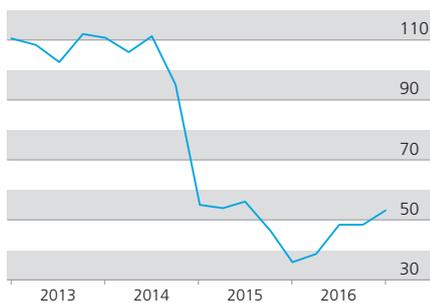
Productivité et qualité des services comme priorité pour les gérants de fortune indépendants

La plateforme e-GFI a été mise en œuvre au profit des gérants de fortune indépendants, des professionnels exigeants. Dans sa structure organisationnelle, la banque dispose en effet d'un département traitant cette clientèle qui représente un axe de croissance intéressant. Plus de 80 gérants – dont 90% résidant en Suisse – responsables de CHF 610 millions d'actifs gérés et administrés, sont clients de la banque.



La nouvelle offre de service **Xpatbking.ch est orientée vers le conseil patrimonial, la prévoyance et le *cross selling* à destination des expatriés ayant un ancrage patrimonial ou familial avec la Suisse**, mais aussi à destination des expatriés de l'étranger en Suisse. Ce concept correspond à un axe de développement clairement identifié puisque les expatriés suisses, qui sont envoyés à l'étranger par leur entreprise, représentent une population estimée à plusieurs centaines de milliers de personnes, alors que les expatriés étrangers en Suisse sont également très nombreux. Cette offre de services est proposée en Suisse romande via les implantations genevoises de la banque et sa succursale de Lausanne et en Suisse alémanique, via la succursale de Zurich.

Prix du pétrole
en USD par baril



Prix des matières
premières
en point, selon l'indice
Rogers International
Commodity Total Index



Global Commodity Finance en expansion

La BCGE est active depuis 17 ans dans le financement du négoce international de matières premières, dans les domaines de l'énergie (environ 70%), des métaux (environ 15%) et des produits agricoles (environ 15%). Au travers de son unité d'affaires dédiée, Global commodity finance, elle accompagne plus de 250 clients de la branche, principalement basés à Genève, en Suisse ou dans les principales places actives de référence à l'étranger.

Active sur les cinq continents, la banque renforce la position de Genève comme centre mondial de l'activité en déployant une **politique commerciale ciblant notamment les entreprises internationales s'implantant sur le canton.**

2016 fut une année stimulante pour ce secteur d'activité, couplant un environnement économique en évolution rapide, une mutation géopolitique sur plusieurs zones géographiques et des cours des matières premières à des niveaux historiquement bas avec un baril de pétrole à USD 44 en moyenne en 2016, soit à un prix inférieur de 17% par rapport à 2015 et de 56% par rapport à 2014.

L'année fut en corollaire celle d'opportunités commerciales de diversification qui ont pu être saisies, avec une croissance des affaires de 32% sur l'année écoulée; en maintenant toujours une approche prudentielle et sélective. A ce titre, la **BCGE a renforcé qualitativement ses missions de contrôle et ses activités de distribution de risques**, déploiements qui auront permis d'accompagner sereinement l'offre de services bancaires de crédits dans le cadre d'une saine maîtrise de consommation de fonds propres.

Dimension internationale de l'unité d'affaires Banques et assurances

Tout comme les autres activités de la division Clientèle internationale, l'unité d'affaires Banques et assurances contribue à la dimension internationale de l'établissement. En effet, près de **400 banques, réparties dans plus de 55 pays**, sont désormais en relation d'affaires avec la BCGE au travers de cette unité. De même, cette dernière opère avec d'importantes compagnies d'assurances internationales.

Le contexte macroéconomique et la situation géopolitique ont conduit cette unité d'affaires à ajuster, courant 2016, son dispositif commercial et à fragmenter préventivement ses risques de contreparties. En parallèle, et comme pour l'activité de *global commodity finance*, la stratégie commerciale de l'activité pour les banques et assurances a été complétée par le développement d'opérations de ventes de risques visant à pondérer le risque de crédit de la banque ainsi qu'à assurer une maîtrise de la consommation de fonds propres requis par l'activité.

Développement commercial en 2016

Finances et *asset management*

Les fonds de placement Synchrony dépassent la barre de CHF un milliard neuf cents millions

La BCGE a lancé un nouveau certificat sur les titres des banques cantonales cotées et un certificat reflétant la quintessence de l'économie genevoise ainsi qu'un fonds de fonds investissant dans l'économie immobilière suisse. La masse gérée en fonds de placement a connu un fort afflux de fonds de CHF 335 millions, soit l'équivalent de 21.5% des encours. Les actifs confiés à la BCGE en gestion discrétionnaire sont en forte croissance à plus de CHF 5.5 milliards (mandats privés, mandats institutionnels et fonds de placement).

Elargissement continu de la gamme de fonds maison de la BCGE

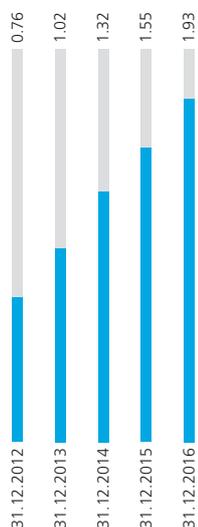
La banque dispose, à fin 2016, d'une plateforme de plus de 50 classes de fonds, performants et adaptés tant au marché suisse qu'europpéen. Au fil des années, la gamme de fonds de placement Synchrony s'est considérablement élargie et la fortune sous gestion de ces instruments s'est étoffée. Les fonds BCGE totalisaient CHF 1.93 milliard à fin 2016 (contre CHF 0.76 milliard au 31 décembre 2012). **La croissance réalisée par les fonds de la banque ces quatre dernières années est très largement supérieure à la moyenne du marché suisse.** Sur la seule année 2016, l'afflux de fonds a été de CHF 335 millions, soit l'équivalent de 21.5% des encours.



Synchrony: une marque en pleine expansion

Les fonds BCGE sont regroupés sous la marque unique Synchrony, ce label a fêté ses 20 ans en 2016 et est devenu une référence sur le marché. La BCGE capitalise sur cette marque **pour déployer davantage sa notoriété sur les marchés national et international.** Cette stratégie s'inscrit pleinement dans une logique d'expansion de l'activité de gestion discrétionnaire. En quatre ans, les fonds Synchrony ont drainé près de CHF 1 milliard d'actifs.

La fortune totale des fonds Synchrony en CHF milliards



Des certificats axés sur l'économie réelle

La banque a placé à nouveau avec succès, auprès de ses clients, un troisième certificat composé d'actions de banques cantonales cotées, sélectionnées selon des critères d'efficacité économique. Les caractéristiques du produit et de l'univers d'investissement ont séduit un large public. En début d'exercice, l'unité d'affaires a mis à disposition d'une partie de la clientèle **un produit très innovant puisqu'il permet, pour la première fois à un investisseur, de participer directement à l'essor de l'économie genevoise.** Afin de marquer son bicentenaire, la BCGE a lancé, avec le concours de la BCV, le certificat *tracker* Geneva Economy Quintessence, un panier d'actions qui investit dans plus de 20 entreprises suisses et mondiales. Enfin, deux fonds actifs en actions suisses de la banque, le Synchrony All Caps CH et le Synchrony Small & Mid Caps CH ont réalisé en 2016 une performance exceptionnelle, dépassant de 7% leur indice de référence respectif (SPI et SPI Extra).

Progression de l'activité d'agent payeur

La salle des marchés de la BCGE offre ses services pour le compte des entités de front. Elle intervient sur les changes, les billets, les actions, les obligations, les produits dérivés ou structurés et les fonds de placement et elle est membre de la bourse suisse SIX Swiss Exchange. La banque participe, en tant que chef de file, à des emprunts obligataires pour le compte de sa clientèle et pour son compte propre. Elle contribue à l'information du public en rédigeant une chronique boursière quotidienne paraissant dans la presse romande.

Suisse: taux d'intérêt
en %



Par ailleurs, la salle des marchés participe de façon active à la gestion du bilan de la banque, *asset and liability management (ALM)*. Pour celle-ci, elle gère les réserves de liquidités à travers des investissements en obligations, *private equity*, *cash* et autres. Le positionnement de l'ALM après le *Brexit* a permis d'enregistrer de très bons résultats, et ce malgré des conditions de marchés difficiles.

Les volumes obligataires sont en légère baisse, mais **la progression de l'activité d'agent payeur de portefeuilles collectifs de capitaux étrangers** a globalement permis de compenser ce phénomène. Les activités de changes sont porteuses et le centre de compétences des billets et métaux précieux a permis à l'activité de conserver un niveau élevé, malgré la réduction du volume comparativement à janvier 2015. La plateforme de bourse en ligne BCGE 1816 a continué sa progression.

Une unité d'affaires aux multiples vecteurs de compétence

L'unité d'affaires BCGE Asset management est formée de cinq départements : Portfolio management institutionnel et privé (ces deux départements sont responsables de la gestion des mandats et des fonds), Financial advisory (conseils de placement et d'ingénierie financière, voir ci-dessous), Etudes financières (recherche sur les fonds de tiers et les titres individuels) et Investment office (analyse conjoncturelle de l'économie et formulation des prévisions économiques). Ensemble, ces activités constituent le pôle central de la BCGE en matière de gestion d'actifs.

Ingénierie financière pour entreprises et institutions financières

La banque propose aux responsables financiers des entreprises et collectivités publiques ainsi qu'aux dirigeants de sociétés dans le domaine de l'immobilier, un service d'expertise visant les meilleurs choix en matière de stratégie financière et de maîtrise des risques. La BCGE offre notamment des conseils autour de trois thèmes : **la gestion de la dette, la maîtrise du risque de change et l'optimisation de la trésorerie**. Plusieurs fois par année, elle organise des rencontres qui permettent d'approfondir des thèmes d'intérêt pour les décideurs financiers.

BCGE Asian desk réunit le *team* des spécialistes BCGE de financement des entreprises, de *corporate finance* et de *private banking* basés à Genève et à Hong Kong. C'est aussi une disponibilité pour la réflexion et le conseil pour les entreprises qui expérimentent ou pratiquent depuis longtemps les marchés asiatiques.

BCGE Asian desk est notamment un lieu d'échange pour les entrepreneurs qui souhaitent s'implanter en Asie. Il leur offre une expertise à la fois théorique et pratique. Depuis 2013, plusieurs événements ont été organisés. Ils donnent la parole à des **experts et à des décideurs reconnus de la place** et s'étant déjà implantés sur le continent avec succès. En 2016, la nouvelle route de la soie a été abordée avec le professeur Jean-Pierre Lehmann (IMD) et François Marti, vice-président exécutif à la SGS.



UNE BANQUE QUI MONTE EN LIGNE.

Aux côtés de la nouvelle consommation bancaire,
avec sécurité, simplicité et personnalisation.

- Banque en ligne (BCGE Netbanking)
- Banque mobile (BCGE App mobile)
- Paiement en ligne (BCGE Netbanking)
- Plateforme de change automatisée (E-Forex)
- Bourse en ligne (BCGE 1816)



Développement commercial en 2016

BCGE (France)

Une banque au service de la dimension économique genevoise en France

La filiale BCGE (France) a réalisé un excellent exercice avec une forte progression de son résultat net à EUR 5.3 millions (+13%). Le rythme des activités est resté soutenu, tant en financement qu'en gestion privée, malgré une conjoncture économique française toujours hésitante et des contraintes réglementaires lourdes.

Banque Cantonale de Genève (France)

Croissance sélective des financements

La banque française s'est montrée très active dans les activités qui constituent son cœur de métier, à savoir le financement des professionnels de l'immobilier et les financements à titre patrimonial en Rhône-Alpes/Auvergne et Ile-de-France. **Elle a également accentué sa présence auprès des entreprises de taille intermédiaire et des dirigeants de sociétés**, qui constituent une cible de clientèle privilégiée. Les encours de crédits ont atteint EUR 522 millions à fin 2016, en progression de près de EUR 40 millions sur l'exercice.

Développement de la gestion privée malgré un contexte financier incertain

Dans un contexte de forte volatilité des marchés financiers et de concurrence accrue, la banque a profité de la qualité du conseil délivré à ses clients et de la rigueur de sa philosophie d'investissement pour poursuivre le développement de ses encours sous gestion à un rythme soutenu.

Haut niveau de rentabilité

Le résultat net de BCGE (France) est en forte croissance à EUR 5.3 millions (+13%). Les produits d'exploitation ont augmenté de 10% (EUR 1.7 million) à EUR 18 millions. Le *cost/income* ratio (51%) est d'un très bon niveau comparativement aux autres banques de la place et témoigne d'une bonne maîtrise des charges. La profitabilité, exprimée par un rendement des fonds propres, *return on equity* (ROE) de 10.8%, demeure élevée. La qualité de ces performances confirme le positionnement stratégique favorable de la banque.

Le renforcement continu des fonds propres depuis plusieurs années et le très bon résultat de l'exercice 2016 permettent à la filiale française **d'amorcer une politique prudente de distribution de dividendes dès 2017**. En matière de refinancement, BCGE (France) continue de bénéficier du soutien de sa maison mère.

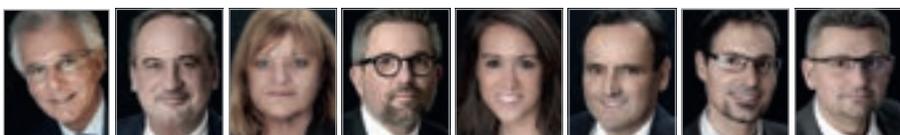
Des dirigeants avec des compétences complémentaires

Le conseil de surveillance de BCGE (France) compte sept membres : Blaise Goetschin, président, Eric Bourgeaux, vice-président, la BCGE, représentée par Claude Bagnoud, Alain Bochet, Constantino Cancela, Georges Canto et Manuel Riera.



B. Goetschin, E. Bourgeaux, C. Bagnoud, A. Bochet, C. Cancela, professeur G. Canto et M^e M. Riera.

Le directoire est composé de quatre membres : Eric Wesse, président, Christian Stampfli, secrétaire général, Marie-Claude Boulmier, directrice administrative et financière et Alain Besse, directeur du développement. Le directoire est assisté d'un comité de direction composé, en sus des membres du directoire, de Stéphanie Lachgar, responsable des financements immobiliers, Philippe Bouganim, responsable de l'offre produits, Guillaume Bénét, responsable du contrôle interne et Franck Martin, responsable comptabilité, finance et *reporting*. Cet organe est chargé de la direction opérationnelle, de la mise en œuvre de la stratégie ainsi que du suivi des performances et des résultats.



E. Wesse, C. Stampfli, M.-C. Boulmier, A. Besse, S. Lachgar, P. Bouganim, G. Bénét et F. Martin.

www.bcgef.fr

Développement commercial en 2016

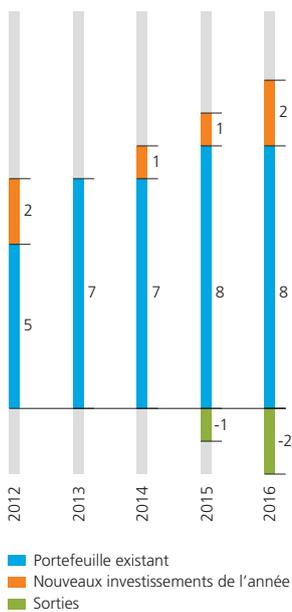
Capital Transmission SA, Genève

Une banque au service de la croissance des PME

Cette filiale de la banque, fondée en 2008, dispose d'une capacité d'investissement en fonds propres qui lui permet de financer l'expansion à long terme d'entreprises ou de faciliter leur transmission.

39

Nombre de participations



Un contributeur aux fonds propres pour les entreprises

Capital Transmission SA est une société d'investissement dont la mission est de créer une valeur ajoutée durable dans le marché du *private equity*. Elle suit une politique de risque équilibrée en investissant dans des sociétés expérimentées et profitables. Chaque année, la filiale analyse un grand nombre de projets et retient les meilleurs. Le regard extérieur de l'équipe de Capital Transmission SA apporte aussi un réel support aux entrepreneurs et futurs investisseurs. C'est un partenaire de premier plan pour accompagner les dirigeants dans leurs stratégies à long terme.

Deux nouvelles prises de participations dans des sociétés genevoises

Lors de la transmission d'une société, leader dans son domaine sur le bassin genevois, à une nouvelle direction, Capital Transmission SA a accompagné les repreneurs en apportant un complément de fonds propres. Cette transmission d'un groupe familial permet d'assurer la pérennité d'une entreprise locale, tout en posant les bases de sa croissance future.

Capital Transmission SA a également pris part à l'augmentation de capital d'une enseigne réputée du canton. Grâce à cette augmentation de capital, elle bénéficiera des moyens financiers nécessaires pour réaliser sa stratégie de croissance sur le marché suisse, afin de devenir un acteur de référence dans son domaine.

Plus-values réalisées à la vente

La performance d'un portefeuille de *private equity* s'appréciant également au regard des plus-values réalisées à la vente, il convient de mentionner qu'une société en portefeuille a fait l'objet d'une offre de rachat par un investisseur stratégique à des conditions très favorables. Un prêt mezzanine a également été remboursé en intégralité. Au 31 décembre 2016, le portefeuille de Capital Transmission se composait de huit investissements pour un montant de CHF 14 millions. Le bénéfice net de cette filiale s'est monté à CHF 4.9 millions.

www.capitaltransmission.ch

Développement commercial en 2016

Dimension SA

Une banque qui engage le dialogue stratégique
avec les entrepreneurs

40 Dimension SA est spécialisée dans l'évaluation et la transmission d'entreprises. C'est un acteur reconnu de fusions et acquisitions en Suisse romande depuis 1994.



Cent quatre-vingt-une transactions

Partenaire expérimenté et pragmatique, Dimension SA est l'interlocuteur privilégié du propriétaire d'entreprise pour analyser le potentiel de valorisation et réaliser des opérations de transmission d'entreprises. Dimension SA met en valeur l'entreprise, affûte la stratégie de négociation et prépare la mise sur le marché de celle-ci afin de maximiser le résultat pour les vendeurs. Depuis sa fondation, Dimension SA a aidé 181 entrepreneurs à transmettre ou acquérir une entreprise.

Processus de vente pour cinq sociétés

En 2016, Dimension SA a accompagné la vente de cinq entreprises, citons à titre d'exemple le cas d'une **société d'assurance romande**. Sa maison mère avait décidé de se concentrer sur son cœur de métier, ainsi l'entreprise a été cédée à un autre assureur romand qui peut ainsi compléter sa palette de produits proposés à ses clients.



PME 360°, une nouvelle prestation pour les propriétaires de PME

En 2016, Dimension SA a étendu sa gamme de services en proposant une nouvelle prestation intitulée **PME 360°**. Un service inédit qui comprend une analyse globale des enjeux financiers, juridiques et organisationnels liés aux objectifs de transmission en toute confidentialité et en s'appuyant sur l'expertise avérée de ses spécialistes. **PME 360° est une prestation structurée, concrète, neutre et professionnelle.**



Claude Romy, directeur général, Raphaël Gabella, Tanja Jamina, Eva Joss et François Kirchoff.

www.dimension.ch

Infrastructure et production bancaire

Une banque efficiente, sûre et innovante

La banque a poursuivi son programme d'investissements dans le domaine de la digitalisation. Elle a installé plusieurs nouveaux logiciels de dernière génération afin d'offrir à l'avenir un plus grand nombre de fonctionnalités en ligne. Ce socle technologique, basé sur les solutions des éditeurs Appway et Liferay, facilitera la distribution de services self-service à disposition des prospects et des clients de la banque. De nouveaux espaces bancaires sont à disposition sur le canton, alors que l'agence rénovée des Pâquis a été ouverte en avril et que les collaborateurs disposent d'un nouveau centre de formation à Lancy.



ForXchange, la nouvelle plateforme de change en ligne

La banque a étoffé sa gamme de prestations en ligne en offrant à sa clientèle institutionnelle et professionnelle un service de change en ligne. En collaboration avec la Fintech genevoise Olfa, la banque a développé ce nouveau service qui permet d'effectuer des opérations de change au comptant et à terme en ligne avec un accès optimisé aux fournisseurs de liquidités (*market maker*).

Ce nouveau produit est **principalement destiné aux PME et entreprises**, notamment celles ayant des activités avec l'étranger, en facilitant la gestion en ligne des opérations en devises. Grâce à ForXchange by BCGE, les clients peuvent traiter les principales paires de devises et métaux précieux à un tarif avantageux; 14 devises sont proposées dont le franc, l'euro, le dollar, la livre et le yen ainsi que l'or, l'argent, le platine et le palladium. Il est possible de réaliser des opérations *spot*, à terme, et *swap*, en temps réel, ou de saisir des ordres limités selon une plage horaire étendue.



e-GFI, le portail des gestionnaires de fonds indépendants

Les gestionnaires de fortunes indépendants traitant avec la banque disposent dorénavant d'une **plateforme sécurisée leur permettant de consulter les positions et les opérations en ligne de leur clientèle**. Cet outil a été développé avec la collaboration de l'éditeur Temenos sur base du logiciel Triple A exploité également par la banque pour ses activités de gestion de portefeuilles et de gestion institutionnelle.

Nouveau portail sécurisé pour les accès digitaux de la clientèle

Toujours soucieuse de **lutter contre l'évolution de la menace criminelle en ligne**, la banque a encore renforcé ses moyens de protection. Un nombre significatif d'investissements et de mesures ont été réalisés en 2016. Au niveau des activités traitées, des **vérifications additionnelles** ont été intégrées sur les processus de contrôle d'authentification et de validation des opérations financières.

Afin de soutenir la mise à disposition et la sécurisation de l'ensemble des nouvelles fonctionnalités en ligne, la banque a déployé **un nouveau portail centralisé et unifié en matière d'authentification forte**. Avec un système d'accès unique, le client pourra ainsi bénéficier d'une mise à disposition progressive et sans intervention additionnelle des nouveaux services digitaux de la banque. Un **onglet de communication personnalisé** lui permettra de recevoir les dernières informations de la banque en matière de produits ou de services digitaux.



Outils de paiement en ligne: Paymit et Twint

Participante aux deux projets Paymit et Twint, dorénavant fusionnés, la banque a déployé la première version de ce mode de paiement mobile au mois d'octobre. Celui-ci permet **l'envoi et la demande d'argent en quelques secondes**. Le compte BCGE qui y est lié est directement débité ou crédité. La simplicité des paiements permet, par exemple, de déposer de l'argent sur le compte d'autrui, d'en recevoir sur son compte ou d'en emprunter à un tiers. Dans certains commerces et restaurants, la fonction de paiements permet, grâce à l'appareil photo du smartphone, de **payer en scannant le code QR du produit convoité**. Les transactions sont limitées à CHF 500 par jour (avec toutefois des limites mensuelles). Aucuns frais ne sont facturés sur ces transactions. La sécurité est notamment assurée par un code propre à l'application.

Déploiement de la nouvelle plateforme de paiement Sic4

L'harmonisation des paiements Sic4 est un projet conduit par la place financière suisse qui vise à **rapprocher le système et les pratiques suisses des normes et pratiques européennes** (SEPA notamment), à simplifier les procédures et formats nationaux, et à moderniser l'infrastructure de paiement.

La banque prépare activement cette harmonisation en collaboration avec ses partenaires Finnova, Swisscom et Bottomline. La première phase s'est déroulée en 2016 et a permis la bascule des opérations remises par PostFinance, sur la nouvelle norme ISO20022 des chambres de compensation SIC et EuroSic.

Poursuite de l'amélioration des processus de production bancaire

La banque poursuit son programme d'amélioration de la productivité et de l'efficacité de ses processus. Ainsi, en 2016, dans le domaine des opérations de marchés, plusieurs améliorations ont été apportées dans le traitement automatique des ordres de bourse sur les places étrangères, la gestion centralisée des portefeuilles et la gestion des registres d'actions nominatives.

Nouveaux espaces bancaires et rénovation

Conformément au plan directeur d'implantation, la banque a modernisé et **poursuivi l'installation de nouveaux bancomats**, entre autres dans le bâtiment Skylab situé sur la commune de Plan-les-Quates ainsi qu'à l'Aéroport international de Genève.



L'agence des Pâquis

L'agence des Pâquis, qui a été entièrement rénovée, a officiellement rouvert ses nouveaux bureaux en avril, après d'importants travaux d'une durée de quatre mois. L'agence a fait peau neuve avec le réaménagement complet des espaces, la création d'une zone d'accueil centrale, la modernisation des automates bancaires ainsi que l'installation d'une zone de conseil conviviale et lumineuse pour les clients. La banque dispose à présent d'une agence moderne, située au cœur du quartier des Pâquis, à proximité de la gare et des commerces.

Face à la criminalité physique

Face à l'accroissement des menées criminelles contre ses installations, la banque a encore **renforcé la surveillance et la protection de son parc de bancomats**, notamment en densifiant les interventions des sociétés de contrôle, d'approvisionnement et de réparations. De nouveaux moyens de surveillance et de lutte contre les agressions ont également été déployés dans les agences et les succursales.

Programme chargé d'adaptation aux nouvelles réglementations suisses et internationales

L'exercice 2016 a encore été marqué par le déploiement des nombreux chantiers relatifs aux nouvelles exigences réglementaires, normatives et légales. Dans le domaine du *reporting* à la Banque nationale suisse (BNS), et plus particulièrement afin de satisfaire aux nouvelles exigences de liquidités (LCR/NSFR), la banque a poursuivi le déploiement des fonctionnalités de l'application Fire de BearingsPoint. Dans le domaine relatif à la mise en conformité aux nouvelles normes fiscales, la banque a mis en place les dispositions d'application et les outils nécessaires associés aux accords liés au *foreign account tax compliance act (FATCA)* et ceux pour l'échange automatique de renseignements (EAR). Enfin, plusieurs adaptations des normes, processus internes et fonctionnalités informatiques ont été déployées pour répondre aux dispositions de la Loi sur les placements collectifs (LPCC) et de la Loi d'infrastructures sur les marchés financiers (LIMF).

Nouvelle infrastructure téléphonique

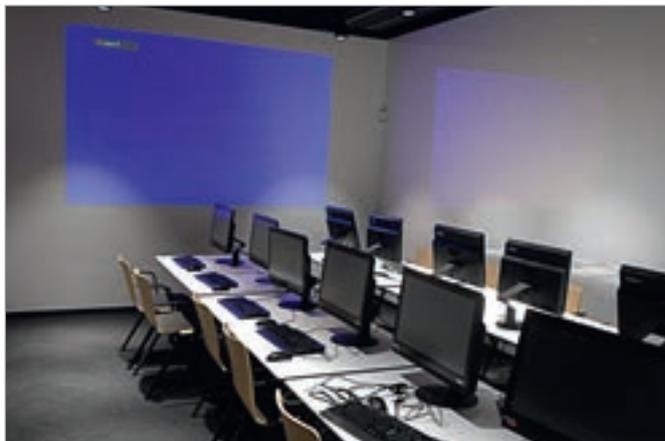
Le changement de comportement de la clientèle de la banque, qui utilise de plus en plus les moyens digitaux mobiles, a incité la banque à **renouveler son infrastructure téléphonique** afin d'assurer un service de meilleure qualité plus efficace et plus rapide. La banque en ligne, la salle des marchés et les unités de support disposent dorénavant de terminaux de dernière génération permettant le traitement, le transfert et la gestion des appels reçus de l'ensemble des types de clientèle de la banque.

Le 65, le centre de formation de la BCGE

La banque a ouvert un nouvel espace à l'usage des collaborateurs pour la formation et la restauration d'entreprise. Ce lieu dénommé 65 en référence à l'adresse du site administratif a été inauguré en juin 2016. Dans une **ambiance contemporaine aux lignes épurées**, la cafétéria 65 accueille les collaborateurs toute la journée, avec une offre culinaire de produits frais qu'ils peuvent manger sur place ou emporter. Ils peuvent également en profiter lors de sessions de formation interne. Il dispose de 80 places assises et d'une terrasse de 50 places. Placé sous la conduite de la section Formation et management development, l'espace formation offre trois grandes salles modulables. Il accueille les collaborateurs pour les nombreux cursus de formation interne ainsi que les clients lors des ateliers d'utilisation de BCGE Netbanking, par exemple.



Le restaurant d'entreprise



Le centre de formation





UNE BANQUE QUI POSITIVE LA FRONTIÈRE.

Aux côtés des frontaliers, des entrepreneurs suisses en France et des entrepreneurs français avec créativité, pragmatisme et expérience.

- Banque cantonale de Genève (France) SA
- Lyon, Annecy et Paris
- Financement de l'immobilier
- Financement de l'entreprise
- Gestion de patrimoine

Contrôle des risques

Un *monitoring* synthétique et systématique

Le contrôle des risques est omniprésent dans la banque à différents niveaux. Les unités de front sont les premières responsables des risques attachés aux affaires, appuyées dans ces tâches par les activités de support. S'y ajoutent les départements spécialisés de contrôle, dit de second niveau, qui surveillent les risques sur une base agrégée. Il s'agit plus particulièrement des départements de Conformité et de Contrôle des risques. Ces unités opèrent un contrôle agrégé des risques et les modélisent pour que la banque puisse conserver le bon équilibre entre risques et revenus. Leur rôle est aussi de suivre et de rapporter au plus haut niveau l'information sur le respect du cadre réglementaire et des limites fixées par le champ normatif et les instances compétentes de la BCGE et des autorités externes à la banque. Ces départements relaient, à travers différents comités opérationnels, leurs analyses, la surveillance des processus mis en place et les informations nécessaires à la gestion de chaque nature de risque.

Le comité des risques (voir page 78) analyse chaque mois l'état des risques. Cet inventaire est analysé sous la forme de rapports et d'examen des positions. Pour la filiale BCGE (France), un comité des risques examine mensuellement la situation et un autre le fait pour les risques liés à l'activité de financement du négoce international. Un comité de supervision de la gestion du bilan et des risques de taux, le comité *Asset and liability management (ALM)*, se tient également sur une base mensuelle.

Il contrôle l'état d'exposition aux risques de taux, les mesures de sensibilité des revenus et de sensibilité de la valeur nette actualisée des fonds propres et analyse les marges de taux de cession interne (TCI).

Les *stress tests* (techniques évaluant la résistance d'une institution financière à un choc sur ses activités) au niveau de l'ensemble du portefeuille font partie intégrante du suivi. Au niveau réglementaire, le *liquidity coverage ratio (LCR)* est publié, les calculs préparatoires au *net stable funding ratio (NSFR)* ainsi qu'au *leverage ratio* ont été effectués.

La BCGE est classée dans la "catégorie 3" selon la circulaire de la Finma 2011/2 qui fixe un seuil minimal de 12% de couverture en fonds propres à respecter en tout temps. La planification des affaires tient compte de ces contraintes dans la projection de la croissance afin de garantir ce niveau de couverture des fonds propres. Le seuil minimal de 12% est largement couvert. A fin 2016, la couverture des fonds propres de la maison mère était de 12.93% et de 13.21% pour le groupe.

Les exigences de publication liées aux fonds propres sont disponibles sur le site de la banque (www.bcge.ch/exigences-publications). Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques de crédit, les risques de marché, les risques sans contrepartie pondérés, le volant anticyclique et les risques opérationnels est calculé régulièrement et publié trimestriellement à l'interne.

Le risque de crédit (voir également page 117)

Etablir une planification roulante des fonds propres pour les prochaines années demande une excellente coordination entre les entités de front et le contrôle des risques. Le choix de la banque de distribuer des enveloppes de fonds propres par domaine d'activité stratégique constitue une base solide pour que les objectifs puissent être atteints tout en respectant le niveau de couverture. Pour l'ensemble des activités répertoriées au sein des plans financier et stratégique, **des enveloppes de risque sont établies afin de fixer le maximum acceptable d'exposition par type d'activité.** Ces enveloppes de risque, planifiées sur trois ans, sont actualisées chaque année. Le rendement des opérations en termes de revenus d'intérêts et de revenus de commissions est mis en balance face aux coûts de l'opération et aux risques encourus, mesurés par les montants potentiellement à risque et leurs probabilités d'occurrence.

Les supputations sur une éventuelle surchauffe du marché immobilier et l'inquiétude exprimée par le régulateur au sujet de cette problématique demeurent. La banque continue de maintenir sa politique de prudence dans l'octroi de crédits. Le taux d'affaires dérogeant aux normes internes (également connues sous le nom d'*exception to policy, ETP*) pour les nouvelles affaires est stable.

La répartition des crédits

La répartition des crédits selon les tranches de montant est stable. Comme pour les années précédentes, on constate pour les crédits inférieurs à CHF 1 million une large distribution avec un mode – soit le nombre le plus fréquent – qui s'établit à environ CHF 0.5 million. La répartition des crédits entre CHF 1 million et CHF 10 millions montre une décroissance constante tandis que celle des crédits de montants supérieurs à CHF 10 millions dénote de quelques points d'accumulation isolés.

Pour les prêts hypothécaires à usage d'habitation, ceux à taux fixes représentaient toujours environ les 4/5 de l'ensemble et les taux en base Libor totalisaient environ 16% du total. Les proportions étaient un peu différentes pour les prêts hypothécaires commerciaux, où les prêts sur base Libor représentaient 34% du total.

Les risques par pays

Les risques sur les pays sont bien diversifiés au sein de la BCGE. Mis à part la France, où la banque a une activité significative à travers sa filiale française BCGE (France) SA, les limites sur les pays sont restreintes à l'utilisation du négoce international et à l'utilisation de banques clientes.

Les limites commerciales par pays sont en place pour l'activité de négoce international; elles sont contrôlées journalièrement par le département Contrôle des risques. Les limites pays pour risques directs (lieu d'incorporation du débiteur) et indirects (lieu du risque économique) ont été régulièrement revues tout au long de l'année; une révision annuelle globale a eu lieu fin 2016.

Les risques indirects, soit les risques liés aux pays pertinents pour la transaction considérée, sont également pris en compte. Ils font l'objet d'un rapport hebdomadaire. Une attention particulière est dévolue au contrôle des prorogations d'échéance pour des transactions qui sont en principe limitées à 90 ou 180 jours. Les risques indirects sont suivis notamment dans les pays de l'Europe de l'Est et d'Asie Centrale. Ils sont liés principalement aux activités sur le négoce de *commodities*.

Les risques concentrés (voir également page 118)

Au sens strictement réglementaire, l'Etat de Genève continue à apparaître naturellement dans la catégorie des "gros risques", ceci de manière récurrente.

Le risque de marché (voir également page 118)

Vu l'activité volontairement réduite de *trading* pour le compte de la banque (nostro), les risques de marché en négoce sont limités. La principale position de ce portefeuille est composée d'environ 45'000 actions BCGE fin 2016 (contre environ 51'000 à fin 2015) pour laquelle la banque est *market-maker* (elle accompagne la liquidité du titre). Les contrôles sur l'évolution du titre et sur les quantités détenues sont quotidiens.

Le risque de taux (voir également page 118)

La sensibilité du bilan à l'effet de valeur (valeur économique des fonds propres) se situe à l'intérieur de la limite fixée par le conseil d'administration en fin d'année. Les taux d'intérêt CHF restent plutôt en zone négative depuis l'établissement de la marge de fluctuation du Libor à 3 mois entre -1.25% et -0.25% par la Banque nationale suisse (BNS). **La banque dispose d'un portefeuille de swaps afin de contenir la sensibilité à une hausse brutale hypothétique** des taux. Les taux à court terme restent très bas. Des mesures de réduction de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres ont été mises en place pour parer aux taux bas.

Le risque de change (voir également page 118)

Le CHF représente plus des quatre cinquièmes du bilan de la BCGE, l'USD et l'EUR le complétant. La banque est peu exposée au risque de transaction sur les devises étrangères. Elle suit et couvre quotidiennement les positions en devises et les stocks de billets.

Le risque de liquidité (voir également page 118)

La banque dispose d'une haute liquidité. Cette liquidité s'est accrue suite à la décision de la BNS de passer les taux en territoire négatif au début de l'année 2015. Le bilan de la banque a dépassé les CHF 21 milliards.

Le risque sur le portefeuille d'immobilisations financières (voir également page 118)

Le portefeuille d'immobilisations financières s'élevait, en décembre 2016, à CHF 1.83 milliard. C'est une protection contre les risques de liquidité ; **il s'agit de compenser la rentabilité très faible des créances comptables** de la Confédération et, donc, d'optimiser les positions afin qu'elles procurent une très grande résilience au risque, tout en ayant une contribution positive par leur rendement. Grâce à ce portefeuille, la banque diversifie ses engagements. Plus de 65% du portefeuille d'immobilisations financières était noté AAA, les autres titres oscillant entre AA+ à A-.

Le risque opérationnel (voir également page 119)

Comme dans nombre d'établissements, les risques opérationnels sont surveillés activement et des mesures supplémentaires sont mises en place pour faire face aux évolutions. Le système de contrôle interne évolue en fonction des besoins de la banque. Avec son système d'indicateurs des risques-clés, *key risk indicators*, la banque choisit un processus évolutif pour détecter les risques opérationnels. Ce tableau se décline au niveau de la banque et des divisions ; il présente au moins un indicateur des risques-clés par processus.

Le risque de non-conformité (voir également page 119)

Le département Conformité, en charge du respect des obligations de conformité (*compliance*) au sein de la banque, chapeaute cinq sections. La première, Réglementation prudentielle et veille, définit le cadre réglementaire interne et assure la veille réglementaire. La deuxième, Activités transfrontières, assure le respect des règles en matière de fourniture de services et produits financiers. La section Lutte contre le blanchiment d'argent prévient et traque le risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. De son côté, Surveillance et contrôles, contrôle l'application du dispositif normatif interne. Pour terminer, Helpdesk et formation, assure une permanence (*hotline*) et la formation continue en *compliance*.

Cette structure permet de couvrir de manière optimale tous les risques relevant de la conformité réglementaire, de manière transversale. Cette organisation centralisée est complétée par des spécialistes directement rattachés aux divisions de front, permettant aux conseillers d'obtenir un appui immédiat dans l'exécution des tâches opérationnelles.





UNE BANQUE QUI CIBLE LA PROTECTION DE VOTRE TEMPS LIBRE ET DE VOS AVOIRS.

Aux côtés des personnes et des familles,
avec attention, rigueur et réactivité.

- Private banking
- Epargne sécurisée
- Prévoyance
- Planification patrimoniale
- Financements hypothécaires

Talents et compétences

La formation et l'expérience des collaborateurs : condition première de la compétitivité

Les clients attendent de leur banquier un conseil professionnel et une offre correspondant à leurs besoins. Depuis plus de dix ans, la BCGE forme ses collaborateurs à la fois à l'approche du diagnostic client (*check up*) et aux métiers toujours plus pointus de la banque par le biais de cursus internes exigeants et certifiants. Le lancement en 2016 de certifications externes ISO 17024, reconnues par la Confédération et délivrées par l'organisme Swiss Association for Quality (SAQ), vient compléter le dispositif en place.

Intégration de nouveaux métiers

A fin 2016, 791 collaborateurs travaillaient pour le groupe BCGE, soit 738 en équivalent plein temps. Par rapport à fin 2015, les effectifs sont en hausse (+2.3%, en 2015 le groupe comptait 773 collaborateurs représentant 721 en équivalent plein temps) d'une part, en raison du développement de nouvelles activités commerciales et, d'autre part, pour soutenir l'essor des nouveaux métiers de la banque à distance (téléphone, netbanking...). Les charges de personnel reflètent aussi les exigences croissantes requises par les métiers bancaires (haute qualification). Elles ont augmenté de 1.7% à CHF 131.3 millions (contre CHF 129.1 millions en 2015).

Entreprise formatrice et sens civique

La BCGE soutient la formation bancaire à Genève par la mise à disposition d'un nombre important de postes de travail pour de nouveaux entrants sur le marché du travail. Qu'il s'agisse **d'apprentissages, de stages universitaires, de formations maturantes ou de places de formation au poste de travail** (métier des crédits), la banque fournit un investissement intense par le biais de ses cadres qui, pour la plupart, supervisent ces jeunes dans les premières étapes de leur carrière professionnelle. Le plus souvent, après leur formation, ils sont titularisés dans l'entreprise.

La BCGE permet également à des jeunes, étudiant ou résidant sur Genève, d'acquérir une première expérience bancaire et des revenus accessoires, puisqu'elle met sur le marché plusieurs dizaines de postes de stagiaires d'été chaque année (en 2016, 45 personnes ont occupé des postes de cette nature pour l'équivalent de 92 mois de travail).

La banque collabore avec l'Office cantonal de l'emploi afin de ne pas négliger, à compétences égales, le recrutement de résidents genevois en recherche d'emploi.

Plus de quatre collaborateurs sur cinq détiennent des titres de la banque

Au 31 décembre 2016, 80% des collaborateurs du groupe détenaient des actions BCGE, acquises par le biais des plans d'intéressement ou les ayant achetées en bourse. A fin 2016, **ils détenaient globalement 86'661 actions** (ou CHF 25.8 millions, soit 2.4% de la capitalisation boursière totale de la banque). En incluant les retraités et les autres bénéficiaires de conditions préférentielles, ce chiffre s'élevait à 100'989 actions, en hausse de 7.3% par rapport à l'année précédente.

70% des collaborateurs BCGE ont suivi une formation spécifique en 2016

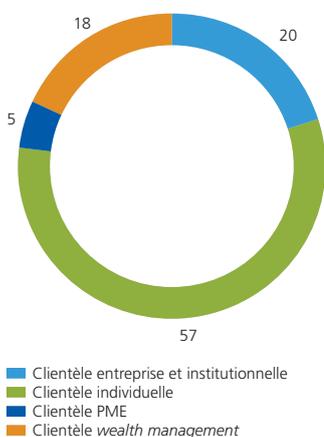
Dans le cadre de sa stratégie de formation continue, la BCGE poursuit le développement des compétences de ses employés. En 2016, 517 collaborateurs ont suivi des formations métiers et/ou managériales d'une durée moyenne de 4.2 jours, soit au total plus de 2'198 jours consacrés à la formation.

Cinquante nouvelles certifications métiers internes

Avec 50 nouvelles certifications métiers délivrées en 2016, le **taux de certification des conseillers clientèle BCGE est de 85%**. Ces certifications métiers accréditent leurs connaissances dans les domaines du financement, de la prévoyance professionnelle et privée ou de la gestion de fortune. 66% des certifiés sont accrédités pour deux domaines de compétences sur trois. Dans un environnement des plus compétitifs, la BCGE continue à densifier la culture financière de ses conseillers en augmentant la proportion des *qualified bankers* au bénéfice de trois certifications internes. L'adoption de la certification de la Swiss Association for Quality (SAQ), clientèle individuelle (norme ISO 17024), contribuera également au renforcement des compétences multidomaines. Dans ce contexte, les certifications de la SAQ, *wealth management* et clientèle entreprises et institutions, planifiées à l'horizon des années 2017 à 2020, accréditeront l'expertise métier des banquiers experts en financement d'entreprises ainsi que des gestionnaires de fortune actifs auprès de la clientèle private banking suisse et internationale.



Certification des collaborateurs par métier proportion selon les certificats attribués



Des formations au service des évolutions réglementaires

106 collaborateurs ont suivi des formations présentielles sur l'échange automatique de renseignements, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017, afin de pouvoir accompagner au mieux notre clientèle sur son impact et ses conséquences. 86 spécialistes ont également été formés sur l'évolution des règles relatives à la fiscalité internationale. En parallèle, **236 collaborateurs ont terminé la certification LBA Evaluation 2016** accréditant les acquis d'un cours en ligne destiné à former les conseillers clientèle à ces nouvelles règles et couvrant notamment la notion du détenteur du contrôle, les nouveaux formulaires ainsi que les règles liées à la société simple. Le plan de formation 2016 comportait également des formations spécifiques d'intégration à l'intention des nouveaux collaborateurs axées sur le renforcement des connaissances relatives aux instructions administratives et normes de sécurités internes ainsi qu'aux respects des exigences légales et de conformité.

Un programme méthodique de *management development*

En 2016, **72 collaborateurs BCGE ont suivi la formation Transfer¹**. Ce cursus de formation en management, axé sur la gestion de crise, comporte quatre modules successifs: la formation standard, le management de crise et deux modules de mise en situation *stress test*. Après un apprentissage pratique des outils nécessaires à la conduite d'équipes allant de l'appréhension du problème à la prise de décision, l'encadrement BCGE s'entraîne ensuite à traiter des situations difficiles en appliquant un processus décisionnel ayant fait ses preuves dans le domaine militaire et en réalisant des exercices calqués sur des situations concrètes. A ce jour, 80% de l'encadrement BCGE est engagé dans le cursus de formation, 40% l'a terminé et 11 "BCGE swiss army award" ont été délivrés. Il s'agit d'une distinction particulièrement exigeante qui couronne le cursus de formation en attestant de la capacité de son détenteur à conduire une *task force* dans des conditions de crise.

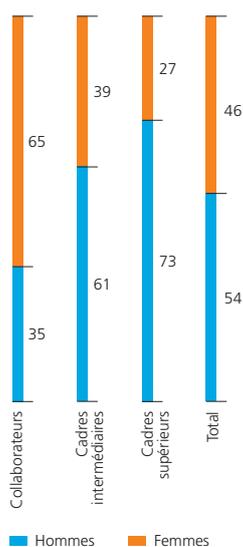
Le **championnat annuel de management, qui s'est déroulé à Genève**, a permis de confronter huit équipes de huit cadres à de nombreuses épreuves de prise de décisions et d'actions sur le terrain. L'équipe championne du bicentenaire était composée d'Hélène De Vos Vuadens, son capitaine, David Bottoli, Nicolas Charavner, Gregory Denizou, Marius Hämmig, Charles Kaser, Laurent Juget et Claudio Pietroforte.

Des formations techniques

Trois apprentis ont obtenu leur certificat fédéral de capacité (dont deux avec maturité professionnelle commerciale), trois collaborateurs ont obtenu des diplômes et certificats délivrés par la société VisionCompliance, dont le diplôme de *compliance officer* spécialiste sanctions, le diplôme de *compliance officer* spécialiste tax compliance, le diplôme de collaborateur fichier central et un certificat de spécialiste QI/FATCA. La BCGE a également eu le plaisir de féliciter deux nouveaux diplômés fédéraux, deux diplômes d'experts en finance et investissements (CIWM/CIIA) ainsi que l'obtention d'un *bachelor of science* en économie d'entreprises avec orientation banque et finance, de trois *master of advanced studies (MAS)* en banque et finance, dont un avec option *wealth management*, délivrés par l'institut Kaléidos, d'un diplôme *swiss fund and asset management officer* délivré par Fund Academy et d'un certificat immoplus délivré par l'Association professionnelle des gérants et courtiers en immeubles de Genève.

¹ www.vtg.admin.ch/fr/organisation/hka.html.

Proportion d'hommes
et de femmes
en %



Egalité des chances

Les femmes occupent 46% des postes, 36% de ceux de cadres et 27% de ceux de la direction ; la BCGE est l'une des banques suisses qui compte la plus forte proportion de femmes dans son encadrement. L'identification de talents prévaut sur toute considération lors des décisions d'engagement ou de nomination. Par ailleurs, la BCGE dispose d'une multitude d'outils d'accompagnement (par exemple la facilitation du temps partiel pour les femmes comme pour les hommes – 27% du personnel travaille à temps partiel – ou le congé parental) ou de sélection (politique de nomination neutre, identification des talents internes par un comité spécifique). Au moyen d'un *benchmarking* des rémunérations du marché bancaire, la BCGE contrôle périodiquement que ses politiques de rémunération ne sont pas discriminantes selon une multitude de critères (âge, ancienneté, sexe, niveau hiérarchique, domaine d'activité...).

Commission du personnel, un partenariat constructif

Qu'il s'agisse de l'enregistrement du temps de travail, qui a mené à la signature d'une convention avec notre partenaire social principal en 2016, ou d'autres thématiques touchant à la politique de l'entreprise en matière de ressources humaines, la Commission du personnel s'implique avec conviction, proactivité et discernement tout au long de l'année.

L'innovation et l'esprit commercial sont récompensés

La BCGE dispose d'un plan d'*incentive* à l'excellence qui inclut quatre prix distribués, en principe, deux fois par an. Le prix *Intrapreneur* récompense l'imagination et la créativité des collaborateurs qui contribuent à faire émerger des idées neuves, génératrices d'améliorations. **Le prix Service center récompense la qualité d'une réalisation orientée sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts.** Le prix *Service à la clientèle* reconnaît l'excellence du service à nos clients, dans le cadre d'une action exceptionnelle ou d'une attitude exemplaire. Le prix *Hubble* récompense les collaborateurs qui ont réussi à convaincre le plus de clients à utiliser les moyens modernes et économiques augmentant leur autonomie dans la gestion de leurs avoirs.

Les Ressources humaines et la direction générale associent les collaborateurs au processus de recrutement de nouvelles compétences. Une prime est versée aux collaborateurs qui contribuent à un engagement, à l'exception des membres de la direction générale et des Ressources humaines.

Les prix distribués aux collaborateurs

Prix	Par équipe/ individuel	But
<i>Avantage Service</i>	Equipe	Soutenir la diffusion de BCGE Avantage service
<i>Check-up</i>	Equipe	Mettre en avant la qualité des conseils prodigués lors des entretiens BCGE Check-up
<i>Hubble</i>	Individuel	Promouvoir les moyens modernes de gestion de ses avoirs
<i>Intrapreneur</i>	Individuel	Encourager l'imagination et la créativité
<i>Oberon</i>	Individuel	Récompenser une idée innovante mise en œuvre
<i>Service center</i>	Individuel	Favoriser les réalisations orientées sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts
<i>Service à la clientèle</i>	Individuel	Appuyer l'excellence du service à la clientèle

De par sa mission légale de banque cantonale et en raison des exigences accrues en matière d'information liées à son statut de société cotée, la BCGE communique de manière spécifique et ciblée avec ses différents publics. Pour ce faire, elle met en place des canaux d'information multiples afin de diffuser une information en continu. Très engagé dans la conduite de la politique de communication interne et externe, le département Communication et relations investisseurs œuvre aux côtés de la direction générale et des collaborateurs du groupe afin d'entretenir un dialogue continu et ouvert avec les actionnaires, clients et institutions externes ainsi que tous les Genevois. En 2016, à l'occasion de son bicentenaire, la banque s'est illustrée sur de nombreux fronts afin de remercier ses clients, ses actionnaires, ses collaborateurs et les Genevois de leur confiance et de leur fidélité depuis 1816.



Des relais d'information réguliers et transparents

Le département Communication et relations investisseurs a pour mission de développer l'image et la réputation du groupe BCGE. Pour ce faire, il assure la conception, la rédaction et la diffusion d'informations régulières et étendues sur des thématiques touchant la banque (prestations, actualités, produits), la place financière et l'économie régionale via de nombreux canaux (médias, internet, publications, événements, relations publiques, productions audiovisuelles, présentations). Il fait, notamment, paraître des chroniques bancaires et boursières régulières dans certains quotidiens romands (286 chroniques en 2016) et organise, quatre fois par an, des conférences de presse permettant d'informer le public de façon approfondie sur les résultats de la banque ou des sujets liés à l'expertise BCGE. En 2016, près de 1'300 articles relatifs à la BCGE ont été publiés dans la presse et les médias électroniques suisses et internationaux, témoignant du rayonnement de l'institution et des relations de confiance qu'elle entretient avec le monde des médias. Publié à 18'500 exemplaires, trois fois par an, le magazine clientèle *Dialogue* présente les réalisations et les services de la banque ainsi que des informations d'intérêt général sur l'économie, avec un accent particulier sur Genève. Une cinquantaine de publications et de présentations institutionnelles font état de l'organisation, des compétences et métiers de la banque. Le site internet (www.bcge.ch) est un vecteur très utilisé par l'ensemble des publics de la banque, permettant de se connecter et d'obtenir à distance des informations 24h sur 24h ; près de 7'421'500 pages d'information ont été vues en 2016. On y trouve, entre autres, ses prestations, produits, plateformes de service en ligne ainsi que des informations et publications financières et économiques. Le site de la banque est également accessible sur application mobile.



Des relations durables avec les clients, actionnaires et investisseurs

La BCGE accorde une importance primordiale aux relations et rencontres avec ses actionnaires et investisseurs. A ce titre, elle organise, chaque année, des événements qui leur sont spécialement destinés; parmi eux, des *roadshows* et l'Assemblée générale annuelle. En 2016, pour fêter son bicentenaire, elle a accueilli 1'100 actionnaires (taux record d'affluence!) autour d'animations exceptionnelles (dîner assis aux couleurs genevoises, marché du terroir genevois, fanfares, Compagnie 1602, Vieux Grenadiers, exposition et films historiques sur la BCGE). Le ministre genevois des finances, Serge dal Busco, y a fait une allocution appréciée. En parallèle, la banque produit des publications financières et économiques régulières à l'intention de ses clients, actionnaires et investisseurs afin de leur présenter ses perspectives macroéconomiques et ses recommandations en matière de placement. En 2016, elle a édité plus de 240 publications financières et économiques. Afin de promouvoir ses convictions en matière de philosophie d'investissement, elle propose, en sus de sa brochure disponible en cinq langues, un film institutionnel, en français et en anglais, qui reprend les principes fondamentaux de sa doctrine de placement. En partenariat avec des institutions cantonales, la BCGE coédite chaque année deux études portant sur un thème d'actualité économique intéressant la communauté régionale. En 2016, son étude sur l'innovation, réalisée avec la Chambre de commerce, de services et d'industrie de Genève et l'OCSTAT, a été citée en référence par les milieux économiques et politiques. En tant qu'entreprise cotée, elle publie ses résultats sur une base semestrielle et annuelle. En 2016, elle a ainsi distribué 3'600 rapports annuels en français et anglais.



Un réseau de partenaires économiques et financiers régional et international

En 2016, le département Communication et relations investisseurs a organisé 44 événements auxquels ont assisté près de 4'000 personnes. Parmi eux, BCGE Asian Desk, un forum de rencontres entre entrepreneurs intéressés de près ou de loin à l'Asie et désirant échanger leurs expériences et leurs méthodes, offrant aux entrepreneurs une expertise à la fois théorique et pratique. Le cycle automnal 2016 des séminaires BCGE L'essentiel de la finance a réuni des conférenciers de renommée internationale. Parmi eux notamment, l'aéronaute suisse Bertrand Piccard, le psychiatre français Christophe André, et le professeur de la London School of Economics, Paul Dolan, qui ont abordé les thèmes de la psychologie positive et du bonheur au travail; à leurs côtés, Christian Dussart, classé parmi les quatre meilleurs professeurs de *marketing* au monde par la Society for Marketing Advances, a évoqué la problématique du digital comme accélérateur de croissance et créateur de valeur pour l'entreprise. Les séminaires ont été relayés par les médias romands et ont fait l'objet d'une édition spéciale de la *Revue Economique et Sociale* (www.bcge.ch/res). Sur le plan international, la BCGE s'est illustrée au travers des événements de son antenne à Hong Kong en décembre. Les présidents du conseil d'administration et de la direction générale ont rencontré les autorités monétaires (HKMA) ainsi que l'ambassadeur de Suisse en Chine pour un échange sur les marchés monétaires, les perspectives économiques ainsi que les opportunités et risques liés aux affaires en Suisse et en Asie. La banque a également invité ses clients à un dîner de gala de haute tenue au Hong Kong Jockey Club; en parallèle, elle a présenté ses activités et les atouts de la Suisse à un public d'entrepreneurs au CMA Building aux côtés du consulat général de Suisse à Hong Kong.



Une information continue aux collaborateurs

La banque assure une communication et une diffusion des informations à l'interne via différentes réunions et comités qui associent les acteurs des métiers de l'entreprise. En parallèle, elle dispose de plusieurs canaux d'information. Dans le domaine électronique, l'intranet permet, en sus du mail, de relayer l'actualité et l'information du groupe, de manière directe et instantanée. Vecteur essentiel, il permet d'accéder aux applications internes et de s'informer sur toutes les nouveautés en cours, règlements-cadres, articles de presse, résultats et marchés financiers, etc. Sur le plan de la communication orale, les collaborateurs sont conviés à une réunion d'information deux fois par an, à l'occasion de la publication des résultats semestriels et annuels. Pour renforcer la culture d'entreprise, à rythme régulier, des *business lunches* ont également lieu durant lesquels un représentant de la banque présente à ses pairs une activité, un métier ou un projet en cours de développement. Le CEO anime diverses présentations internes dans le domaine du *management development*.

Une stratégie de communication digitale ciblée

Pour tirer parti de l'évolution des technologies d'information, la banque a mis en place, dans le cadre de sa stratégie digitale, un programme de surveillance web en matière de réputation et de protection de la marque avec l'appui d'experts externes et internes. Elle maintient aussi une présence sur certains réseaux sociaux tels que LinkedIn ou Facebook. Des outils d'information ont été développés à l'interne et à l'externe via des publications, messages, rubriques spécialisées sur intranet pour les collaborateurs et internet pour les clients et partenaires. La banque informe, à ce titre, régulièrement ses publics des risques et alertes en matière de fraudes et techniques de cybercriminalité, via son site internet (section banque en ligne/sécurité) notamment, afin de les sensibiliser et les encourager à adopter des comportements adéquats et des mesures de prévention lors de l'utilisation des nouvelles technologies.





UNE BANQUE QUI SE BAT POUR LES ENTREPRISES.

Aux côtés des entrepreneurs,
avec constance, technicité et créativité.

- Financement de l'investissement
- Gestion de la trésorerie et des changes
- *Global commodity finance*
- Fusions et acquisitions
- *Private equity*

Politique de responsabilité éthique et environnementale

Une banque cantonale est par nature fondée sur un projet de service à une communauté

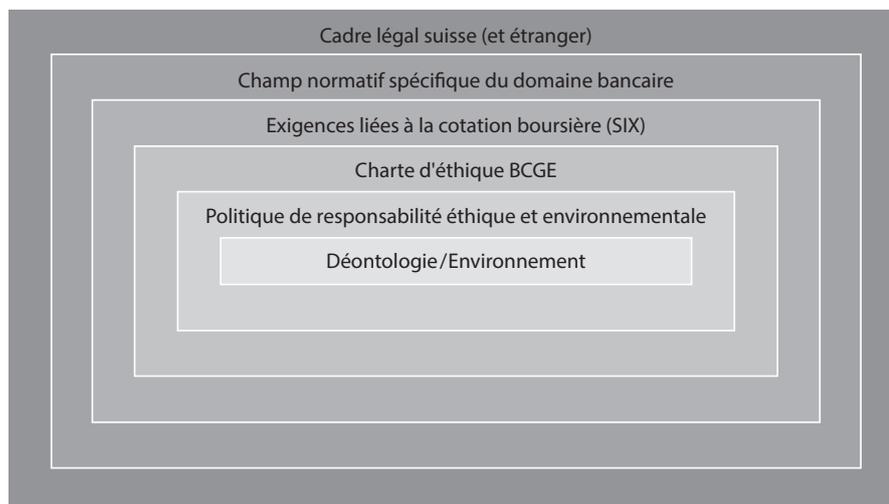
Ce service est exprimé de manière précise dans la Loi : il consiste à contribuer au développement de l'économie de Genève et de sa région. Par ailleurs, la BCGE est par la force des circonstances une banque "ordinaire" soumise aux lois du marché et dont il est attendu qu'elle soit compétitive et profitable. Sa cotation en bourse atteste de la volonté de son actionnaire public de la soumettre pleinement à l'environnement concurrentiel, sans protection ou facilité particulières. La BCGE doit donc concilier ces deux finalités avec la nécessité, condition de survie, de s'adapter à la demande très dynamique du marché bancaire et, ceci, face à plus d'une centaine de concurrents sur la place financière de Genève.

1. INTRODUCTION

C'est pleinement conscient de ce défi que le Gouvernement (Conseil d'Etat et le Grand Conseil par son vote) et la banque ont élaboré en 2003, en complément à la Loi, **une charte d'éthique** adaptée aux réalités du marché bancaire actuel et aux exigences de caractère moral que suscite l'avènement des concepts de "développement durable" et de "responsabilité sociale des entreprises (RSE)".

Depuis plusieurs années, la BCGE a adopté, dans les faits une ligne de conduite très respectueuse de ses responsabilités sociétales. Elle l'a fait autant par respect de ses propres valeurs et de ses idéaux que par intérêt stratégique et commercial. En effet, son exposition au regard de tous au sein d'une communauté économique régionale, en tant que société bancaire de droit public, cotée à la bourse et notée par une grande agence de *rating*, lui impose d'ores et déjà une contrainte de sans-faute en matière de risque de réputation.

Autre paramètre déterminant : le champ normatif du domaine bancaire suisse qui est très dense, et qui fixe de nombreuses limites (que nous éviterons de répéter dans ce chapitre, même s'il s'agit de mesures déployant des effets RSE) et la **surveillance intense exercée par la Finma principalement**, mais aussi par la BNS, ainsi que les exigences en matière de compliance (MROS, MPC, SECO, COMCO). Tout ceci détermine un cadre prescrit déjà très contraignant en matière de bonne conduite et se résume avec le graphique ci-dessous.



2. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La politique de responsabilité éthique et environnementale de la BCGE se fonde en partie sur les textes fondamentaux de la banque :

- Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe)
- La Charte d'éthique de la Banque Cantonale de Genève (adoptée par l'Assemblée générale des actionnaires de la BCGE et par le Grand Conseil genevois en 2003)

et sur la documentation disponible au niveau suisse, à savoir :

- Le Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise (economiesuisse, 2002, mises à jour en 2007 et 2014)
- Responsabilité sociale des entreprises: le point de vue des entreprises (economiesuisse, 2015)
- Position et plan d'action du Conseil fédéral concernant la responsabilité des entreprises à l'égard de la société et de l'environnement (Confédération suisse, SECO, 2015).

3. PRINCIPES ET PARTIES PRENANTES

Responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise

La responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise (REE) regroupe un ensemble de normes qui touchent notamment au respect des Droits de l'homme, des normes relatives au travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Ces normes visent à "optimiser l'utilité des parties prenantes de l'entreprise et à éviter ou atténuer les éventuels effets négatifs de leurs activités" (SECO). Cette notion prend donc en considération l'impact des activités d'une entreprise en termes sociétal et environnemental, éléments auxquels peut être ajouté le concept de bonne gouvernance d'entreprise, considéré comme "un élément phare d'une responsabilité sociale des entreprises judicieuse" (economiesuisse, Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise).

La REE entend **dépasser les exigences réglementaires** comprises dans les textes législatifs sans pour autant prétérer la marche courante de l'entreprise, car "la réussite économique est la première – et la plus importante – fonction d'une entreprise vis-à-vis de la société, car cela lui permet de créer des emplois, de payer des impôts et de poser ainsi la base de la prospérité de la population et de l'économie" (economiesuisse). La REE vise à l'atteinte d'objectifs vis-à-vis de la communauté de façon générale, plus particulièrement vis-à-vis des parties prenantes à l'entreprise, celles qui y participent et celles qui sont sous l'influence de son activité. L'atteinte de ces objectifs assure la pérennité de la banque.

Parties prenantes: les actionnaires

La présence d'une diversité d'actionnaires, parmi les parties prenantes, rappelle à l'entreprise qu'elle est plongée dans un système concurrentiel, non protégé par des caractéristiques monopolistiques comme les grandes régies publiques, par exemple. Les actionnaires sont essentiels, puisqu'ils fournissent la base de fonds propres nécessaires à toute activité bancaire. Il convient de les motiver par des résultats élevés et une politique de distribution bien équilibrée. On notera que l'actionnariat de la BCGE est original, car il est mixte (public et privé), avec un rôle important de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et des Communes genevoises ainsi qu'une **communauté croissante d'actionnaires privés**, composée notamment de clients et collaborateurs. La cotation sur le marché des capitaux de l'action BCGE constitue un gage de transparence et impose, à lui seul, un code de conduite très exigeant.

Parties prenantes : les clients

Le client est le décideur du succès d'une banque. La BCGE entend fidéliser le client individuel et son cercle familial, si possible pour plusieurs générations. Cet engagement sur le long terme exige beaucoup de respect des intérêts de la clientèle et une qualité de conseil de très haut niveau (y compris la dimension déontologique). Les processus de production de ses services bancaires doivent tendre à la meilleure qualité et être formalisés de façon à fournir des prestations homogènes dans le temps. Le partenariat avec la clientèle vise la satisfaction de besoins d'ordre financier. Des enquêtes de satisfaction doivent attester régulièrement de **l'adéquation entre les besoins de la clientèle et les services proposés** par la banque. L'approche *marketing* et les démarches commerciales de la banque seront conçues pour satisfaire des besoins avérés, générer une utilité véritable et préserver les intérêts à long terme des clients. La banque assure, par une documentation complète et variée, la transparence de son offre de produits et de prestations. Elle informe ouvertement et régulièrement sa clientèle de son analyse de la situation économique.

Parties prenantes : les collaborateurs

Dans une société de service et de conseil, la qualité, l'engagement et la loyauté à l'entreprise sont des conditions de survie et de développement. Une entreprise soucieuse de son développement futur s'efforce de recruter, fidéliser et dynamiser ses employés. Outre son obligation de rémunérer équitablement les compétences et performances individuelles, elle se doit de traiter les collaborateurs avec respect, de manière non discriminatoire et de les soutenir dans leur développement professionnel. La politique des ressources humaines de la BCGE met en œuvre ces principes.

Parties prenantes : la communauté

Ce concept général recouvre de nombreux domaines, comme la distribution équitable des services (proximité non discriminante, tarifs justes, etc.), le soutien d'activités socialement responsables, la création de valeur pour les collectivités publiques (impôts, taxes, donations, masse salariale distribuée, etc.), ou encore l'exercice de la mission légale de contribution au développement de l'économie. Dans le domaine du financement, des règles d'intervention bien précises doivent permettre aux petits entrepreneurs et artisans d'être traités avec équité et respect. Dans le domaine du crédit et du placement, il s'agit de veiller à **ne pas soutenir des projets contraires aux principes de responsabilité sociétale de la banque** et, par ailleurs, d'offrir à la clientèle des véhicules d'investissements visant la préservation des ressources naturelles et/ou le soutien d'entreprises à responsabilité sociétale affirmée. Enfin, sur le plan local, la banque informe de son appréciation de l'économie genevoise et participe à des recherches thématiques régionales.

4. OBJECTIFS VISÉS

L'**objectif principal** de l'action de la BCGE est d'assurer sa réussite économique, en lien avec sa mission de services à la communauté telle que stipulée dans l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale du 24 juin 1993.

L'**objectif complémentaire** de la BCGE est de répondre aux attentes de la société en matière éthique et environnementale qui vont au-delà des obligations purement juridiques découlant du respect des dispositions légales, des conventions entre partenaires sociaux et autres contrats.

5. OBJECTIFS PAR PARTIES PRENANTES ET ÉVALUATIONS 2016

Actionnaires

Objectifs	Voies et moyens	Critères de mesure d'efficacité
Adopter une gouvernance d'entreprise conforme aux attentes les plus élevées des parties prenantes	Respecter strictement les exigences légales et réglementaires Adopter une politique de rémunération transparente et valorisant compétences et responsabilités	Eventuelles réactions aux questions sur le rapport annuel et/ou à l'Assemblée générale ★★★
Fidéliser notre communauté d'actionnaires publics et privés	Arrêter un plan stratégique triennal assurant le développement de la banque à moyen terme Assurer une communication et des <i>road shows</i> réguliers Viser des publications nombreuses et détaillées	<i>Return on equity (ROE)</i> Communication aux investisseurs Fonds propres Capitalisation Nombre de clients actionnaires ★★★
Assurer les actionnaires d'une rémunération conforme au marché et compatible avec le développement à terme de la banque	Respecter le <i>Code des obligations</i> , article 663b bis Veiller à la transparence des résultats Permettre au représentant de l'Etat dans le comité de contrôle et à l'organe de révision externe de disposer de toutes les informations pertinentes	<i>Payout ratio</i> ★★★

★★★ Objectifs pleinement atteints.

★★★ Quelques améliorations.

★★★ Domaine d'amélioration prioritaire.

Clients

Engagements pris

Mesures

Critères de mesure d'efficacité

Protéger la sphère privée financière de nos clients

Respecter les normes relatives à la protection des données
Mettre en place un dispositif interne de sécurité contre l'appropriation illicite d'information
S'engager de ne pas utiliser les données privées des clients
Veiller à une sécurité élevée sur le site internet

Absence d'incident de déperdition (plainte/réclamation)

★★★

Offrir des prestations compétitives et répondant à des besoins générant de la valeur

Veiller à une politique modérée en matière d'e-brokerage (pas d'encouragement à la spéculation)
Informers les clients sur les avantages et risques des produits de la banque
Assurer une politique transparente en matière de rétrocessions
Définir une politique loyale de *marketing*

Absence de critique justifiée dans la presse spécialisée (consommateur, etc.)

★★★

Sélectionner la clientèle en évitant d'associer le nom de la banque à des pratiques critiquables

Eviter le blanchiment ou l'accusation de complicité avec un client irrégulier
Soutenir les efforts de régularisation fiscale
Sélectionner soigneusement la clientèle dépositante ou financée en écartant des relations d'affaires qui pourraient s'avérer critiquables
Développer des processus d'examen systématiques pour les situations à risque réputationnel préidentifiées
Veiller, en matière de financement du commerce international, au respect des normes RSE
Prévenir le surendettement en matière de crédits personnels
Octroyer des lignes de risque pays sur la base d'analyses approfondies

Nombre d'incidents de réputation

★★★

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
<p>Diffuser des prestations financières de placement et de prévoyance respectant les intérêts des clients sur le long terme</p>	<p>Rechercher les meilleures solutions de placement pour la clientèle.</p> <p>Développer des produits simples et maîtrisables, orientés sur le long terme et pas sur un jeu spéculatif à court terme</p> <p>Permettre aux investisseurs de contrôler leurs mandats à date régulière</p> <p>Appliquer des normes strictes de financement en matière de crédit</p>	<p>Absence de réclamation fondée, plainte en justice ou auprès de l'<i>ombudsman</i>, concernant les mandats, produits financiers, conseils ou tarifs de la banque</p> <p>★★★</p>
<p>Donner accès à tous nos clients à une information vulgarisée et de qualité</p>	<p>Publier de nombreuses brochures didactiques sur nos prestations et sur les questions financières-clés</p> <p>Organiser chaque année des conférences thématiques en libre accès</p>	<p>Tenue des événements prévus et taux d'assistance</p> <p>★★★</p>
<p>Organiser efficacement les voies de réclamation et de plaintes</p>	<p>Disposer d'une instruction administrative sur le traitement des réclamations et un <i>tracking</i> régulier des réclamations via un <i>reporting</i> au niveau de la direction générale</p> <p>Tenir un inventaire des plaintes contre la banque et en informer régulièrement le conseil d'administration</p> <p>Assurer un suivi régulier des taux de satisfaction de la clientèle dans les études</p> <p>Lancer des enquêtes <i>mister X</i> tous les deux ans</p>	<p>Taux de satisfaction de la clientèle</p> <p>Nombre de dossiers auprès de l'<i>ombudsman</i></p> <p>Nombre de réclamations</p> <p>★★★</p>
<p>Considérer tous les clients sur un plan d'égalité, quel que soit leur niveau de patrimoine</p>	<p>Appliquer une tarification homogène des prestations et services, quelle que soit la surface financière du client</p> <p>Refuser une segmentation de la clientèle qui exclut ou dégrade le traitement des clients dont le patrimoine est modeste</p> <p>Développer des programmes de fidélisation (BCGE Advantage service)</p>	<p>Si nécessaire, contrôle des tarifs par le département Contrôle de gestion</p> <p>★★★</p>
<p>Offrir aux clients la possibilité d'accéder à des produits financiers soucieux du respect de l'environnement et de la responsabilité sociétale</p>	<p>Offrir la possibilité de gérer des mandats institutionnels selon les principes de l'investissement socialement responsable (ISR)</p> <p>Recommander des fonds de type ISR</p> <p>Favoriser les crédits minergie</p>	<p>Présence d'une palette de produits complète</p> <p>Evolution des volumes</p> <p>★★★</p>

Collaborateurs

Engagements pris

Mesures

Critères de mesure d'efficacité

Offrir des conditions de travail permettant une créativité et une productivité de haut niveau

Donner au département Ressources humaines moyens et autorité

Eviter la présence de cahiers des charges trop répétitifs ou précaires

Coopérer avec la médiatrice et le Service social inter-entreprises

Dialoguer avec la Commission du personnel

Développer le dispositif de communication interne

Valoriser, par l'attribution de prix, l'esprit d'entrepreneurs et les performances exceptionnelles

Organiser une voie d'expression des griefs

Audits de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail

Nombre d'affaires au Tribunal des Prud'hommes et qualifications de celles-ci

★★★

Assurer une égalité des chances sans distinction d'origine, de sexe, nationalité ou religion

Valoriser en priorité les talents et l'engagement

Soutenir la formation, le conseil de carrière

Assurer la neutralité politique et idéologique de la banque

Garantir un système de sélection (recrutement/promotion) exempt de tout parti pris et équitable

Dossier de non-respect de ces principes (éventuelle preuve)

★★★

Donner des chances de progression dans les cursus

Définir une politique de formation (avec plan annuel) bien déterminée et exigeante

Suivre les talents et assurer la préparation aux progressions de carrière

Evaluer les performances de manière objective et confidentielle

Inciter les collaborateurs au maintien et au développement de leurs compétences

Evolution du budget formation

★★★

Aligner les rémunérations sur le seul intérêt de l'entreprise et de ses clients

Mettre en place des réglementations internes bien précises

Aligner les politiques de rémunération sur les stratégies à long terme et l'intérêt des clients

Taux de rotation

Perte de talents

★★★

Favoriser la mobilité douce

Soutenir financièrement l'achat d'un abonnement annuel des transports publics genevois (TPG)

Favoriser le covoiturage

Inciter à l'utilisation du train pour les déplacements professionnels

Suivi de ce programme

★★★

Engagements pris

Valoriser une attitude intègre et l'approche RSE dans le management

Mesures

Cours *Horizon Direction* donné à tous les niveaux dirigeants avec modèle *BCGENOMICS* (vision d'ensemble des valeurs, stratégies, méthodes et terminologies en usage au sein de la banque)

Valeurs des *managers* BCGE : courage et indépendance d'esprit, intégrité, engagement et force de travail, soin du détail et capacité de concrétisation

Valorisation du *team building* dans le championnat de management annuel

Critères de mesure d'efficacité

Tenue régulière des cours/*events* listés ici

★★★

La Communauté

Engagements pris

Créer de la valeur pour les collectivités publiques

Mesures

Assurer le développement à long terme de la banque

Critères de mesure d'efficacité

Impôts, taxes, masse salariale, emploi, autres contributions

★★★

Soutenir l'investissement à Genève

Suivre les investissements et dépenses importantes dans l'économie genevoise dans le tableau de bord stratégique

Publication des investissements dans la communauté genevoise

★★★

Promouvoir une utilisation respectueuse des ressources naturelles

Abaisser le niveau d'utilisation des ressources naturelles dans le cadre des rénovations

Promouvoir le recyclage des déchets

Favoriser un comportement respectant l'environnement par le personnel

Sélectionner les fournisseurs en fonction de leur respect des normes de la Loi sur le travail et des normes environnementales

Réduire l'utilisation de ressources par une politique active d'*outsourcing*

Opérer la production bancaire avec des partenaires de grande taille ayant des politiques respectueuses

Respect des directives internes

★★★

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Soutenir les actions de proximité	<p>Préserver des services de proximité</p> <p>Assurer une aide aux handicapés dans les agences</p> <p>Soutenir les actions sociales locales par un budget particulier</p> <p>Soutenir le sport populaire, en priorité dans le cadre du <i>sponsoring</i></p>	<p>Nombre de clients à facultés réduites</p> <p>★★★</p>
Veiller au respect de l'environnement	<p>Des objectifs à niveau stratégique sont fixés dans le plan stratégique (chauffage, consommation de papier, traces carbone, etc.)</p> <p>Par rapport à la taille de la banque, les mesures d'éco-efficacité sont de niveau élevé. Elles sont largement inspirées par la norme ISO 14001 sur le management environnemental</p> <p>Le rapport annuel contient des indications précises</p>	<p>Bilan écologique</p> <p>★★★</p>
Disposer d'une politique de responsabilité éthique et environnementale en ligne avec les réalités extérieures	<p>Suivre les évolutions du débat societal</p>	<p>Participation à des séminaires</p> <p>Adaptation éventuelle de la politique</p> <p>★★★</p>

6. MISSION, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Mission

La politique de responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise de la BCGE constitue un cadre supplémentaire allant au-delà des exigences réglementaires fixées par les lois et les autorités de surveillance (Banque nationale suisse, Finma, etc.) et permettant à la banque d'ancrer son activité de manière harmonieuse avec chacune de ses parties prenantes, sans préteriter la marche de ses affaires.

Rôles et responsabilités par entité

Le conseil d'administration adopte la politique de responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise et informe les actionnaires sur son application au travers du rapport annuel. La direction générale fixe les objectifs opérationnels de cette politique au niveau de la banque, contrôle leur atteinte et établit un rapport succinct au conseil d'administration.

7. GESTION OPÉRATIONNELLE

Objectifs concrets

Des objectifs concrets sont fixés dans le plan stratégique de la banque (chauffage, consommation de papier, traces carbone, etc.). Par rapport à la taille de la BCGE, les mesures d'éco-efficacité adoptées sont de niveau élevé. Elles sont largement inspirées par la norme ISO 14001 sur le management environnemental.

Au quotidien, la BCGE **réduit son empreinte environnementale** par la diminution de la consommation d'énergie, de papier, de cartouches d'encre, de matériel de bureau ainsi que de déchets dont elle améliore sans cesse la gestion. Par exemple, les imprimantes de la banque sont programmées pour effectuer des impressions recto verso par défaut.

Informatique et consommation d'énergie

La BCGE adhère au concept du *green IT* (informatique verte), car elle tient compte des contraintes et des coûts en énergie au niveau de l'alimentation électrique et de la climatisation des matériels informatiques. Son objectif est d'améliorer la performance énergétique des outils de production informatique. Lorsqu'elle doit opter pour des équipements, la **BCGE prend ses décisions de manière économique et écologique**. Le renouvellement soutenu de l'ensemble des infrastructures permet de disposer des technologies les plus récentes (virtualisation, stockage centralisé, partage des puissances de calcul) en conformité avec les futures normes écologiques du centre de calcul.

Par souci de simplification et d'optimisation, la BCGE a ainsi choisi d'héberger l'essentiel de son infrastructure informatique dans un centre de calcul externe, réduisant ainsi la consommation d'électricité et le dégagement de chaleur. L'externalisation permet l'utilisation de technologies de virtualisation des serveurs, décomposant les différents appareils en petites unités virtuelles. Cette option permet de réunir des composants de taille modeste au sein d'un même système logique de dimension plus importante. La gestion centralisée des serveurs permet aussi d'adapter leurs performances en fonction de l'énergie disponible, tout en respectant le niveau de services convenu.

Gestion des déchets et des transports

Dans le cadre du recyclage, les services généraux de la BCGE poursuivent leur mission de manière responsable en centralisant et en triant les consommables professionnels (papier, cartouches d'encre usagées, composants informatiques) dans les bâtiments de la banque. Les collaborateurs y participent en jetant leurs déchets personnels (piles, pet, aluminium) dans des points de collecte. Chacun d'entre eux dispose de deux poubelles, une pour le papier, l'autre pour les déchets non recyclables.

Lors de l'achat, de la reprise de biens d'équipement ou de la commande de consommables, le département Logistique suit les conditions générales d'achat du groupe BCGE qui vise le **respect de l'environnement**. Il se base sur le guide des achats professionnels responsables diffusé par le Service cantonal du développement durable (SCDD).

L'essentiel du transport du courrier entre les bâtiments de la banque est confié à un prestataire qui se doit d'utiliser des véhicules appartenant à la classe la moins polluante de la norme Euro N5. En ville, le courrier léger est acheminé par un prestataire travaillant avec des coursiers à vélo.

CONSOMMABLES	2016	2015	2014	2013
Achat papier (nombre de feuilles) dont :	6'393'000	6'445'000	6'960'000	6'595'000
<i>Fibres de bois FSC</i>	67'000	45'000	35'000	70'000
<i>Fibres d'eucalyptus FSC</i>	4'251'000	3'300'000	5'775'000	4'325'000
100% recyclé	2'075'000	3'100'000	1'150'000	2'200'000
Destruction papier (en tonnes)	53.7	59.1	60.7	46.1
Récupération PET (en kg)	1'198	1'227	1'188	987
Composants informatiques (en kg) ¹	781	68	1	1'700

¹ Les composants informatiques ne sont pesés que quand ils sont livrés à l'usine de recyclage; avant cela, ils sont entreposés.

Rénovation des infrastructures

La section Travaux de la BCGE poursuit les transformations et les rénovations de locaux de manière économique et écologique, en collaboration avec les autorités cantonales, les architectes et les bureaux d'ingénieurs. Dans le cadre de son partenariat avec l'Office cantonal de l'énergie, l'audit énergétique du bâtiment du quai de l'Ile, réalisé en 2016, a permis de mettre en évidence des pistes d'amélioration. Un projet **d'optimisation du système de production de froid** de ce bâtiment est notamment à l'étude. Lors de travaux, la BCGE se soucie particulièrement de l'impact des matériaux employés, que ce soit dans ses achats ou dans ceux de ses sous-traitants et du respect des fournisseurs de leur obligation de trier leurs déchets.

Lors de ses appels d'offres, la BCGE privilégie les entreprises conscientes des aspects environnementaux et œuvrant pour la proximité afin de réduire les déplacements et le volume d'émissions nocives qu'ils entraînent.

Concentration des activités centrales de la banque sur deux sites opérationnels

Les bénéfices pour l'environnement sont visibles au travers de l'amélioration des ratios coûts-besoins environnement des infrastructures. La BCGE optimise le ratio des places de travail en concentrant ses activités hors agences. La banque a deux sites principaux : un pôle essentiellement commercial (sur le site de l'Ile) et un pôle opérationnel, administratif et de formation (à Lancy).

Optimisation des coûts environnementaux

Les options retenues, lors des études réalisées dans le cadre du projet cantonal de nouvelle offre d'électricité (NOE) du Service de l'énergie (ScanE), ont continué à porter leurs fruits, puisque les consommations d'électricité s'affichent à nouveau en baisse. La consommation à Genève est passée en deux ans de 4'155'634 à 3'987'415 kWh, soit **une baisse de 4.0%**. Afin de minimiser les effets sur l'environnement de sa consommation, la BCGE a opté pour une électricité respectueuse de l'environnement, provenant d'origine hydraulique, proposée par son fournisseur. Lors de la modernisation de ses équipements, la BCGE mène des actions d'optimisation énergétique et recherche systématiquement la mise en œuvre de solutions écopéformantes. Elle participe au programme Ambition Négawatt Vision de son fournisseur d'électricité, les SIG, et a déjà réalisé plusieurs économies d'énergie. Ambition Négawatt Vision s'adresse aux entreprises qui s'engagent activement dans la mise en œuvre d'une politique d'efficacité énergétique et travaillent en étroite collaboration avec l'équipe éco21 des SIG.

ÉLECTRICITÉ	2016 (kWh)	2015 (kWh)	2014 (kWh)	Var. kWh (1an)	Var. kWh (2 ans)
Centre-ville	1'390'569	1'393'349	1'426'840	-2'779	-36'271
Lancy	1'421'430	1'413'002	1'506'193	8'428	-84'763
Agences	1'171'966	1'227'711	1'222'601	-55'745	-50'635
Total	3'987'415	4'034'062	4'155'634	-50'096	-171'669

GAZ	2016 (kWh)	2015 (kWh)	2014 (kWh)	Var. kWh (1an)	Var. kWh (2 ans)
Centre-ville ¹	993'763	998'508	916'957	-4'745	76'806
Total	993'763	998'508	916'957	-4'745	76'806

EAU	2016 (m³)	2015 (m³)	2014 (m³)	Var. m³ (1an)	Var. m³ (2 ans)
Centre-ville	4'286	6'484	7'019	-2'198	-2'733
Lancy	2'154	1'912	2'392	242	-238
Agences	3'214	3'609	2'641	-395	573
Total	9'654	12'005	12'052	-2'351	-2'398

¹ En plus du siège, trois agences, sises dans des immeubles propriété de la BCGE, sont également chauffées au gaz.

Source : SIG

Transports verts et gestion des risques

La BCGE encourage l'utilisation des transports publics. Dans sa politique de mobilité, elle propose des indemnités mensuelles, sous forme par exemple d'une contribution à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. Ces indemnités ont totalisé CHF 65'000 et ont été distribuées à 29% des collaborateurs travaillant à Genève. La banque a également proposé, sur son site intranet, **des solutions de covoiturage**. Enfin, des conditions particulières sont offertes aux collaborateurs des sites hors Genève. La banque prescrit également à son personnel d'utiliser le plus possible le train et les autres moyens de transport public terrestre pour leurs déplacements professionnels.

En outre, avec un réseau d'agences le plus dense du canton de Genève (vingt-deux agences), elle favorise la proximité pour ses clients en leur permettant de minimiser leurs déplacements en voiture ou d'utiliser les transports en commun qui desservent toutes les agences du groupe.

Gamme de prestations BCGE

Dans son offre de produits d'investissement, la BCGE a intégré des concepts visant à soutenir le financement d'une économie durable et de long terme. Elle propose une ligne de prestations bancaires, BCGE Performance responsable, qui cherche à intégrer au mieux des critères éthiques et écologiques.

Crédits

BCGE Simplissimmo : Ce prêt hypothécaire destiné aux particuliers finance aussi les investissements qui suivent les prescriptions du label Minergie. Cette option "verte" permet d'optimiser le confort dans le respect de l'environnement et d'obtenir un taux préférentiel.

BCGE Leasing : La BCGE offre un taux préférentiel pour le financement de véhicules neufs propres qui consomment peu de carburant et émettent moins de polluants. Ce taux préférentiel s'applique aux véhicules qui figurent sur la liste des véhicules les moins polluants établie par le Canton.

Investissement et gestion des avoirs

Synchrony LPP 40 SRI : Le fonds investit uniquement dans des actifs (actions, obligations et fonds de placement) généralement reconnus comme durables ou encore socialement responsables. Ces termes similaires désignent une approche de la gestion dans laquelle le besoin de performance économique s'accompagne du respect de l'environnement et d'un certain nombre de valeurs humaines et éthiques.

Synchrony Swiss Small and Mid Caps : Le fonds investit à long terme dans environ 30 valeurs secondaires suisses (entreprises cotées hors SMI) choisies notamment sur la base de critères durables. Pour être sélectionnées, les entreprises doivent ainsi présenter des qualités financières, sociales et environnementales à la fois globalement équilibrées et individuellement supérieures à la moyenne.

Synchrony Swiss Government Bonds : Le fonds investit dans des obligations de la Confédération pour au minimum deux tiers de sa valeur. Le solde peut être investi en obligations ou autres titres de créances émis ou garantis par une collectivité de droit public suisse ou par une centrale suisse d'émission de lettres de gage.

Ces trois fonds de la banque réunissent une fortune de CHF 216 millions. Avec les autres mandats et fonds gérés pour le compte de clients, la BCGE gère près de CHF 800 millions d'actifs selon les principes de durabilité.

Trade finance

Dans le cadre de financement du négoce international, les documents internes servant à étayer les décisions d'octroi de crédit ou d'autres services bancaires intègrent les critères environnementaux sociaux et de gouvernance dans l'analyse des risques, notamment, et la sélection des partenaires.





UNE BANQUE QUI MUSCLE LE FINANCEMENT DE VOTRE RETRAITE.

Aux côtés des caisses de pension,
des fondations, des *family offices*,
avec sélectivité, sagesse et patience.

- Gestion institutionnelle
- Fonds de placement
- Fondations de prévoyance
- Stratégies de protection de portefeuille
- Salle des marchés

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1.	STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT	78
1.1	Structure du groupe	78
1.1.1	Structure opérationnelle	78
1.1.3	Périmètre de consolidation	80
1.2	Actionnaires importants	80
1.3	Participations croisées	80
2.	STRUCTURE DU CAPITAL	81
2.1	Capital	81
2.2	Capital autorisé ou capital conditionnel	81
2.3	Modification du capital	81
2.4	Actions et bons de participation	81
2.4.1	Actions et bons de participation	81
2.4.2	Politique de distribution	81
2.5	Bons de jouissance	81
2.6	Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	81
2.6.1	Restrictions de transfert	81
2.6.2	Motifs justifiant l'octroi de dérogations	81
2.6.3	Inscription des <i>nominees</i>	81
2.6.4	Procédure	81
2.7	Emprunts convertibles et options	81
3.	CONSEIL D'ADMINISTRATION	82
3.1	Membres	82
3.2	Autres activités et groupements d'intérêt	86
3.3	Ordonnance contre les rémunérations abusives	86
3.4	Election et durée du mandat	86
3.5	Organisation interne	87
3.5.1	Répartition des tâches au sein du conseil d'administration	87
3.5.2	Comités du conseil d'administration	87
3.5.3	Méthodes de travail	87
3.6	Compétences du conseil d'administration et de la direction générale	88
3.7	Instruments d'information et de contrôle	89
4.	DIRECTION GÉNÉRALE	92
4.1	Membres	92
4.2	Autres activités et groupements d'intérêt	93
4.4	Contrats de management	94
5.	RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS	94
5.1	Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation	94
5.3	Transparence	96
6.	DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES	96
6.1	Limitation et représentation des droits de vote	96
6.2	Quorum statutaire	96
6.3	Convocation de l'Assemblée générale	96
6.4	Inscriptions à l'ordre du jour	96
6.5	Inscription au registre des actions	96

7.	PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE	97
8.	ORGANE DE RÉVISION EXTERNE	97
8.1	Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	97
8.2	Honoraires de révision	97
8.3	Honoraires supplémentaires	97
8.4	Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision	97
9.	POLITIQUE D'INFORMATION	97
	COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU GROUPE	99

Le rapport ci-dessous décrit les principes de conduite et de contrôle du groupe BCGE. Il est structuré selon la directive portant sur la *corporate governance* de la SIX Swiss Exchange (ci-après SIX), qui s'applique pour l'exercice au 31 décembre 2016, et reprend sa numérotation. Des sauts de numérotation indiquent que les paragraphes correspondants de la directive ne s'appliquent pas à la BCGE.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Structure opérationnelle

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève. Elle exploite des succursales et des agences. La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Les 1'479'174 titres au porteur étant cotés, la capitalisation boursière est calculée sur la base d'un cours de CHF 297.75 au 31 décembre 2016. Pour la situation dès le 2 février 2017, voir ci-après et le point 2. *Structure du capital*.

Numéro de valeur, titre au porteur	164'268
Numéro ISIN, titre au porteur	CH0001642682
Capitalisation boursière (31.12.2016)	CHF 1'072 millions, titres nominatifs ¹ et au porteur
	CHF 440 millions (montant exact CHF 440'424'058), titres au porteur uniquement
Numéro de valeur, titre nominatif (dès le 2.2.2017)	35'049'471
Numéro ISIN, titre nominatif (dès le 2.2.2017)	CH0350494719

¹ La capitalisation des titres nominatifs est calculée sur la base d'un cours de CHF 148.875 proportionnellement aux actions au porteur.

L'organigramme du groupe BCGE figure en page 20. Les principes de cette organisation sont les suivants :

- la Banque Cantonale de Genève est organisée en cinq divisions conduites par les membres de la direction générale, dont la composition et les compétences sont décrites en pages 17, 88 et 92 ;
- la coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par le président de la direction générale et son état-major et, d'autre part, par un fonctionnement matriciel ;
- le fonctionnement de base ci-dessus est renforcé par des comités stratégiques chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Il s'agit notamment des institutions décrites dans le tableau ci-dessous :

Comité des crédits
Composition du comité
Yves Spörri (président depuis le 1.1.2017)
Pierre-Olivier Fragnière (vice-président)
Claude Bagnoud (président jusqu'au 31.12.2016, puis 2 ^e vice-président depuis le 1.1.2017)
Blaise Goetschin (sans droit de vote, avec droit de veto)
Sébastien Collado (jusqu'au 31.12.2016)
Marius Hämmig
Tanguy de Jaegere
Charles Kaeser
Raoul Monnay
Rôles principaux
Décisions des engagements de crédit de sa compétence
Décisions du niveau de provisionnement lors d'annonces du risque décroître et du transfert des dossiers au département Contentieux ou à la section Workout

Comité des risques (CRISK)
Composition du comité
Eric Bourgeois (président)
Claude Bagnoud (vice-président jusqu'au 31.12.2016)
Yves Spörri (vice-président depuis le 1.1.2017)
Marc Doerks (secrétaire)
Pierre-Olivier Fragnière
Jean-Marc Joris
Jérôme Monnier (jusqu'au 31.12.2016)
Marie-Anne Bourgoz Gorgé
Rôles principaux
Superviser le dispositif en matière de contrôle et de gestion des risques
Améliorer l'identification et la prévention des risques
Emettre le cas échéant des avis d'alerte à l'intention de la direction générale

Comité de stratégie de placement

Composition du comité

Constantino Cancela (président)
 Valérie Lemaigre (vice-présidente)
 Pierre Weiss (secrétaire)
 Jean-Paul Dellenbach
 Nicolas Demierre
 Amin Khamsi
 Axel Moser
 Marc Riou
 Pierre Sauvagnat
 Eric Wesse

Rôle principal

Détermination de la stratégie de placement

Comité *asset and liability* management (CALM)

Composition du comité

Blaise Goetschin (président)
 Eric Bourgeaux (vice-président)
 Marc Doerks (secrétaire)
 Claude Bagnoud
 Pierre-Olivier Fragnière
 Yves Spörri (depuis le 1.1.2017)
 Jérôme Monnier (jusqu'au 31.12.2016)
 Marie-Anne Bourgoz Gorgé
 Valérie Lemaigre
 Pierre Sauvagnat

Rôles principaux

Conduite et contrôle de la politique financière, supervision de la gestion prévisionnelle du bilan et des risques de taux et de liquidité

Comité de stratégie informatique (CSI)

Composition du comité

Eric Bourgeaux (président)
 Jean-Marc Joris (vice-président)
 Sylvie Ammann (secrétaire, sans droit de vote)
 Blaise Goetschin
 Claude Bagnoud (jusqu'au 31.12.2016)
 Yves Spörri (depuis le 1.1.2017)
 Marc Doerks
 Cornelia Friedhoff
 Guy Reboh
 Daniel Stocco

Rôles principaux

Surveillance de l'implémentation de la stratégie informatique
 Contrôle de l'utilisation du budget informatique

Commission des crédits à risque accru (CCRA)

Composition du comité

Philippe Marti (président)
 Raoul Monnay (vice-président)
 Tanguy de Jaegere
 Christophe Weber

Rôles principaux

Décisions liées aux affaires de crédits en souffrance (contentieux, *workout*)
 Décisions/préavis aux organes supérieurs sur les abandons de créances

Comité stratégique organisation (CSO)

Composition du comité

Jean-Marc Joris (président)
 Jérôme Monnier (vice-président et membre jusqu'au 31.12.2016)
 Claude Bagnoud (vice-président depuis le 1.1.2017)
 Guy Reboh (secrétaire)
 Blaise Goetschin
 Christophe Weber

Rôles principaux

Surveillance de l'adéquation de l'organisation
 Suivi des grands projets d'organisation

1.1.3 Périmètre de consolidation¹

Le périmètre de consolidation complet comprend notamment, au 31 décembre 2016, les sociétés, filiales détenues à 100% :

- Banque Cantonale de Genève (France) SA (www.bcgef.fr), Lyon, capital-actions de EUR 20 millions ;
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions ;
- Dimension SA, Lausanne, capital-actions de CHF 300'000 ;
- Dimension Corporate Finance SA, Genève, capital-actions de CHF 160'000 ;
- Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon, capital-actions de EUR 10'000 ;
- Rhône Saône Léman SNC, Lyon, capital-actions de EUR 10'000 ;
- Swiss Public Finance Solutions SA, Genève, capital-actions de CHF 400'000.

1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE au 31 décembre 2016 :

Participations détenues par les actionnaires importants

Situation au 31.12.2016

Actionnaires	Actions porteur	Actions nominatives A et B	Total des voix	Valeur nom. CHF pour act. porteur	Valeur nom. CHF pour act. nominatives	Total valeur nominale	% en voix	% en capital
Etat de Genève	338'636	2'510'443	2'849'079	33'863'600	125'522'150	159'385'750	49.80%	44.27%
Ville de Genève	147'270	1'208'106	1'355'376	14'727'000	60'405'300	75'132'300	23.69%	20.87%
44 Communes genevoises	5'753	523'103	528'856	575'300	26'155'150	26'730'450	9.24%	7.43%
Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG)	214'400	0	214'400	21'440'000	0	21'440'000	3.75%	5.96%
Total	706'059	4'241'652	4'947'711	70'605'900	212'082'600	282'688'500	86.49%	78.52%
Capital existant	1'479'174	4'241'652	5'720'826	147'917'400	212'082'600	360'000'000	100%	100%

Les annonces de prise de participation publiées au cours de l'exercice 2016 sont consultables via le lien internet suivant :

http://www.six-swiss-exchange.com/shares/companies/major_shareholders_fr.html?fromDate=19980101&issuer=3253.

1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des actions ayant le droit de vote.

¹ Le périmètre de consolidation complet est présenté en page 126.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

L'action unique a été introduite le 2 février 2017. Les actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 100 ont été converties (dans un rapport de un à deux), ainsi que les actions nominatives A et B d'une valeur nominale de CHF 50 (dans un rapport de un à un), contre des nouvelles actions nominatives uniques cotées d'une valeur nominale de CHF 50.

Après la conversion, le capital-actions de la Banque Cantonale de Genève de CHF 360'000'000 est resté inchangé et se compose de 7'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50. Elles sont cotées à SIX Swiss Exchange.

L'introduction de l'action unique a modifié la répartition des droits de vote (voir la nouvelle répartition dans le tableau en page 15. Dans les points 2.4.1 et 2.6.1 qui suivent, le passé a été utilisé pour décrire la situation au 31 décembre 2016, la date de référence est indiquée après le verbe.

2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

2.4.1 Actions et bons de participation

Le capital était (au 31 décembre 2016) composé d'actions nominatives "A" et "B" et d'actions au porteur, soit un total de 5'720'826 actions, toutes entièrement libérées:

- 2'651'032 actions nominatives "A", d'une valeur nominale de CHF 50;
- 1'590'620 actions nominatives "B", d'une valeur nominale de CHF 50;
- 1'479'174 actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 100.

Les actions au porteur étaient (au 31 décembre 2016) cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Les actions nominatives étaient (au 31 décembre 2016) détenues exclusivement par les collectivités de droit public genevoises et n'étaient pas cotées.

Chaque action donne droit à une voix (*one share – one vote*) ainsi qu'à une part proportionnelle des bénéfices nets de la société et du produit de liquidation. Les actions nominatives "B" conféraient (au 31 décembre 2016) à leur titulaire les mêmes droits patrimoniaux que ceux attachés aux actions au porteur.

Il n'y a pas de capital-participation.

2.4.2 Politique de distribution

Le but de la banque est de maintenir une politique de distribution de dividendes inscrite dans la continuité, basée sur le respect et la motivation des actionnaires publics et privés. Elle tente d'assurer aux investisseurs un rendement de l'action (dividende et cours) en ligne avec les conditions de marché (bourse, taux d'intérêt...) et conforme aux objectifs fixés par la planification stratégique de la banque. Elle réduit ou suspend le dividende en cas d'événement extraordinaire, notamment en vue de sauvegarder le taux de couverture des fonds propres.

2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des *nominees*

2.6.1 Restrictions de transfert

La Constitution du Canton de Genève, dans son article 189, alinéa 2, indique que le Canton et les Communes doivent détenir la majorité des voix attachées au capital social de la banque. Par ailleurs, les actions nominatives n'étaient (au 31 décembre 2016) transférables qu'entre collectivités publiques. De plus, chaque Commune était (au 31 décembre 2016) tenue de conserver au moins 2'010 actions nominatives "A" d'une valeur nominale de CHF 50.

2.6.2 Motifs justifiant l'octroi de dérogations

Aucune dérogation n'est accordée.

2.6.3 Inscription des *nominees*

Au 31 décembre 2016, les statuts de la banque ne comprenaient pas de disposition permettant l'inscription de *nominees* au registre des actionnaires.

2.6.4 Procédure

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe, www.bcge.ch/loi-bcge), soumise au référendum.

2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible ni option.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Membres¹

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la circulaire Finma 2008/24 Surveillance et contrôle interne – banques.



Jean-Pierre Roth

né le 28 avril 1946, nationalité suisse.

Président, désigné en 2010 par le Conseil d'Etat.

Docteur en sciences politiques, mention économie internationale, de l'IUHEI et docteur en sciences économiques honoris causa de l'Université de Neuchâtel. Entré en 1979 à la Banque nationale suisse (BNS) où il a effectué l'essentiel de sa carrière professionnelle. En 1996, le Conseil fédéral l'a nommé à la fonction de vice-président de la direction générale de la BNS. A pris, en 2001, la présidence de la direction générale, qu'il a assumée jusqu'en 2009. A également occupé plusieurs fonctions importantes, en tant que membre et président du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux (BRI), gouverneur du Fonds monétaire international (FMI) pour la Suisse et représentant de la Suisse au Conseil de stabilité financière. Jean-Pierre Roth quittera le conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale du 25 avril 2017.



Josef Küttel

né le 20 juin 1952, nationalité suisse.

Vice-président, élu en 2010 par les actionnaires au porteur.

Après avoir effectué un apprentissage aux CFF, il a obtenu le titre KMU Diplom de HEC Saint-Gall et effectué un Senior Executive Program de la Columbia Business School de New York. 40 ans d'expérience dans le domaine des transports, plus spécifiquement dans les activités techniques et l'exploitation d'entreprises de transports, en particulier dans la branche ferroviaire. De 1997 à 2012, il a été CEO du groupe Ermewa à Genève. Depuis le 1^{er} janvier 2013, il est membre du conseil d'administration d'Ermewa Holding SA, Puteaux, France (vice-président). Josef Küttel quittera le conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale du 25 avril 2017.



Mourad Sekkiou

né le 5 octobre 1957, nationalités suisse, algérienne et française.

Secrétaire, désigné en 2006 par le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Titulaire du brevet d'avocat genevois depuis 1987, d'un mastère en droit bancaire et financier obtenu auprès de l'Université de Boston ainsi que de deux licences en droits suisse et français obtenues respectivement auprès des Universités de Genève et de Lausanne. Avocat au barreau de Genève, associé dans une étude de la place, principalement actif dans les domaines du droit bancaire, commercial et dans le contentieux.



Grégoire Carasso

né le 12 septembre 1980, nationalité suisse.

Membre, désigné en 2014 par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Membre du comité Risques et stratégie.

Diplômé en histoire et politiques internationales (IHEID) et titulaire d'un MBA de l'Université de Genève. Après avoir travaillé au sein de plusieurs PME genevoises, il rejoint en 2007 l'Université de Genève comme adjoint du Rectorat aux affaires académiques, depuis 2013, comme administrateur du Global Studies Institute et depuis 2016 comme docteurant.



Gina Empson

née le 23 mars 1958, nationalités suisse et britannique.

Membre, désignée en 2014 par le Conseil d'Etat. Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence BSc en finance et économie de l'Université de Southampton, Angleterre. Membre de l'Institute of Chartered Accountants in England & Wales depuis 1983 et expert-réviseur agréé, membre de la Chambre Fiduciaire suisse. Nommée par le groupe PriceWaterhouse comme auditeur à Genève en 1984. Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la finance incluant 10 ans avec le groupe Serono/BioChem; d'abord comme analyste financier pour Fabio Bertarelli, le fondateur de Serono, puis responsable des filiales opérationnelles et commerciales du groupe. En 1999, elle a créé ICS Corporate Services SA, Genève, une fiduciaire indépendante puis, en 2009, Swiss Labour Contractors, Genève, une société de location de services.

¹ Aucun administrateur

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe;
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue;
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.



Fabienne Knapp

née le 9 février 1965, nationalité suisse.
Membre, désignée en 2006 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité de Contrôle.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'EPFL ainsi que d'un mastère en sciences bancaires et financières de HEC Lausanne. Elle a occupé les fonctions d'ingénieur informatique, de consultante financière en organisation et stratégie bancaire ainsi que dans le domaine de la gestion des risques, notamment chez Sherwood Alliance, Reuters, André & Cie et Darier Hentsch.



Patrick Mage

né le 31 juillet 1949, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2006 par le Conseil d'Etat.
Président du comité de Contrôle.

Formation commerciale et bancaire à Genève, Zurich, Londres et aux Etats-Unis. Etudes auprès d'écoles d'administration des affaires aux USA et en Suisse. A exercé, de 1982 à 2004, des fonctions de direction dans des banques à Genève: jusqu'en 1995 à l'Union de Banques Suisses dans les affaires commerciales, puis, en 1996, comme chef du siège de la Banque Populaire Suisse et, dès 1997, au Credit Suisse, où il siégeait au comité de direction régional, en qualité de responsable successivement de la clientèle entreprises, du réseau des succursales, de la gestion de fortune.



Jean-Marc Mermoud

né le 15 juillet 1955, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2010 par l'Association des Communes genevoises. Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil. Entré dans l'entreprise en bâtiment et travaux publics F. Simond SA, dont il devient le président directeur général en 1994.



Ton Schurink

né le 12 mai 1946, nationalités suisse et hollandaise.
Membre, élu en 2006 par les actionnaires au porteur.
Président du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence de la Nyenrode Business Universiteit et d'un executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Spécialiste du commerce de matières premières, des produits financiers, du transport maritime ainsi que des montages financiers liés aux activités commerciales et financières internationales. Il a travaillé plus de 30 ans pour Cargill à Amsterdam, Paris et Genève. En 2001, il a fondé CFT Advisory Services, une société de conseils en management des risques dans le domaine du négoce international et du fret international. Ton Schurink quittera le conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale du 25 avril 2017.



John Tracey

né le 29 octobre 1950, nationalités suisse et britannique.
Membre, élu en 2010 par les actionnaires au porteur.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence de business studies and international marketing de l'Université de Leeds. A été actif pendant près de 35 ans auprès de Procter & Gamble à Genève, dans les domaines du marketing, de la communication et de la gestion. Ancien administrateur de Procter & Gamble International et ancien directeur des relations extérieures au siège de Genève.



Angela de Wolff

née le 10 juin 1968, nationalité suisse.
Membre, désignée en 2010 par le Conseil d'Etat.
Présidente du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'une licence HEC et d'un MSc de l'Université de Lausanne, complétés par un mastère en gestion commerciale internationale et du certificat d'analyste financier. A occupé durant plusieurs années la fonction d'analyste financier dans plusieurs établissements, dont Lombard Odier & Cie. Cofondatrice et membre du comité exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva, qui œuvre en faveur de la promotion des critères de responsabilité et de développement durable dans la finance.





UNE BANQUE QUI SURFE SUR LA VAGUE PUBLIQUE-PRIVÉE.

Aux côtés des magistrats et des responsables financiers des collectivités avec imagination, fiabilité et disponibilité.

- Financement des cantons et communes
- Service de paiement pour le secteur public
- Financement de l'immobilier subventionné
- Fondations immobilières publiques
- Emissions d'emprunts obligataires

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Jean-Pierre Roth

Membre des conseils d'administration de Nestlé SA, Vevey; Swatch Group, Neuchâtel et de MKS (Switzerland), Genève.

Josef Kützel

Président du conseil d'administration de Kieswerk Untervaz AG, Untervaz (Grisons). Vice-président des conseils d'administration de Griston Holding AG, Untervaz (Grisons) et de TT Club Mutual Insurance Ltd, Londres et de TTB Bermudes. Membre des conseils d'administration de BLS Cargo AG, Berne; BLS/BLS Netz AG, Berne.

Mourad Sekkiou

Membre des conseils d'administration d'Actipart SA, Genève; Roval SA, Genève; Firad SA, Genève et de la Société d'Etudes de Placements et Finances SA (SEPF), Genève.

Grégoire Carasso

Conseiller municipal, Genève. Membre des conseils d'administration de Carasso-Bossert SA, Satigny; Cafipro SA, Satigny et de CPM Holding SA, Fribourg.

Gina Empson

Présidente du conseil d'administration d'ICS Corporate Services SA, Genève. Membre du conseil d'administration de Bruellan SA, Genève; Genesis, Genève. Gérante fondatrice de Swiss Labour Contractors Sàrl, Genève.

Fabienne Knapp

Consultante indépendante.

Patrick Mage

Se consacre depuis sa retraite du Credit Suisse Group (Suisse), en 2004, à des activités de conseil.

Jean-Marc Mermoud

Associé de la SNC Mistro et Cie, Immobilier, Meyrin. Président du conseil de la Fondation Nelly Gyax, Pregny-Chambésy. Président du conseil d'administration de F. Simond SA, Meyrin. Vice-président du conseil d'administration CGN Belle Epoque SA, Lausanne. Membre du conseil d'administration du Groupe CGN SA.

Ton Schurink

Président du conseil d'administration de CFT Services & Partners SA, Carouge. Membre des conseils d'administration du groupe Navemar SA, Fribourg et d'Oceana Shipping AG (du groupe Navemar), Coire (Grisons); Amtrada Holding BV, Amsterdam et de CFT Trading FZ LLC, Dubaï.

John Tracey

Deuxième vice-président du conseil d'administration de Genève Aéroport et président de la commission de stratégie. Membre du conseil d'administration de Swiss Land Estates SA, Genève. Senior executive coach auprès de I. J. Martin & Co Ltd, Zurich. Conseiller auprès du Conseil économique de Lancy. Membre de la commission de gestion et des finances de la Commune de Coinsins. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.

Angela de Wolff

Présidente de Conser Invest SA, Genève. Membre exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva. Membre du comité de Swiss Sustainable Finance, Zurich. Membre du TBLI (Amsterdam) advisory Board.

3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives

La BCGE n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse.

3.4 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante :

- cinq membres désignés par le Conseil d'Etat;
- deux membres désignés par la Ville de Genève;
- un membre désigné par les autres Communes genevoises;
- trois membres élus individuellement par les actionnaires autres que les collectivités publiques, lors de l'Assemblée générale;
- le Conseil d'Etat nomme le président parmi les administrateurs.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'Assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque¹ et à l'article 12 de la LBCGe².

¹ www.bcge.ch/statuts.

² Loi sur la Banque Cantonale de Genève : www.bcge.ch/loi-bcge.

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellements	Mandat renouvelable
Jean-Pierre Roth	2010	2017	1	non
Josef Küttel	2010	2018	1	oui
Mourad Sekkiou	2006	2018	2	non
Grégoire Carasso	2014	2018	0	oui
Gina Empson	2014	2018	0	oui
Fabienne Knapp	2006	2018	2	non
Patrick Mage	2006	2018	2	non
Jean-Marc Mermoud	2010	2018	1	oui
Ton Schurink	2006	2017	2	non
John Tracey	2010	2018	1	oui
Angela de Wolff	2010	2018	1	oui

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Président du conseil : Jean-Pierre Roth.

Vice-président du conseil : Josef Küttel.

Secrétaire du conseil : Mourad Sekkiou.

3.5.2 Comités du conseil d'administration

Comité Nominations et rémunération

Le comité Nominations et rémunération a pour rôle de proposer la nomination du président de la direction générale, de son remplaçant et des membres de la direction générale, et de préavis la nomination des directeurs. Il préavis la rémunération du responsable de l'audit interne sur proposition du comité de Contrôle et propose les adaptations du Règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération de la direction générale. Il est constitué de trois membres du conseil d'administration : Ton Schurink, président, John Tracey et Gina Empson, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite, mais au moins une fois par année. En 2016, il s'est réuni sept fois.

Comité Risques et stratégie

Le comité Risques et stratégie examine, dans le cadre d'une démarche prospective, l'environnement de risques dans lequel la banque agit ou entend agir. Il préavis à l'intention du conseil d'administration toute décision importante de nature stratégique ou relative à l'identification et à la gestion des risques. Il est constitué de quatre membres du conseil d'administration : Angela de Wolff, présidente, Josef Küttel (membre jusqu'au 25 avril 2016), Jean-Marc Mermoud et Grégoire Carasso, membres. En 2016, il s'est réuni cinq fois.

Comité de Contrôle

Le comité de Contrôle tire ses compétences et devoirs de l'art. 24 et suivants des statuts de la banque. Il a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque ainsi que des usages bancaires et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de révision. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de Contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres sont Patrick Mage, président, et Fabienne Knapp, tous deux administrateurs ainsi que Alain Heck, désigné par le Conseil d'Etat. Le comité de Contrôle se réunit en principe tous les quinze jours au moins. En 2016, il a tenu 25 séances ordinaires.

3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit 15 fois par an au moins. En 2016, il s'est réuni 15 fois lors de séances d'une durée moyenne de trois heures cinquante. Le taux de participation aux séances s'est élevé à 92%. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision. Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion, signé par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance. Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2016, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration. En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés. Il est du ressort du secrétaire de prévenir la survenance d'un éventuel conflit d'intérêts lors du traitement d'un objet particulier.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut participer aux séances des comités. En 2016, le conseil a disposé de deux comités permanents : un comité Nominations et rémunération et un comité Risques et stratégie.

3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis aux articles 16 des statuts de la banque et 12 de la LBCGe. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide :

1. des plans stratégique et financier ;
2. du budget annuel sur proposition de la direction générale ;
3. d'approuver, avec le comité de Contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires, l'avis du conseil d'administration étant prépondérant ;
4. du cadre général des limites de risques ;
5. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence ;
6. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale ; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent ;
7. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques ;
8. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne ;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres ainsi que d'autres valeurs ;
10. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier ;
11. d'approuver toute acquisition ou cession de participation à titre permanent ;
12. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 18 ch. 3 du présent règlement ;
13. des abandons de créances, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créances ou cessions de créances pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration ;
14. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de Contrôle et de la désignation de son président ;
15. de la nomination des membres de la direction générale sur proposition du comité Nominations et rémunération ;
16. de la nomination des directeurs et des directeurs adjoints, sur préavis du comité Nominations et rémunération ;

17. de la politique générale en matière de rémunération et de prévoyance sociale ;
18. des rémunérations fixe et variable des membres de la direction générale ainsi que du responsable et des collaborateurs de l'audit interne ;
19. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*) ;
20. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation ;
21. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 22 des statuts de la banque. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants :

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la banque ;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque ;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration ;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession ;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques ;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque ;
7. proposer pour ratification la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation ;
8. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider :

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration ;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration ;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques ;
4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum ;
5. de la nomination des fondés de pouvoir et des mandataires commerciaux ;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même, du responsable et des collaborateurs de l'audit interne ;

7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration;
10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.) ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'art. 83 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (OFR), à l'attention du conseil d'administration.

3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque, dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration de la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de Contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et les activités des différents secteurs, y compris les filiales. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante :

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale;
- compte-rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires;
- rapports trimestriels sur les risques par le responsable du Contrôle des risques;
- rapport trimestriel des résultats par le CFO;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par le responsable du comité de Contrôle et suivi semestriel des recommandations de l'audit interne et externe;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président;
- présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leurs responsables (membres de la direction générale);
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 29 et 30 des Statuts et aux articles 22 à 25 du Règlement de gestion et d'organisation de la banque, par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration, ainsi que la LBCGe.

L'audit interne répond aux exigences qualitatives posées par les autorités de surveillance et par les organisations professionnelles. A ce titre, le conseil d'administration fait procéder tous les cinq ans – en plus des diligences annuelles conduites par l'organe de révision externe – à une évaluation externe de l'audit interne. Les sociétés d'audit, autorisées par la Finma, mandatées pour ces évaluations, ont confirmé aux organes de la banque que l'audit interne exerce son activité en conformité des normes de l'Institute of Internal Auditors (IIA) et les meilleures pratiques.

La responsable de l'audit interne établit une planification triennale basée sur une cartographie des risques revue à un rythme annuel, laquelle est coordonnée avec l'organe de révision externe et approuvée par le conseil d'administration. Sur la base du plan d'activité et à la fin de ses travaux, l'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et effectue un *reporting* semestriel du suivi des recommandations émises ainsi qu'un rapport annuel d'activité. Composé, au 31 décembre 2016, de 9 auditeurs, et d'un poste ouvert, l'audit interne est placé sous la responsabilité de Monique Seiss Baudry, titulaire d'un master en sciences économiques et d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) en Compliance management de l'Université de Genève et des certifications Certified Internal Auditor (CIA) et Certification in Risk Management Assurance (CRMA) de l'IIA.

La surveillance et l'évaluation régulière de l'audit interne sont dévolues au comité de contrôle, lequel juge annuellement l'efficacité de l'audit interne, veille à ce qu'il dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées et qu'il exerce ses activités avec indépendance et objectivité. Les membres de l'audit interne possèdent collectivement une grande expérience professionnelle et l'ensemble des compétences nécessaires à la bonne exécution de leurs missions de contrôle.





UNE BANQUE QUI JOUE EN LIGUE NATIONALE.

Aux côtés des Genevois installés en Suisse romande ou travaillant en Suisse alémanique avec sens du service, souplesse et disponibilité.

- Succursale de Lausanne
- Succursale de Zurich
- Programme *Business Partner*
- Gestion institutionnelle en Suisse
- Opérations bancaires multilingues

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1 Membres¹

La direction générale est constituée de six membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée; ses membres sont mis au bénéfice de la retraite lorsqu'ils en atteignent l'âge légal, sauf accord préalable entre le membre de la direction générale concerné et le conseil d'administration.



Blaise Goetschin
né le 1^{er} septembre 1957, nationalité suisse.
Président de la direction générale (CEO).

Titulaire d'une licence en gestion d'entreprise de l'Ecole des HEC/Uni Lausanne (1981). 1982, auditeur senior, Pricewaterhouse Genève. 1985, deputy vice president, département Capital Markets Credit Suisse, Zurich. 1988, senior vice president, département CS Corporate Banking, New York. 1990, membre de la direction, responsable de CS Corporate Finance pour les régions de Suisse romande, Berne et Bâle. 1993, head CS Corporate finance: sociétés privées en Suisse. 1995, chef du Service des finances de l'Etat, Canton de Vaud. Major aD Armée suisse. 1998, CEO Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse du groupe basé à New York. 1^{er} octobre 2000, président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève. Distingué au classement 2016 des meilleurs CEO suisses dans la catégorie financial industry, établi par l'Institut Obermatt.



Eric Bourgeaux
né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française.
Responsable de la division Finances et contrôle
des risques (CFO).
Remplaçant du président de la direction générale.

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. De 1981 à 1982, auditeur et consultant auprès de KPMG, Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse, Genève. De 1986 à 1988, directeur d'Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur, puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finances et contrôle des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} décembre 2000.



Claude Bagnoud
né le 1^{er} janvier 1964, nationalités suisse et française.
Responsable de la division Entreprises
et clients institutionnels (jusqu'au 31 décembre 2016).

Titulaire d'une maturité commerciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Genève et d'un diplôme de l'IMD Lausanne, programme pour Executive Development (1999). Comptable auprès des Services Industriels de Genève. En 1990, collaborateur crédits commerciaux à la Banque Hypothécaire du canton de Genève. Cadre en 1991, puis chef du service Crédits commerciaux de la Banque Cantonale de Genève de 1994 à 1995. De 1996 à 1999, chef de section Crédits immobiliers et commerciaux du marché grand public. En 1996, membre de la direction. En 1999, stage à Londres. Durant l'année 2000, chef de section au département Industries, commerces et services. En mai 2001, membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises et clients institutionnels jusqu'au 31 décembre 2016. Depuis le 1^{er} janvier 2017, il a repris la division Clientèle privée et PME genevoises.



Pierre-Olivier Fragnière
né le 4 juin 1958, nationalité suisse.
Responsable de la division Clientèle internationale.

Titulaire d'un certificat fédéral de capacité d'employé de banque, option gestion-comptabilité, du diplôme de l'Ecole Professionnelle Commerciale et du diplôme de l'Ecole de Banque et de Cadres UBS. De 1981 à 1985, adjoint du responsable des affaires de crédits documentaires auprès de BNP, à Genève. De 1986 à 1988, responsable des opérations chez Gatoil, groupe actif dans les domaines du *trading*, raffinage et distribution de pétrole en Suisse et à l'international, à Genève. De 1988 à 1990, chargé de relations auprès de BBL Genève en qualité de spécialiste en affaires pétrolières. De 1990 à 2000, auprès de BNP Genève; dès 1996 chargé du développement de nouveaux marchés dans les pays de l'Est, en Asie et en Afrique, promu au rang de directeur dans le cadre de cette activité. En 2000, rejoint la Banque Cantonale de Genève, chargé de la création et du développement d'une unité spécialisée en financement de négoce international; responsable de l'unité d'affaires Global commodity finance. Depuis mars 2011, membre de la direction générale, responsable de la division Clientèle internationale.

¹ Aucun membre de la direction générale

- n'a exercé auparavant d'autres activités pour la BCGE ou une société de son groupe;
- n'a de fonction permanente de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers;
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.



Jean-Marc Joris
né le 10 septembre 1968, nationalité belge.
Responsable de la division Organisation,
informatique et opérations.

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg, au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de mission au département Information risk management auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head business development, auprès d'ING Baring Private Bank à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la Banque Cantonale de Genève, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Depuis le 1^{er} juillet 2003, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Organisation, informatique et opérations.



Yves Spörri
né le 17 septembre 1968, nationalité suisse.
Responsable de la division Entreprises et clients
institutionnels (dès le 1^{er} janvier 2017).

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur-agronome de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich. De 1994 à 2001, exerce différentes fonctions au sein du département Correspondant Banking de la Bank Kreiss AG à Francfort. En 2001, rejoint la section Relations banques de la Banque Cantonale de Genève en tant que cadre, membre de la direction en 2004; chef du département Institutions financières et collectivités publiques en 2007, responsable de l'unité d'affaires Banques et institutions internationales en 2011. Depuis juillet 2016 responsable de l'unité d'affaires Banques et assurances et du département Multinationales et institutions internationales. En janvier 2017, membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises et clients institutionnels.



Jérôme Monnier
né le 4 mars 1973, nationalité française.
Responsable de la division Clientèle privée et PME
genevoises (jusqu'au 31 décembre 2016).

Titulaire d'une maîtrise de gestion de l'Université de Lyon I, d'un diplôme de l'Institut Technique de Banque (ITB) et d'un executive MBA à HEC Paris. Dès 1996, chargé d'affaires, puis chargé d'affaires senior à la Banque Cantonale de Genève (France) à Lyon, gérant un portefeuille de grandes entreprises. De 2003 à 2010, responsable au sein de la Banque Cantonale de Genève du département Entreprises France et, en 2010, du département Entreprises Suisse. De 2010 à juillet 2011, responsable de l'unité d'affaires Entreprises Suisse et France. De juillet 2011 au 31 décembre 2016, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève, responsable de la division Clientèle privée et PME genevoises. Il rejoindra le directoire de la Banque Cantonale de Genève (France) à compter du 1^{er} avril 2017.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Blaise Goetschin Président des conseils d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich, Capital Transmission SA, Genève, Dimension Corporate Finance SA, Genève et de Dimension SA, Lausanne. Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire, Genève. Membre du comité du conseil d'administration et du comité de nominations et rémunération de l'Union des Banques Cantonales Suisses, Bâle. Membre des conseils d'administration de l'Association suisse des banquiers, Bâle et d'Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre des conseils de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève; de la Fondation Genève Place Financière et de la Fondation H. Dudley Wright, Genève. Membre des comités de la Chambre Genevoise Immobilière et de la Société d'Etudes Economiques et Sociales, Lausanne.

Eric Bourgeois Président de Swiss Public Finance Solutions, Genève. Membre du conseil d'administration de Capital Transmission SA, Genève. Membre des conseils de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon; la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux, France.

Claude Bagnoud Vice-président du conseil de la Fondation Industrielle La Gravière, Lancy. Vice-président des conseils de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux. Membre des conseils d'administration de Dimension Corporate Finance SA, Genève et de Dimension SA, Lausanne. Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Membre du conseil de la Chambre de commerce d'industrie et des services de Genève (CCIG). Membre de la commission technique de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG).

Jérôme Monnier Membre des directoires de la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux, France.

4.4 Contrats de management

La Banque Cantonale de Genève externalise ses principales activités informatiques auprès de Swisscom, Berne.

Les relations entre la banque et son prestataire sont régies par une convention-cadre de collaboration, conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, assortie d'annexes détaillées qui règlent la relation entre la banque et le prestataire. Celui-ci a fourni à la banque l'essentiel des prestations informatiques comme l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de systèmes bancaires, la gestion du parc de PC et de serveurs, le support aux utilisateurs, la gestion du réseau informatique et de la téléphonie.

Les contrats signés avec Swisscom sont valables jusqu'en 2020. Ces contrats couvrent les prestations d'hébergement et de tierce maintenance applicative. Ces dernières sont actives depuis le 1^{er} octobre 2010. En 2016, la BCGE a versé à Swisscom, pour ses prestations informatiques, un montant total de CHF 18.6 millions.

La gestion du réseau de téléphonie est également confiée à Swisscom jusqu'en 2021. Les prestations, dans le cadre de l'ensemble de ces contrats, se sont élevées à CHF 2.5 millions pour les infrastructures réseau (LAN, MAN, WAN), les frais de télécommunications (téléphonie fixe et mobile, système d'envoi de sms pour le netbanking); ce montant étant des charges d'exploitation, de support et de maintenance.

La Banque Cantonale de Genève externalise également ses principales activités de paiements et de gestion des titres auprès de Swisscom. Les contrats liés à ces activités sont renouvelables d'année en année. Les prestations de Swisscom dans le cadre de ces contrats se sont élevées à CHF 3.5 millions.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Rémunération du conseil d'administration

Le règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE relève de la compétence de ce dernier; il a été approuvé par le conseil le 17 septembre 2010 et est entré en vigueur rétroactivement le 1^{er} juillet 2010.

La rémunération des membres du conseil d'administration se base sur leur charge de travail, leurs responsabilités, la pratique du marché et celle des banques cantonales. Les administrateurs ne bénéficient d'aucune condition préférentielle sur les prestations de la BCGE et ne sont pas affiliés à sa Fondation de prévoyance professionnelle.

Rémunération fixe du conseil d'administration

A titre de rémunération de leur engagement en faveur du conseil d'administration et de ses comités, les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire, majorée d'une indemnité fonctionnelle. Par ailleurs, le conseil peut décider de rémunérer des mandats particuliers confiés à ses membres ou commander des expertises externes; il dispose à cet effet d'un budget annuel de CHF 50'000. En 2016, le conseil n'a pas fait usage de ce budget complémentaire.

Les administrateurs bénéficient, comme les collaborateurs, de deux plans d'intéressement en actions. Ainsi, dès trois ans d'ancienneté, les administrateurs reçoivent des actions chaque année (de deux à quatre actions). Ils peuvent également, une fois par an, obtenir deux actions gratuites moyennant l'acquisition de deux autres à leur prix de marché.

Rémunération variable du conseil d'administration

Afin de renforcer leur indépendance et de promouvoir leur intérêt pour le développement à long terme de la banque, les membres du conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération variable.

Politique de rémunération de l'ensemble des collaborateurs

Le règlement relatif à la rémunération du personnel relève de la compétence du conseil d'administration. Le règlement applicable à l'année sous revue a été approuvé par le conseil le 11 novembre 2015.

La rémunération des collaborateurs comprend une rémunération fixe, une rémunération variable non systématique ainsi que des plans d'intéressement en actions. La rémunération fixe occupe une part prépondérante de la rémunération des collaborateurs et est évaluée sur plusieurs critères: *benchmarking*, offre du marché et concurrence notamment. Chaque année, le conseil d'administration décide de l'adaptation de la masse salariale fixe.

L'enveloppe de rémunération variable est décidée chaque année par le conseil d'administration au moment du bouclage des comptes. Elle intègre une enveloppe destinée aux rémunérations variables individuelles et, éventuellement, une enveloppe complémentaire si les résultats de l'année en cours sont en forte croissance par rapport aux trois années précédentes. Une part des enveloppes variables peut être distribuée en actions dans une proportion pouvant aller jusqu'à 50% dans le cas de l'enveloppe complémentaire. Ces actions sont bloquées pour une durée de cinq à dix ans.

Dans certains métiers du front, comme le private banking, le *trade finance* ou la banque de réseau, des modèles de rémunération définissant la part variable du salaire, totalement ou partiellement quantitatifs, ont été mis en œuvre. Ils ont été développés en tenant compte des paramètres principaux suivants : défense de l'intérêt du client, reconnaissance de la compétence individuelle ou collective, absence d'incitation à la prise de risque exagérée, corrélation entre la rémunération variable et les revenus de la banque. Les rémunérations des fonctions de conformité et de contrôle des états-majors de division ne sont pas subordonnées aux résultats de la division. Les délais de blocage des actions de la banque acquises par l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, en vertu des plans d'intéressement, et les conditions fiscales qui leur sont liées, sont expliqués au point 5.18 des comptes de la maison mère.

Les collaborateurs bénéficient de divers avantages sur certaines prestations de la BCGE. La banque met à leur disposition des prestations sans marge ou avec une faible marge commerciale. Au-delà des montants énoncés dans le règlement du personnel, les conditions clientèle s'appliquent.

Aucun conseiller externe n'a été sollicité pour la mise en œuvre des politiques de rémunération. Par ailleurs, la banque collabore avec les autres banques cantonales sur cette question via son département des Ressources humaines.

Programmes de participation de l'ensemble des collaborateurs

Tous les collaborateurs de la banque, membres de la direction générale inclus, bénéficient de quatre plans d'intéressement qui leur donnent la possibilité d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise. Ces plans prévoient la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées sur cinq à dix ans. Les actions sont acquises par le biais des plans d'intéressement au prix du marché et le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail.

Les plans d'intéressement BCGE sont les suivants :

- majoration de la rémunération variable ordinaire ou des primes exceptionnelles dès CHF 3'000 par l'acquisition d'actions à des conditions préférentielles et distribution d'une part de la rémunération variable en actions en cas d'enveloppe complémentaire ;
- attribution gratuite d'actions dès trois années civiles pleines d'ancienneté ;
- attribution possible d'actions comme prime de fidélité, en lieu et place d'autres avantages, dès dix ans d'ancienneté ;
- attribution possible d'un nombre limité d'actions gratuites lors d'achat d'actions.

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration.

Principes de rémunération de la direction générale

La rémunération des membres de la direction générale s'inscrit dans le cadre général de la politique de rémunération de la BCGE. Elle vise à garantir la compétitivité de la banque sur une place financière très développée et lui permettre d'attirer et de retenir les meilleurs compétences et talents. Elle tient compte des responsabilités individuelles, d'une évaluation des performances et s'inscrit dans les réalités du marché.

Les membres de la direction générale perçoivent une rémunération fixe et une rémunération variable ; ils ne bénéficient pas des plans d'*incentive* relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune qui sont ouverts aux autres collaborateurs de la banque. De plus, les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans le cadre de leur fonction dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque.

Les contrats de travail des membres de la direction générale stipulent un délai de résiliation de six à douze mois.

La rémunération des membres de la direction générale comporte les éléments suivants :

Rémunération fixe de la direction générale

La rémunération fixe rétribue la mission, les responsabilités de base et l'atteinte des objectifs standards. A l'engagement, cette composante est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire. Par la suite, elle est ajustée en fonction de l'évolution des responsabilités et des performances selon les mêmes règles que celles applicables à l'ensemble des collaborateurs de la banque.

Rémunération variable de la direction générale

La rémunération variable des membres de la direction générale récompense des performances individuelles ou collectives dépassant la mission de base. L'enveloppe globale des rémunérations variables de la direction générale est déterminée par le conseil d'administration. Ce dernier prend sa décision en se référant à un modèle d'évaluation de la performance de la banque, basé sur des critères de rentabilité, de productivité, de compétitivité et de maîtrise du risque. L'enveloppe globale des rémunérations variables est ensuite répartie entre les directeurs généraux en fonction du degré d'atteinte de leurs objectifs individuels et de la performance de leur division. De plus, en cas de résultats de la banque particulièrement favorables, la direction générale reçoit une enveloppe complémentaire non récurrente versée à hauteur de 50% en actions de la banque bloquées sur cinq ans. Cette enveloppe est distribuée si le résultat opérationnel de l'année sous revue est supérieur à la moyenne des deux meilleures années parmi les trois précédentes, ce qui n'a pas été le cas en 2016. L'attribution – ou non – de l'enveloppe complémentaire peut donc provoquer une forte volatilité de la rémunération totale des membres de la direction générale.

Globalement et en tendance, la part variable des rémunérations de la direction générale ne devrait pas dépasser la part fixe. En 2016, les rémunérations variables, plans d'intéressement inclus, ont représenté entre 29% et 119% des rémunérations fixes.

Les rémunérations fixes et variables de chaque membre de la direction générale sont décidées par le conseil d'administration sur proposition du président de la direction générale (à l'exclusion de sa propre rémunération) et préavis du comité Nominations et rémunération.

Comme pour les autres collaborateurs de la banque, les membres de la direction générale bénéficient des quatre plans d'intéressement présentés plus haut.

5.3 Transparence

Pour le détail des indemnités fixes et variables versées, des avantages tirés des plans d'intéressement, des contributions patronales à la Fondation de prévoyance professionnelle et des prêts consentis aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à son président, voir page 159, point 5.22 des annexes aux comptes de la maison mère.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote ni de clause statutaire prévoyant l'octroi de dérogations pour les représentants institutionnels.

6.2 Quorum statutaire

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, l'absorption et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'Assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire, notamment par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social, en indiquant le but poursuivi. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une Assemblée générale extraordinaire. L'Assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'Assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur celui de convoquer une Assemblée générale extraordinaire.

6.5 Inscription au registre des actions

Au 31 décembre 2016, les actions nominatives A et B ne sont pas cotées. Elles sont intégralement détenues par les collectivités publiques.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe pas de clause statutaire d'*opting-out*, d'*opting-up*, ni de disposition sur les prises de contrôle.

8. ORGANE DE RÉVISION EXTERNE

L'Assemblée générale ordinaire du 22 avril 2015 a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2016.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe, qui a débuté le 1^{er} janvier 2001, est renouvelé chaque année par l'Assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est Myriam Meissner, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2013.

8.2 Honoraires de révision

Ces honoraires de révision sont perçus par Deloitte en Suisse.

	31.12.2016	31.12.2015
Révision groupe BCGE	665'600	620'000
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>651'100</i>	<i>601'000</i>

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés et diverses autres certifications requises, selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2016	31.12.2015
Révision groupe BCGE	207'154	103'000
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>207'154</i>	<i>103'000</i>

Des honoraires supplémentaires de CHF 17'000, non liés à la révision, ont été perçus en 2016 par Deloitte en Suisse (75'000 en 2015).

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Durant l'année 2016, l'organe de révision a été invité à participer partiellement à trois séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à 13 séances avec le comité de Contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de Contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

L'organe de révision externe est choisi selon trois critères : renommée, absence d'incompatibilité avec la banque et tarifs. L'évaluation des services supplémentaires ne relevant pas de l'audit se fait sur la base des mêmes critères. A ceux-ci s'ajoute celui des économies d'échelles possibles, quand le fournisseur de services supplémentaires et l'organe de révision sont la même entité.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Communication et relations investisseurs la responsabilité d'en assurer la gestion. Sa responsable lui est directement subordonnée.

L'ensemble des actionnaires, de la clientèle et du public dispose du site internet www.bcge.ch, et d'une application mobile afin d'accéder à toutes les informations d'intérêt sur le groupe BCGE. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail actionnaires@bcge.ch. Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

La banque s'adresse aussi aux journalistes suisses ainsi qu'aux analystes financiers, en tant que relais d'informations auprès des actionnaires. Elle leur présente la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques, lors de la publication des résultats annuels et semestriels. La banque entretient des relations avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de conférences régulièrement organisés dans le courant de l'année. La banque produit et publie des documents et publications financières et institutionnelles régulières destinées aux investisseurs et actionnaires.

Canaux	Langues	Formes/destinataires	URL/adresses électroniques	Calendrier
Rapport annuel	F	Imprimé/internet	www.bcge.ch/rapport-annuel	17 mars 2017
	En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/annual-report	18 mai 2017
Assemblée générale	F	Actionnaires et invités	–	25 avril 2017
Site internet	F/En	Investisseurs	www.bcge.ch	permanent
Informations financières (lien <i>push and pull</i>)	F/En	Internet ou demande par écrit	www.bcge.ch/contact-investisseur www.bcge.ch/investors-contact	permanent
Conférence de presse sur les résultats annuels/semestriels	F	Orale/internet	www.bcge.ch/resultat-financier-bcge www.bcge.ch/financial-results	28 février/ 8 août 2017
Communiqués de presse	F/D ¹ /En ¹	Médias écrits et électroniques, principalement suisses/internet	www.bcge.ch/resultat-financier-bcge www.bcge.ch/financial-results	ponctuels
Mailboxes	F	Mail	actionnaires@bcge.ch communication@bcge.ch presse@bcge.ch	permanent
Magazine <i>Dialogue</i>	F	Imprimé/internet	www.bcge.ch/dialogue	3 fois par an
Publications institutionnelles	F/En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/publications www.bcge.ch/publications-bcge	régulier

¹ Dans certains cas.

PERSONNES DE CONTACT

Communication et relations investisseurs

Hélène de Vos Vuadens
Tél : +41 (0)22 809 24 11
communication@bcge.ch

Analystes financiers

Marc Doerks
Tél : +41 (0)22 809 34 80
marc.doerks@bcge.ch

Banque et assurances

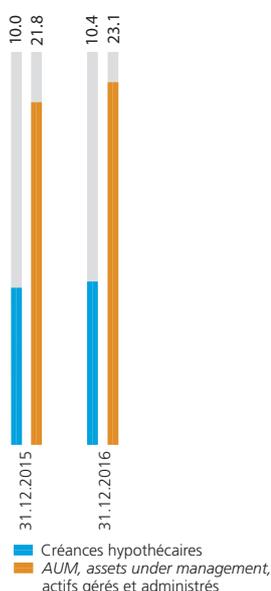
Boris Bijleveld
Tél : +41 (0)58 211 34 73
boris.bijleveld@bcge.ch

Commentaires sur les comptes du groupe

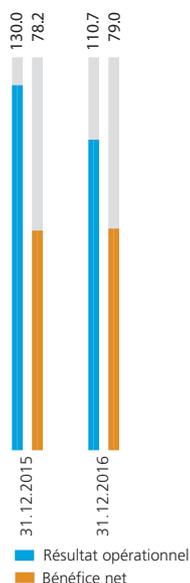
Nouvelle hausse du bénéfice net

Le groupe BCGE a réalisé de très bons résultats en 2016. Avec un bénéfice net de CHF 79 millions (+1%), la profitabilité, exprimée par le rendement des fonds propres (5.8%), s'est située à haut niveau en comparaison avec les pairs. La compétitivité s'est bien affirmée au travers de deux indicateurs: les prêts hypothécaires à plus de CHF 10 milliards (+4%) et les actifs gérés et administrés qui ont ascendié à CHF 23.1 milliards (+6%). Les fonds propres ont dépassé CHF 1.3 milliard (+5.1%). Le dividende proposé le 25 avril 2017 à l'Assemblée générale est de 5.5% du nominal. Au sujet de l'exercice 2017, la banque table sur un niveau de rentabilité opérationnelle proche de celui de 2016.

Evolution des créances hypothécaires et des AUM en CHF milliards



Evolution du résultat opérationnel et du bénéfice net en CHF millions



Principaux chiffres consolidés de l'exercice 2016 (en CHF 1'000)

Résultats	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016-2015	
Produits d'exploitation	349'445	347'209	2'236	0.6%
Charges d'exploitation	221'555	211'396	10'159	4.8%
Résultat opérationnel	110'709	129'999	-19'290	-14.8%
Bénéfice net	79'008	78'211	797	1.0%
ROE (rendement du capital)	5.8%	6.0%	-24 points de base ¹	-3.9%
Dividende	5.5%	5.5%	stable	-

Bilan et volumes traités

Total du bilan	21'392'692	20'016'211	1'376'481	6.9%
Créances hypothécaires	10'366'470	9'966'068	400'402	4.0%
Actifs gérés et administrés	23'078'096	21'766'549	1'311'547	6.0%
Fonds propres	1'386'027	1'319'193	66'834	5.1%
Ratio des fonds propres <i>tier 1</i>	12.62%	13.36%	-74 points de base	-5.5%
Ratio des fonds propres réglementaires disponibles	13.21%	14.37%	-116 points de base	-8.1%
Effectifs (équivalents 100%)	738	721	17	2.4%

¹ -24, en raison des arrondis.

Bénéfice net au plus haut niveau historique

Le bénéfice net a poursuivi sur sa tendance haussière, avec une avance de CHF 0.8 million à CHF 79 millions. Corrigé d'effets non récurrents dans l'exercice précédent, le résultat opérationnel s'est positionné sur un palier solide de CHF 110.7 millions. La profitabilité du groupe a bien résisté, malgré la force du CHF et son incidence sur les entreprises, les taux d'intérêt négatifs et le bas niveau des prix des matières premières. La qualité des résultats a été largement attribuable à un modèle d'affaires diversifié en termes de métiers, de devises et de pays.

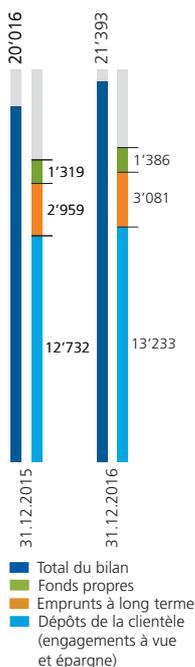
Revenus en croissance, grâce à la diversification et à l'internationalisation des activités

Le total des produits a retrouvé son niveau historique de CHF 349 millions. Il s'est appuyé sur une progression du résultat des opérations d'intérêts à CHF 211 millions, elle-même soutenue par la croissance des hypothèques et une gestion des taux dynamique. La marge d'intérêts s'est établie à 1.02%, dans un environnement toujours conditionné par les taux négatifs (2015: 1.10%). Le niveau de CHF 100 millions des commissions a été pratiquement préservé. Les commissions sur titres ont progressé grâce à la croissance de la gestion de fortune et aux nouveaux produits de placement. Les commissions de crédits sont restées sous l'effet du bas niveau des prix des matières premières, alors que les autres commissions, notamment celle du *retail banking*, ont été stables. La part internationale du chiffre d'affaires réalisée en EUR et en USD s'est située à 24% (17% en 2015).

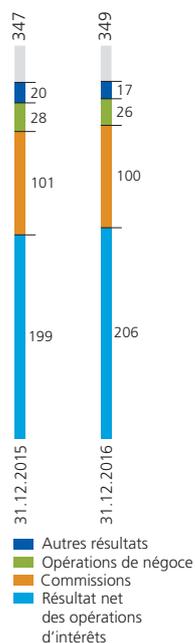
Hausse pilotée des coûts

Les charges d'exploitation ordinaires ont augmenté à CHF 90 millions du fait d'investissements dans la digitalisation et les *banktechs* et des coûts de sécurité physique et informatique. De leur côté, les charges de personnel ont avancé de 1.7% soit CHF 2.2 millions. En effet, de nombreux projets réglementaires et technologiques ont exigé des compétences très spécialisées. La banque a été créatrice nette d'emplois en 2016 avec un effectif de 738 collaborateurs (en équivalent plein temps +17).

Evolution du passif
en CHF millions



Evolution des revenus
en CHF millions



Acteur majeur du financement de l'économie genevoise

La BCGE est une banque multiservices, alliée de l'entrepreneur; plus de 18'500 personnes morales sont ses clientes. Sur l'exercice, les créances hypothécaires ont progressé de CHF 400 millions (+4.0%) et ont franchi le cap des CHF 10 milliards. Les crédits aux entreprises et aux collectivités publiques ont augmenté de CHF 862 millions à CHF 4.6 milliards. Au total, la banque a octroyé CH 1.26 milliard de crédits supplémentaires aux entreprises. La part, somme toute modérée, des hypothèques au total du bilan a reflété une politique de déconcentration des expositions au risque immobilier.

Poursuite de la croissance du bilan

Le bilan a progressé pour la neuvième année consécutive et s'est établi à plus de CHF 21 milliards (+6.9%).

Progression marquée des dépôts de la clientèle

La banque a protégé ses clients en limitant l'impact des taux négatifs sur leurs avoirs. Les dépôts de la clientèle ont avancé de 3.9% à CHF 13.2 milliards. La structure du passif a été sagement diversifiée, le taux de couverture des hypothèques par les dépôts de la clientèle s'est établi à 128%. Le programme de fidélité BCGE Avantage Service, qui offre jusqu'à 2% de rémunération supplémentaire sur le compte d'épargne, rassemble plus de 32'700 bénéficiaires.

Croissance continue des fonds gérés et administrés

Les *assets under management* (AUM) ont dépassé les CHF 23 milliards, en progression de CHF 1.3 milliard (+6%). Les activités de private banking ont été en croissance, malgré les transformations structurelles du secteur. Les fonds de placement Synchrony ont rencontré un franc succès et ont atteint près de CHF 2 milliards (+24%). La bourse en ligne BCGE 1816 a accompli une belle progression, le nombre de ses participants a augmenté de 20.3% à 7'000¹ investisseurs.

Hausse des fonds propres

La croissance des fonds propres a représenté CHF 66.8 millions sur un an et CHF 733 millions cumulés depuis 2001. Avec CHF 1.39 milliard de fonds propres et un ratio de couverture de 13.2%, la BCGE appartient au cercle des banques bien capitalisées et sûres.

Dividende stable

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale une distribution de dividende de 5.5% du nominal. Cette stabilité témoigne des bons résultats et des perspectives solides de la banque à long terme. CHF 19.8 millions seront ainsi répartis entre les actionnaires publics, institutionnels et privés.

Hausse régulière de la contribution aux collectivités publiques

La contribution totale de la banque aux collectivités publiques a été importante; pour l'exercice 2016, elle leur a redistribué CHF 43 millions. CHF 124 millions leur ont été ainsi versés ces trois dernières années.

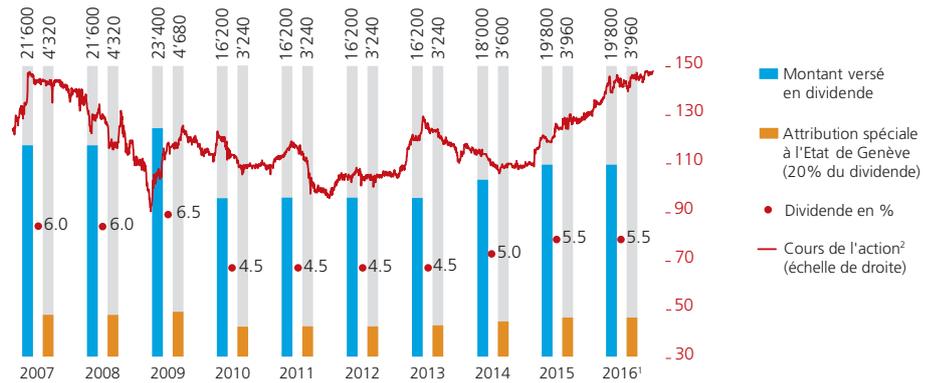
Priorités stratégiques 2017

La banque suit cinq axes stratégiques prioritaires pour l'année en cours:

- être le partenaire central de l'économie régionale et des entreprises;
- opérer une croissance sélective des financements hypothécaires;
- poursuivre une expansion ciblée dans le private banking suisse et international;
- accroître ses parts de marché dans l'*asset management* et les fonds de placement sur le marché suisse et international;
- faire progresser la productivité opérationnelle.

¹ Janvier 2017 .

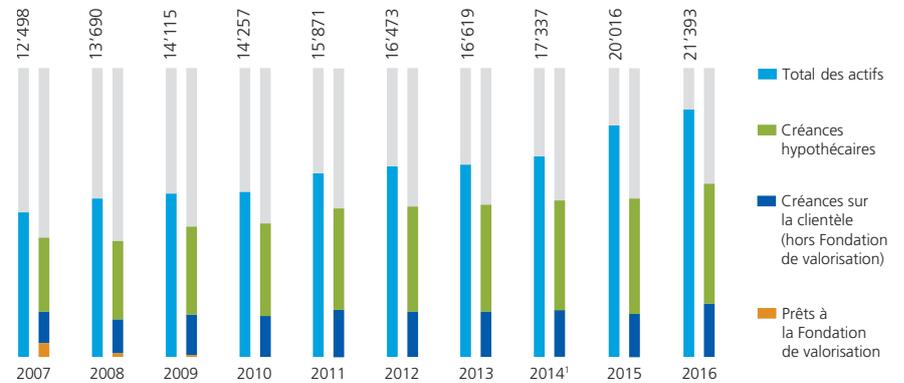
Evolution du dividende, des montants versés au titre du dividende (en milliers) et du cours de l'action BCGE en CHF



¹ Propositions de dividende et d'attribution spéciale à l'Etat de Genève.

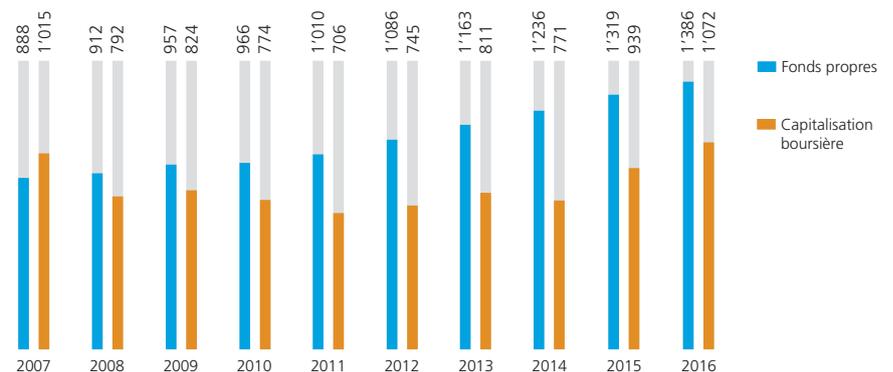
² Ajusté selon la structure du capital en vigueur dès le 2 février 2017.

Evolution du bilan en CHF millions

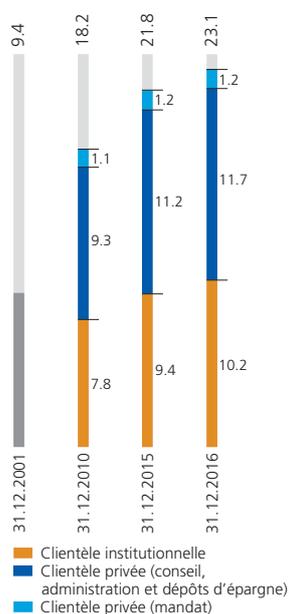


¹ Dès 2014, les chiffres ont été adaptés selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques.

Evolution des fonds propres et de la capitalisation boursière en CHF millions



Evolution des fonds gérés et administrés en CHF milliards



Perspectives 2017

La banque accélère son expansion commerciale malgré un contexte financier national et international incertain. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise. La croissance des affaires à forte valeur ajoutée et la fidélité de sa clientèle confirment son positionnement stratégique favorable. La solidité financière de la banque en fait une adresse de dépôt très sûre.

La banque s'attend toutefois à la persistance de taux négatifs et à une forte volatilité des marchés; des phénomènes susceptibles d'influencer sa marge d'intérêts et ses revenus de commissions. L'augmentation des crédits restera cadrée en raison de la réglementation sur les fonds propres et du volant anticyclique. La banque accentue le développement de ses affaires moins consommatrices de fonds propres (private banking, *asset management*, fonds de placement, fusions-acquisitions, conseils en ingénierie financière).

Pour l'ensemble de l'année 2017, la banque table sur un niveau de rentabilité comparable à celui de 2016.

Jean-Pierre Roth
Président du conseil d'administration

Eric Bourgeaux
Chief financial officer

Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de
Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport sur l'audit du groupe

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (pages 110 à 140) de la Banque Cantonale de Genève et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2016, le compte de résultat global consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Eléments clés de l'audit	Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés												
<p>Corrections de valeur pour risque de défaillance</p> <p>Les valeurs comptables des créances à la clientèle et des créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 4,607 mios et à CHF 10,366 mios sur un total de bilan de CHF 21,393 mios, soit respectivement 21.5% et de 48.5% au 31 décembre 2016. Ces totaux de crédits sont présentés nets des corrections de valeur constituées, soit :</p> <table border="1" data-bbox="240 719 815 1010"> <thead> <tr> <th>CHF mios</th> <th>Créances à la clientèle</th> <th>Créances hypothécaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montants bruts</td> <td>4,708</td> <td>10,369</td> </tr> <tr> <td>Corrections de valeurs</td> <td>-101</td> <td>-3</td> </tr> <tr> <td>Montants nets</td> <td>4,607</td> <td>10,366</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'estimation des corrections de valeur se base sur le règlement des crédits de la banque. Les corrections de valeur sont évaluées individuellement et comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction sur le niveau et le moment de la comptabilisation des corrections de valeurs. Compte tenu du volume de crédits octroyés, les corrections de valeur pour risque de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.</p> <p>Nous vous renvoyons aux pages 115 à 118 et au tableau 5.02 de l'annexe aux comptes consolidés à la page 123 pour de plus amples informations.</p>	CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires	Montants bruts	4,708	10,369	Corrections de valeurs	-101	-3	Montants nets	4,607	10,366	<p>Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles ainsi que l'efficacité du processus d'octroi des crédits, des suivis et des processus d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance (règles de provisionnement).</p> <p>Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tester sur base d'échantillonnage les différentes natures de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement du négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés par la banque comme potentiellement dépréciés, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation et, le cas échéant, si elle a été correctement reconnue ; - Revue des évaluations externes et des hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeurs sur les prêts hypothécaires ; - Revue des hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeurs sur les crédits commerciaux et financement du négoce ; - Revue des dossiers au bénéfice d'une surveillance particulière du fait de leur risque accru de défaillance mais ne faisant pas encore l'objet de corrections de valeurs ; - Évaluation du degré de jugement appliqué par la banque et vérification que les corrections de valeurs ont été approuvées conformément aux compétences internes ; - Revue des rapports de la banque sur les crédits hors-normes. <p>Nous avons également revu et suivi l'évolution des principaux dossiers significatifs et risqués identifiés par la banque notamment dans le domaine des crédits hypothécaires, commerciaux et de financement du négoce international. Nous avons vérifié la correcte comptabilisation de ces corrections de valeur.</p> <p>Selon nos procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance.</p>
CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires											
Montants bruts	4,708	10,369											
Corrections de valeurs	-101	-3											
Montants nets	4,607	10,366											

Eléments clés de l'audit	Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés
<p>Evaluation de la provision pour litiges</p> <p>De par son activité de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, la BCGE est exposée au risque juridique. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque de jugement de la part de la Direction.</p> <p>Nous vous renvoyons à la page 119 et au tableau 5.16 de l'annexe aux comptes consolidés à la page 130 pour de plus amples informations.</p>	<p>Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place ainsi que l'efficacité des contrôles clefs pour le risque juridique concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges y relatives.</p> <p>Nous avons obtenu la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction. Nous nous sommes entretenu avec le Responsable juridique et la Direction sur les litiges ouverts et significatifs.</p> <p>Par ailleurs, nous avons revu et discuté les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs. Ces hypothèses ont été confirmées par le biais des réponses obtenues aux demandes de renseignements envoyées aux avocats concernés et discutées avec la Direction.</p> <p>Nous avons également vérifié la correcte comptabilisation de ces provisions.</p> <p>Selon nos procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation de la provision pour litiges.</p>

Autres informations du rapport de gestion

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

Deloitte SA



Myriam Meissner
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable



Thierry Aubertin
Expert-réviseur agréé

Genève, le 23 février 2017

MME/THA/nvi

Positions du bilan et des opérations hors bilan	110
Positions du compte de résultat	111
Présentation du tableau des flux de trésorerie	112
Présentation de l'état des capitaux propres	113
Présentation synoptique	114
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	114
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	114
3. Contrôle des risques	117
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés¹	122
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	122
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	123
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	124
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	124
5.05 Répartition des immobilisations financières	125
5.06 Présentation des participations	125
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	126
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	126
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	126
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	127
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	127
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	127
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	128
5.14 Présentation des produits structurés émis	128
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	129
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	130
5.17 Présentation du capital social	130
5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	131
5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées	131
5.20 Indications des participants significatifs	132
5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	132

¹ Numérotation selon l'annexe 5 des *Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB)*.

5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663c al. 3 CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés	132
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	133
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	134
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	135
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	135
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	136
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	137
5.29	Répartition des crédits par engagement	137
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	137
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	137
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	137
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	137
5.34	Répartition des charges de personnel	138
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	138
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	138
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	138
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	139
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	140
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	140

Positions du bilan et des opérations hors bilan

Consolidé

110

	Notes	31.12.2016 en CHF 1'000	31.12.2015 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
ACTIFS				
Liquidités	5.23	3'359'672	3'417'235	-57'563
Créances sur les banques	5.23	648'223	349'460	298'763
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	–	199'660	-199'660
Créances sur la clientèle	5.23	4'606'629	3'745'110	861'519
Créances hypothécaires	5.23	10'366'470	9'966'068	400'402
Opérations de négoce	5.03	41'667	71'246	-29'579
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	19'284	22'930	-3'646
Immobilisations financières	5.05	1'831'681	1'856'245	-24'564
Comptes de régularisation		44'188	29'578	14'610
Participations	5.06	23'955	25'972	-2'017
Immobilisations corporelles	5.08	133'759	136'846	-3'087
Autres actifs	5.10	317'164	195'861	121'303
Total des actifs		21'392'692	20'016'211	1'376'481
Total des créances subordonnées		1'853	6'563	-4'710
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		–	2'040	-2'040
PASSIFS				
Engagements envers les banques	5.23	2'349'168	1'907'096	442'072
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	1'031'357	747'977	283'380
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	13'233'386	12'732'334	501'052
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	1'068	624	444
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	19'594	25'674	-6'080
Obligations de caisse	5.23	5'431	8'523	-3'092
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	3'081'245	2'959'144	122'101
Comptes de régularisation		82'732	66'393	16'339
Autres passifs	5.10	187'203	237'109	-49'906
Provisions	5.16	15'481	12'144	3'337
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	160'000	150'000	10'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	–
Réserve issue du capital		314'912	312'781	2'131
Réserve issue du bénéfice		503'309	448'859	54'450
Propres parts du capital		-11'882	-12'071	189
Réserve de change		-19'320	-18'587	-733
Bénéfice/perte (résultat de la période)		79'008	78'211	797
Total des passifs		21'392'692	20'016'211	1'376'481
Total des engagements subordonnés	5.15	303'760	307'430	-3'670
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	108'280	109'940	-1'660
OPÉRATIONS HORS BILAN				
Engagements conditionnels	5.28	756'917	488'314	268'603
Engagements irrévocables	5.02	556'224	500'930	55'294
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	114'151	62'538	51'613
Crédits par engagement	5.28	123'758	29'310	94'448

Positions du compte de résultat

Consolidé

	Notes	31.12.2016 en CHF 1'000	31.12.2015 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produits des opérations d'intérêts et des escomptes	5.33	246'864	248'363	-1'499
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		517	360	157
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		14'441	22'369	-7'928
Charges d'intérêts		-50'675	-61'212	10'537
Résultat brut des opérations d'intérêts		211'147	209'880	1'267
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-5'181	-11'059	5'878
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		205'966	198'821	7'145
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		41'889	41'444	445
Produits des commissions sur les opérations de crédit		26'492	27'504	-1'012
Produits des commissions sur les autres prestations de service		37'060	37'031	29
Charges de commissions		-5'524	-5'207	-317
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		99'917	100'772	-855
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR				
Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	26'357	28'013	-1'656
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		8'003	10'807	-2'804
Produits des participations		2'157	2'437	-280
Résultat des immeubles		916	1'081	-165
Autres produits ordinaires		8'349	7'353	996
Autres charges ordinaires		-2'220	-2'075	-145
Sous-total autres résultats ordinaires		17'205	19'603	-2'398
Total des produits d'exploitation		349'445	347'209	2'236
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5.34	-131'282	-129'074	-2'208
Autres charges d'exploitation	5.35	-90'273	-82'322	-7'951
Sous-total charges d'exploitation		-221'555	-211'396	-10'159
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
	5.36	-14'391	-15'729	1'338
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.36	-2'790	9'915	-12'705
Résultat opérationnel		110'709	129'999	-19'290
Produits extraordinaires	5.36	156	146	10
Charges extraordinaires	5.36	-72	-58	-14
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	-10'000	-30'000	20'000
Impôts	5.39	-21'785	-21'876	91
Bénéfice/perte (résultat de la période)		79'008	78'211	797

Présentation du tableau des flux de trésorerie

Consolidé

112

(en CHF 1'000)	2016		2015	
	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne):				
- Résultat de la période	79'008	–	78'211	–
- Variation des réserves pour risques bancaires généraux	10'000	–	30'000	–
- Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	14'391	–	15'729	–
- Provisions et autres corrections de valeur	3'337	–	–	15'334
- Délimitations actives	–	14'610	–	4'399
- Délimitations passives	16'339	–	17'046	–
- Autres positions	–	171'209	196'369	–
- Dividende de l'exercice précédent	–	19'800	–	18'000
- Attribution spéciale à l'Etat de Genève	–	3'960	–	3'600
Solde	86'504	–	–	296'022
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres:				
- Ecritures par les réserves	1'397	–	–	4'861
- Modification des propres titres de participation	189	–	1'922	–
Solde	–	1'586	2'939	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles:				
- Participations	2'017	–	–	1'074
- Immeubles	–	–	–	–
- Autres immobilisations corporelles	–	11'304	–	7'105
- Valeurs immatérielles	–	–	–	1'282
Solde	9'287	–	9'461	–
Flux de fonds de l'activité bancaire:				
Opérations à moyen et long terme (supérieures à 1 an):				
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	6'099	–	–	3'069
- Obligations de caisse	–	3'092	–	3'314
- Emprunts	–	6'899	237'151	–
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	129'000	–	151'893	–
- Créances sur les banques	–	101	–	277
- Créances sur la clientèle	–	49'535	–	81'871
- Créances hypothécaires	–	400'402	–	462'494
- Immobilisations financières	31'605	–	–	75'557
Opérations à court terme:				
- Engagements envers les banques	442'072	–	893'107	–
- Engagements résultant d'opérations de financement de titres	283'380	–	113'882	–
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	494'953	–	1'083'891	–
- Engagements résultant d'opérations de négoce	444	–	–	5'173
- Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	6'080	–	58'680
- Créances sur les banques	–	298'662	247'725	–
- Créances résultant d'opérations de financement de titres	199'660	–	–	100'660
- Créances sur la clientèle	–	811'984	384'696	–
- Opérations de négoce	29'579	–	–	19'040
- Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3'646	–	7'732	–
- Immobilisations financières	–	7'041	–	57'994
Etat des liquidités				
- Liquidités	57'563	–	–	2'535'570
Solde	–	94'205	283'622	–
Totaux des soldes	95'791	95'791	296'022	296'022

Présentation de l'état des capitaux propres

Consolidé

en CHF 1'000

113

	Capital social	Réserves			Propres parts		Résultat de la période	Total
		Réserves issues du capital	Réserves issues du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves de change	du capital (poste négatif)		
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	312'781	527'070	150'000	-18'587	-12'071	79'008	1'319'193
Acquisition de propres parts du capital						-10'541		-10'541
Aliénation de propres parts du capital						12'544		12'544
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts du capital		1'814						-
Différences de change						-733		-733
Dividendes et autres distributions		317	-19'800					-19'483
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)			-3'960					-3'960
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				10'000				10'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves (arrondi)			-1					-1
Bénéfice/Perte (résultat de la période)							79'008	79'008
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	314'912	503'309	160'000	-19'320	-11'882	79'008	1'386'027

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE, SIÈGE ET BUT

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle régionale et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoine ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

La banque entend développer ses activités commerciales malgré un contexte financier national et international incertain. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise.

Rapport d'activité

La partie commerciale du rapport d'activité est indiquée dans le chapitre *Commentaires sur les comptes du groupe*. La banque publie l'adéquation des fonds propres dans le document *Exigences de publication liées aux fonds propres*, selon les normes Bâle III et applique l'approche standard suisse pour le risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Effectif du personnel	31.12.2016	31.12.2015
En équivalent plein temps	737.6	720.5
En équivalent plein temps moyen	732.8	713.2
Effectif	791.0	773.0
Effectif moyen	785.9	765.8

La banque poursuit une stratégie d'externalisation dans le domaine des opérations afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée à la clientèle. Les relations d'externalisation sont réglées par des contrats de services (SLA), conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques. Les mandats confiés à Swisscom concernent principalement les opérations de paiement et sur titres – ce qui permet d'assurer un service conforme à ceux des meilleurs établissements bancaires suisses – l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression et l'envoi des documents de masse ainsi que la maintenance de certaines infrastructures.

Aucun événement extraordinaire n'a eu lieu en 2016.

Aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture.

Convention avec l'actionnaire principal

L'article 34 ch. 5 des statuts de la banque, adopté lors de l'Assemblée générale du 3 mai 2005, concrétise le régime de remboursement des avances consenties par l'Etat de Genève à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève au début des années 2000. La banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20% des dividendes payés). A la suite de la dissolution de la fondation, le Conseil d'Etat a fixé, par arrêté du 21 octobre 2011, le montant des avances restant à rembourser par la banque à CHF 370'661'634 au 31 décembre 2009. Au titre de l'exercice 2016, un montant de CHF 3.96 millions sera payé pour autant que la proposition de dividende du conseil d'administration à l'Assemblée générale soit adoptée. Dans ce cas, un montant total de CHF 29.1 millions aura été remboursé depuis 2009, portant ainsi le total des remboursements opérés par la banque à CHF 56.6 millions, depuis son assainissement en 2000.

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

Normes de référence

Les comptes consolidés du groupe sont préparés sur la base du *Code des obligations* suisse, de la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution ainsi que de la circulaire Finma 2015/1 sur les prescriptions comptables pour les banques (PCB). Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément au principe de l'image fidèle.

Date de clôture des comptes consolidés

Le 31 décembre est la date de clôture des comptes consolidés.

Périmètre de consolidation du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe comprend les sociétés dont la consolidation présente une importance significative.

Les banques et les sociétés sont intégrées globalement lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50%. Les banques et les sociétés sont mises en équivalence lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50%.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève, Genève	21'321'545
Capital Transmission SA, Genève	29'960
Investissements Fonciers SA, Lausanne	21'039
Dimension Corporate Finance SA, Genève	1'056
Dimension SA, Lausanne	1'007
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	254
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	654'849
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	23'598
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	28'976
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	812
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	72

Méthode de consolidation du groupe

• Consolidation du capital

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre les corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne *purchase method*. Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

• Goodwill

Le *goodwill* ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique "Valeurs immatérielles" et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée maximum de 10 ans.

• Opérations réciproques

Les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

• Traitement des différences de conversion des monnaies étrangères

Les éléments de l'actif, des fonds étrangers du bilan et les amortissements d'immobilisations corporelles des entités domiciliées hors de Suisse, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat de ces entités, hormis les amortissements d'immobilisations corporelles, sont convertis en CHF aux cours moyens des cours de clôture des douze mois de l'année. Les fonds propres de ces entités sont convertis aux cours moyens historiques de chaque position du bilan. Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique "Réserve de change".

Principes d'évaluation du groupe

Les comptes consolidés du groupe sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués principalement sur les propres parts du capital et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes.

Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses selon les cours suivants :

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2016	Cours au 31.12.2015
Dollar américain	1	1.0177	0.9966
Euro	1	1.0727	1.0852
Livre sterling	1	1.2565	1.4769
Yen	100	0.8704	0.8281

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les sûretés remises en garanties sont évaluées de manière prudente, systématique et périodique, en appliquant des principes uniformes et en se basant, sauf exception, sur une valeur de marché. Dans le cadre des biens immobiliers, la banque évalue ceux-ci soit à l'aide d'un système expert (approche hédoniste), soit par des expertises internes pour les objets atypiques ou de luxe, ou soit, pour les biens de rendements, par une actualisation des *cash flows* futurs.

Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous "provisions" en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les opérations de créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres ou anciennement les opérations de mises/prises en pension de titres (*repurchase and reverse repurchase agreements*) sont comptabilisées comme suit :

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan,
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés,
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

Opérations de négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées au cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres parts du capital sont comptabilisées, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée "Propres parts du capital". Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués à la "Réserve issue du capital".

Opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de marché. Les opérations de couverture sont évaluées de la même manière que les éléments couverts et le résultat est inscrit dans la même rubrique comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués, soit selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, soit selon le principe de l'*accrual method* pour les titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris

dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit :

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	5 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans
	selon leur durée de vie

Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice est comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés.

Engagements envers les banques

Les engagements envers les banques sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale

Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Tous les engagements résultant de dépôts de la clientèle non bancaire sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués soit à leur valeur de marché, soit au moyen d'un modèle d'évaluation en fonction du type d'instruments financiers dérivés, dans les rubriques "Valeur de remplacement positive/négative d'instruments financiers dérivés" et sont comptabilisés en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir :

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché,
- en cas d'opérations de couvertures, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Provisions

Les provisions comprennent celles qui sont destinées à la couverture des risques nécessaires à l'exploitation, les provisions pour risques de défaillance du hors bilan ainsi que les provisions pour impôts latents.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique "Variation des réserves pour risques bancaires généraux" dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

Engagement conditionnels

Les engagements conditionnels enregistrent notamment les engagements de couverture de crédit émis sous forme d'engagements par avals, par cautionnements et par garanties.

Engagements irrévocables

Les engagements irrévocables portent sur l'octroi de crédits ou d'autres prestations qui ne sont pas utilisés à la date de bilan, mais qui sont octroyés de manière définitive. Les engagements de versement dans le cadre de la garantie des dépôts sont comptabilisés dans cette rubrique.

Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Les engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires pour les actions et autres titres de participations sont enregistrés dans cette rubrique.

Changement de principes comptables

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

3. CONTRÔLE DES RISQUES

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. La direction générale veille à son application dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques pour la maison mère et pour les filiales lui permettant de mesurer, de suivre, de gérer et de contrôler les risques encourus.

Le conseil d'administration pratique une analyse annuelle des risques principaux du groupe. Dans cette analyse, il prend en compte les résultats émanant du système de contrôle interne existant, du département de Contrôle des risques, des travaux de l'audit interne et externe ainsi que des rapports de la direction générale.

Principes directeurs

Des enveloppes de risques par types d'activité sont fixées par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation ciblée et maîtrisée des fonds propres et assurent une diversification des risques pris. De la même manière, et en respect des dispositions réglementaires, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques. La direction générale contrôle l'ensemble des risques par une supervision constante des activités et par un suivi opéré par des comités spécifiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque assumée dans sa division ; il prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et/ou leur réduction.

Un contrôle des risques indépendant des unités opérationnelles génératrices de revenus est pratiqué dans toute la banque. Ainsi, les départements Contrôle des risques et Conformité renforcent le contrôle régulier des unités de front et des unités de contrôle spécialisées. Leur rôle est d'analyser, d'évaluer, de contrôler et d'informer les comités dédiés des impacts financiers, légaux et de *compliance* découlant de l'exposition aux risques de tout genre, en prenant soin de l'exhaustivité et de l'appréciation objective des risques encourus et des risques potentiels affectant la banque.

La BCGE appartient à la "catégorie 3" définie par la circulaire Finma 2011/2, notamment avec un bilan dépassant les CHF 15 milliards. La Finma a fixé le seuil de 12% de couverture en fonds propres pour cette catégorie. Le ratio de couverture des fonds propres consolidés est de 13.21% au 31 décembre 2016 (14.37% en 2015), le ratio de fonds propres de base (*CET1* et *AT1*) se monte à 12.62% (13.36% en 2015).

Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe est déclinée sur les principes de gestion de la banque à Genève afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisées des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques au sein de la division Finances et contrôle des risques, consolide les positions globales du groupe. La diffusion des rapports et leur revue systématique avec les divisions de front durant les comités de risques et *asset and liability management (ALM)* formalisent l'efficacité de la démarche globale.

Les résultats sont communiqués régulièrement à la direction générale et au conseil d'administration.

Typologie des risques

• Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie représentent les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système précis de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Le comité des crédits examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garanties ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux. Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est notamment définie par le taux d'avance et par la typologie des objets. Dans tous les cas, des indices de risques nouveaux engendrent des analyses spécifiques des dossiers de crédit concernés.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-); il est tenu à jour sur des systèmes dédiés. Les *ratings* de F à I, pour les affaires en périmètre de risques, sont calculés par la banque selon les critères de son règlement des crédits. Des modèles de *ratings* sont fournis par un système dédié et utilisé en commun par une douzaine de banques cantonales et d'autres instituts d'envergure. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, le cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier à la section Workout ou au département Contentieux.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse spécifiques. La connexion du système informatique dédié avec le système de contrôle des risques permet une analyse de situation où chaque client est suivi avec son *rating*, ses limites et ses encours. Les analyses par types de produits traités complètent cette surveillance.

• Concentration des risques

Les risques importants (gros risques selon l'art. 95 OFR) sont contrôlés constamment et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de contrôle des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agréger par groupes économiques. Dans un souci de prévention, une attention accrue est portée aux concentrations possibles de crédit. Le suivi de ces positions est constant et un avis est transmis immédiatement à la hiérarchie si on s'approche de valeurs limites. Des simulations sont effectuées systématiquement a priori lorsque des opérations d'envergure sont proposées.

• Risques de marché

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce

qui permet l'évaluation sans délai des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss* de la salle des marchés. La connexion avec le système informatique de contrôle des risques permet, de plus, l'établissement synchronisé des rapports de consommation de fonds propres pour ces opérations de négoce. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*). Par ailleurs, le comité ALM se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contrôle le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Le comité ALM suit et contrôle tous les risques financiers.

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont :

• Risques de taux

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. L'exposition aux risques de taux provient de la non-congruence des échéances de taux et des volumes actifs avec les refinancements passifs. Ces asymétries sont à l'origine de ce risque et provoquent des effets sur les produits des intérêts ainsi que sur la valorisation des fonds propres de la banque. Les produits bancaires sans échéance de taux fixe ou à vue sont modélisés afin de répliquer au mieux la réalité des changements de taux effectués lors de mouvements de taux sur les marchés. Ces modèles sont revus périodiquement et adaptés aux conditions de marché si nécessaire. Des simulations dynamiques sont effectuées afin de surveiller les risques de revenus sur la marge d'intérêts en fonction de différents scénarios de taux. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la direction générale. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.

• Risques de change

Les positions de change que doit gérer la banque concernent principalement des revenus d'intérêts et de commissions, libellés en grande partie en USD et en EUR. Les risques de change émanant du bilan, incluant les opérations de trésorerie ainsi que des transactions, sont centralisés et gérés de manière globale au niveau de la banque. Le système de couverture mis en place permet d'effectuer des transactions financières afin de protéger les positions de change identifiées tout en tenant compte des coûts relatifs.

• Risques de liquidité

Les limites de prêts accordés à d'autres banques sont contrôlées avec une précaution renforcée en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires ont été largement remplacés par des placements de type *repurchase agreement*. Tout en respectant une grande prudence et en continuant les opérations de mises en pension, l'activité des marchés monétaires se poursuit avec certaines banques partenaires ainsi que des collectivités publiques suisses, dans le respect de limites

strictes. La BCGE continue ses mesures de grande prudence en conservant des liquidités abondantes et en gérant un portefeuille obligataire largement diversifié et pouvant être mis en pension (*sale and repurchase agreements*), permettant en tout temps de trouver des facilités de crédits avec de nombreuses contreparties. Le cadre d'investissement des obligations inscrites dans la rubrique des immobilisations financières est limité entre les notes AAA et, au minimum, A- ou équivalent.

La banque gère le risque de liquidité en surveillant l'exposition à l'aide d'un échéancier des positions du bilan, de la structure du bilan et en calculant les ratios réglementaires *liquidity coverage ratio (LCR)* et le *net stable funding ratio (NSFR)*. Elle le gère également de manière dynamique, en modélisant les croissances des affaires et des refinancements nécessaires. Dans le cadre de son comité *asset and liabilities management (ALM)*, la banque surveille le risque de liquidité dans le cadre de limites fixées par le conseil d'administration.

- **Risques de cours sur actions**

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeur des positions sur actions ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

- **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques. La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le contrôle des risques opérationnels s'appuie sur une section dédiée qui assure la cohérence de l'architecture de contrôle interne. Celle-ci permet de suivre et d'archiver les incidents en vue d'une amélioration continue du dispositif de contrôle interne et d'une meilleure anticipation des problèmes potentiels. Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque veille au respect des procédures ainsi qu'à l'analyse des flux d'informations. Le département Conformité (voir ci-dessous) s'assure de l'adaptation des règles internes aux prescriptions légales.

- **Risques de non-conformité**

Le risque de non-conformité (*compliance*) correspond aux manquements aux prescriptions, normes et règles, sanctions légales et réglementaires ainsi que les pertes financières ou atteintes à la réputation qui peuvent en découler. Le département Conformité a pour objectif de préserver la réputation de la banque en assurant notamment une veille des réglementations relatives aux activités transfrontalières, à la fiscalité au niveau international et en fonction du lieu de résidence de la clientèle, à la lutte contre le blanchiment, au financement du terrorisme, aux sanctions internationales et à la fraude. Elle s'assure que les activités de la banque ainsi que ses directives internes soient conformes à ces réglementations.

- **Risques juridiques**

Le département Juridique est rattaché à la direction générale. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Il intervient ainsi dès qu'un risque potentiel est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier. Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous "Provisions".

- **Autres risques**

La section de contrôle interne continue d'intensifier ses activités en matière de contrôle des fraudes.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger notamment des variations de taux d'intérêt. Ces opérations de couverture qui sont comprises dans la notion de *hedge accounting* sont décidées dans le cadre de la gestion du bilan (*asset and liability management*), elles sont évaluées de manière analogue à l'opération couverte et sont exclusivement traitées avec des contreparties externes. Dans le cas des opérations enregistrées au bilan, dont la valeur est enregistrée à la valeur nominale, la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés est neutralisée sous les rubriques correspondantes.

- **Relation économique entre opérations de base et opérations de couverture**

A la conclusion d'une opération de couverture, la relation économique est établie entre l'instrument financier et l'opération de base concernée. La valorisation des positions évolue inversement afin de réduire l'exposition. La documentation fait état en particulier des objectifs et de la stratégie de gestion du risque lié à la transaction de couverture ainsi que de la méthode d'appréciation de l'effectivité. La relation économique entre l'opération de base et les opérations de couverture est appréciée régulièrement de façon prospective.

- **Mesure de l'effectivité de couverture**

L'effectivité de la relation de couverture est mesurée à l'aide de l'opération de base ou de la macrocouverture du portefeuille dans son ensemble et réexaminée régulièrement. Les opérations dont la relation de couverture n'est plus effective ou partiellement seulement, sont affectées au résultat du négoce. Aucune absence d'effectivité n'a été observée en 2016.





UNE BANQUE QUI MAÎTRISE LES HAUTS ET LES BAS DE MARCHÉ.

Aux côtés des trésoriers, des *traders* et des institutionnels avec précision, rapidité et concrétisation.

- Salle des marchés
- Changes
- Trésorerie
- Conseil et transactions sur titres
- Marchés des capitaux

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés

Consolidé

122

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs) (en CHF 1'000)	31.12.2016	31.12.2015
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	–	199'660
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	1'031'357	747'977
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	1'038'041	747'055
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	<i>1'038'041</i>	<i>747'055</i>
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises de pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1'097	199'275
<i>dont titres remis à un tiers en garantie</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
<i>dont titres aliénés</i>	<i>–</i>	<i>–</i>

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en CHF 1'000)	NATURE DES COUVERTURES			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	646'272	452'798	3'609'255	4'708'325
Créances hypothécaires	10'368'813	–	–	10'368'813
<i>Immeubles d'habitations</i>	8'318'733	–	–	8'318'733
<i>Immeubles commerciaux</i>	1'414'782	–	–	1'414'782
<i>Immeubles artisanaux et industriels</i>	405'956	–	–	405'956
<i>Autres</i>	229'342	–	–	229'342
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2016	11'015'085	452'798	3'609'255	15'077'138
31.12.2015	10'620'954	355'629	2'853'389	13'829'972
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2016	11'015'085	449'633	3'508'381	14'973'099
31.12.2015	10'618'507	355'629	2'737'042	13'711'178
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	–	756'917	756'917
Engagements irrévocables	–	–	556'224	556'224
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	114'151	114'151
Crédits par engagements	–	–	123'758	123'758
Total du hors bilan				–
31.12.2016	–	–	1'551'050	1'551'050
31.12.2015	–	100	1'080'992	1'081'092
Créances compromises		Valeur estimée de réalisation		Corrections de valeurs individuelles
	Montant brut	des sûretés	Montant net	
31.12.2016	244'750	132'619	112'131	104'039
31.12.2015	239'724	122'390	117'334	110'155

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs) (en CHF 1'000)

Actifs	31.12.2016	31.12.2015
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	2'842	34'206
<i>dont cotés</i>	2'842	34'206
Titres de participation	598	643
Métaux précieux et matières premières	36'032	35'594
Autres actifs du négoce	2'195	803
Total des actifs	41'667	71'246
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	2'017	1'083
Engagements	31.12.2016	31.12.2015
Opérations de négoce		
Titres de participation	2	4
Autres passifs du négoce	1'066	620
Total des engagements	1'068	624

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	Instruments de taux					
<i>swaps</i>	10'644	10'644	95'842	34'913	165'097	5'747'199
<i>options (OTC¹)</i>	260	95	46'725	12	–	86'505
Devises/métaux précieux						
<i>contrats à terme</i>	65'337	24'015	3'520'179	–	–	–
<i>swaps combinés d'intérêts et de devises</i>	–	–	–	8'220	–	101'770
<i>options (OTC¹)</i>	842	842	85'307	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting						
31.12.2016	77'083	35'596	3'748'053	43'145	165'097	5'935'474
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	11'746	11'581	227'874	43'145	165'097	5'935'474
31.12.2015	85'816	31'946	3'368'004	34'942	182'369	5'114'651
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	10'298	10'071	188'263	34'942	182'369	5'114'651

Total après prise en compte des contrats de netting

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
31.12.2016	19'284	19'594
31.12.2015	22'930	25'674

Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	6'034	13'250

¹ Over the counter.

5.05 Répartition des immobilisations financières (en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Titres de créance	1'731'162	1'775'877	1'767'502	1'813'999
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'168'937	1'221'661	1'201'918	1'256'551
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	562'225	554'216	565'584	557'448
Titres de participation	89'693	73'526	144'748	97'722
<i>dont participations qualifiées¹</i>	6'300	1'475	6'300	3'002
Métaux précieux	–	31	–	31
Immeubles et véhicules	10'826	6'811	10'826	6'811
Total	1'831'681	1'856'245	1'923'076	1'918'563
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'364'454	1'396'857	1'394'837	1'430'942

¹ En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix.

Répartition des contreparties selon la notation²

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'572'205	158'957	–	–	–	–

² Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations (en CHF 1'000)

	2016							
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence / reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
Participations évaluées selon la mise en équivalence								
sans valeur boursière	19'202	6'770	25'972	991	-2'528	-661	23'774	–
Autres participations								
sans valeur boursière	–	–	–	181	–	–	181	–
Total des participations	19'202	6'770	25'972	1'172	-2'528	-661	23'955	–

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité		Capital social	Part du capital	Part aux voix	Détention	Détention
			(en 1'000)	(%)	(en %)	directe	indirecte
Intégration globale							
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR	20'000	100	100	X	
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	Courtage immobilier	EUR	10	100	100		X
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	Société immobilière	EUR	10	100	100		X
Capital Transmission SA, Genève	Investissements	CHF	2'000	100	100	X	
Dimension Corporate Finance SA, Genève	Transmission de patrimoine	CHF	160	100	100	X	
Dimension SA, Lausanne	Evaluation et vente d'entreprises	CHF	300	100	100		X
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF	400	100	100	X	
Intégration par mise en équivalence							
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR	2'088	33.3	33.3		X
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	Opérations immobilières	EUR	12'075	33.3	33.3	X	
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF	1'000	42.0	42.0	X	

5.08 Présentation des immobilisations corporelles (en CHF 1'000)

	2016					
	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable à		Valeur comptable à la fin	
			la fin de		de	
			l'année précédente	Investis- sements	Amortissements	l'année de référence
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-30'787	103'657	–	-5'041	98'616
Autres immeubles	21'801	-6'655	15'146	–	-577	14'569
Software acquis séparément ou développés à l'interne	20'105	-13'322	6'783	5'549	-4'423	7'909
Autres immobilisations corporelles	38'961	-27'701	11'260	5'755	-4'350	12'665
Total des immobilisations corporelles	215'311	-78'465	136'846	11'304	-14'391	133'759

5.09 Présentation des valeurs immatérielles (en CHF 1'000)

Le groupe Banque Cantonale de Genève n'a pas de valeurs immatérielles comptabilisées dans ses livres.

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs (en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Compte de compensation	107'033	126'444	–	–
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	2'564	3'675	–	–
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	–	–	9'890	10'074
Administration fédérale des contributions (AFC)	8'373	10'358	6'149	6'194
Etalement des gains sur instruments dérivés	36'097	47'199	18'724	9'551
Etalement sur titres selon l' "accrual method"	–	–	113	820
Titres et coupons	–	–	55	162
Opération de <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	143'589	–	143'075	201'690
Autres	19'508	8'185	9'197	8'618
Total	317'164	195'861	187'203	237'109

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)

	Valeur comptable	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés		
BNS	104'000	–
SIX Swiss Exchange (bourse électronique suisse)	26'160	–
Euroclear	2'000	–
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses : <i>valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément</i>	4'727'874	2'547'000

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Nombre		Valeur (en CHF 1'000)	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
En qualité de banque dépositaire	–	–	25'894	23'802
Actions BCGE détenues par la fondation	30'000	15'000	8'933	3'911

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Le groupe BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance (en CHF 1'000)

	l'Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence	Part économique de la		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans	
		banque/du groupe financier				les charges de personnel	
		31.12.2016	31.12.2015			31.12.2016	31.12.2015
Plans de prévoyance avec excédent	31'111	–	–	–	13'846	14'119	13'375

¹ Les comptes annuels audités au 31 décembre 2016 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2015.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires

2016

et des emprunts à conversion obligatoire et prêts
des lettres de gage en cours (en CHF 1'000)

		Taux		Montants			
		d'intérêt		émis en		Propres	Valeur
		moyen		monnaies		titres	comptable
		pondéré	Echéances	étrangères	émis en CHF	détenus	au bilan
Emprunt USD émis le 23.06.2015	Non subordonné	1.375%	23.06.17	100'000	101'770	-21'285	80'485
Emprunt CHF émis le 10.06.2015	Non subordonné	0.500%	10.06.24	–	150'000	–	150'000
Emprunt CHF subordonné émis le 07.11.2011	Subordonné sans clause <i>PONV</i> ¹	3.125%	07.11.18	–	200'000	-4'520	195'480
Emprunt CHF perpétuel de type <i>AT1</i> émis le 18.06.2014	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	2.875%	N/A	–	110'000	-1'720	108'280
Total			–	–	561'770	-27'525	534'245
	Total non subordonné	0.849%			251'770	-21'285	230'485
	Total subordonné sans clause <i>PONV</i> ¹	3.125%			200'000	-4'520	195'480
	Total subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	2.875%			110'000	-1'720	108'280
Total		2.061%	–	–	561'770	-27'525	534'245

¹ Point of non viability (*PONV*).

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

2016

	2016						Total
	D'ici une année	Plus d'un an et	Plus de deux ans et moins de trois ans	Plus de trois ans et moins de quatre ans	Plus de quatre ans et moins de cinq ans	Plus de cinq ans	
		moins de deux ans	de trois ans	de quatre ans	de cinq ans		
		de deux ans	de trois ans	de quatre ans	de cinq ans		
Emprunts obligataires (nominal)	101'770	200'000	–	–	–	260'000	561'770
Emprunts obligataires (selon le bilan)	80'485	195'480	–	–	–	258'280	534'245
	Montant						
Les prêts des centrales de lettres de gage	2'547'000						

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence (en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclasi- fications	Différences de change	Nouvelles			Etat à la fin de l'année de référence
					Intérêts en souffrance, recou- vrements	constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	
Provisions pour risques de défaillance	1'231	–	–	-10	–	–	-381	840
Provisions pour autres risques d'exploitation	663	-507	1'082	–	–	611	-92	1'757
Autres provisions	10'250	-10'580	10'562	-1	1	2'770	-118	12'884
Total des provisions	12'144	-11'087	11'644	-11	1	3'381	-591	15'481
Réserves pour risques bancaires généraux	150'000		–	–		10'000	–	160'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	130'438	-24'047	-11'644	281	3'830	11'203	-6'022	104'039
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>118'794</i>	<i>-24'047</i>	–	<i>281</i>	<i>3'830</i>	<i>11'203</i>	<i>-6'022</i>	<i>104'039</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents¹</i>	<i>11'644</i>	–	<i>-11'644</i>	–	–	–	–	–

¹ Selon les normes en vigueur, les adaptations de valeur sur immobilisations financières ne sont plus présentées dans les annexes.

Par conséquent, le montant de l'année précédente de 21'948 (en CHF 1'000) a été diminué de 10'304 (en CHF 1'000) dans la colonne "Etat à la fin de l'année précédente".

5.17 Présentation du capital social (en CHF 1'000)

	31.12.2016			31.12.2015		
	Valeur nominale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
	totale			totale		
Capital social						
Actions nominatives "A"	132'552	2'651'032	132'552	132'552	2'651'032	132'552
Actions nominatives "B"	79'531	1'590'620	79'531	79'531	1'590'620	79'531
Actions au porteur	147'917	1'479'174	147'917	147'917	1'479'174	147'917
Capital-actions/capital social	360'000	5'720'826	360'000	360'000	5'720'826	360'000
<i>dont libéré</i>	<i>360'000</i>	<i>5'720'826</i>	<i>360'000</i>	<i>360'000</i>	<i>5'720'826</i>	<i>360'000</i>
Total du capital social	360'000	5'720'826	360'000	360'000	5'720'826	360'000

La banque n'a pas de capital conditionnel ou capital autorisé au 31.12.2016.

Le 02.02.2017, la structure du capital a changé, voir le point 2 en page 81.

5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs (en CHF 1'000)

	Nombre		Valeur	
	Droits de participation		Droits de participation	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Membres du conseil d'administration	1'045	954	311	249
Membres des organes de direction	19'108	16'215	5'689	4'228
Collaborateurs	67'553	63'853	20'114	16'650
Total	87'706	81'022	26'114	21'126

Aucune option n'a été accordée sur des droits de participation aux membres du conseil d'administration, de la direction générale et aux collaborateurs.

Les conditions contractuelles d'attribution des différents plans sont expliquées dans le point 5 du chapitre Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise en page 94. Les plans liés à la rémunération de la part variable ordinaire ainsi que dans le cadre du plan d'intéressement lors d'achat d'actions, sont bloqués entre 5 ans et 10 ans maximum au choix du bénéficiaire. Les autres plans d'intéressement sont bloqués 5 ans. La valorisation des actions bloquées est effectuée au cours de fin d'année et sur le stock au 31.12.2016.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Participants qualifiés	122'168	187'582	82'522	66'317
Sociétés du groupe	1'715	4'244	458	725
Sociétés liées	1'395'484	1'420'095	201'622	240'557
Affaires d'organes	4'016	3'973	6'699	6'558
Autres parties liées	–	–	25'894	23'802

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque a versé CHF 1.6 million à l'Etat de Genève au titre des rémunérations de la garantie accordée aux dépôts d'épargne et de prévoyance (CHF 1.6 million en 2015).

5.20 Indications des participants significatifs

	31.12.2016		31.12.2015	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Actions nominatives avec droit de vote				
Etat de Genève	125'522'150	34.9	125'522'150	34.9
Ville de Genève	60'405'300	16.8	60'405'300	16.8
44 Communes genevoises	26'155'150	7.3	26'155'150	7.3
Total	212'082'600	59.0	212'082'600	59.0
Actions au porteur avec droit de vote				
Etat de Genève	33'863'600	9.4	33'863'600	9.4
Ville de Genève	14'727'000	4.1	14'727'000	4.1
CPEG - Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève	21'440'000	6.0	21'440'000	6.0
Divers actionnaires	77'886'800	21.5	77'886'800	21.5
Total	147'917'400	41.0	147'917'400	41.0

Au 31 décembre 2016, l'Etat de Genève détient 44.3% du capital social de la banque (actions au porteur et nominatives) et dispose de 49.8% des droits de vote.

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre**Capital propre en portefeuille**

Actions BCGE au porteur	Situation au 1 ^{er} janvier 2016	51'287
	Achats	37'206
	Ventes	43'150
	Situation au 31 décembre 2016	45'343
	Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF	287.3
Actions au porteur détenues par son institution de prévoyance professionnelle		30'000

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse¹ et l'art. 663c al. 3 CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés

Voir l'annexe 5.22 des comptes de la maison mère.

¹ Voir le *Recueil systématique de la Confédération*, code 221.331.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en CHF 1'000)

	Echu							
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	3'359'672							3'359'672
Créances sur les banques	177'789	–	375'084	94'972	378	–	–	648'223
Créances sur la clientèle	763'113	124'063	1'581'750	292'099	976'193	869'411	–	4'606'629
Créances hypothécaires	–	1'781'079	584'874	594'518	3'127'446	4'278'553	–	10'366'470
Opérations de négoce	41'667	–	–	–	–	–	–	41'667
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	19'284	–	–	–	–	–	–	19'284
Immobilisations financières	59'459	–	127'340	151'246	960'504	522'305	10'827	1'831'681
Total								
31.12.2016	4'420'984	1'905'142	2'669'048	1'132'835	5'064'521	5'670'269	10'827	20'873'626
31.12.2015	4'243'702	1'831'729	2'013'812	1'202'203	5'023'201	5'306'513	6'794	19'627'954
Fonds étrangers/instruments financiers								
Engagements envers les banques	328'967	–	1'683'583	336'618	–	–	–	2'349'168
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	464'445	566'912	–	–	–	1'031'357
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7'679'700	4'993'959	491'503	62'098	6'126	–	–	13'233'386
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'068	–	–	–	–	–	–	1'068
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	19'594	–	–	–	–	–	–	19'594
Obligations de caisse	–	–	586	1'252	3'240	353	–	5'431
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	–	–	141'000	187'485	967'480	1'785'280	–	3'081'245
Total								
31.12.2016	8'029'329	4'993'959	2'781'117	1'154'365	976'846	1'785'633	–	19'721'249
31.12.2015	7'933'391	4'927'134	1'910'258	812'992	1'208'057	1'589'540	–	18'381'372

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en CHF 1'000)

	2016		2015	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	3'322'775	36'897	3'401'079	16'156
Créances sur les banques	169'860	478'363	146'773	202'687
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	199'660	–
Créances sur la clientèle	3'050'786	1'555'843	2'419'952	1'325'158
Créances hypothécaires	9'976'135	390'335	9'587'334	378'734
Opérations de négoce	41'154	513	38'057	33'189
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	13'534	5'750	14'392	8'538
Immobilisations financières	1'319'790	511'891	1'347'110	509'135
Comptes de régularisation	42'947	1'241	27'567	2'011
Participations	8'550	15'405	8'930	17'042
Immobilisations corporelles	132'906	853	135'877	969
Autres actifs	316'311	853	195'034	827
Total des actifs	18'394'748	2'997'944	17'521'765	2'494'446
Passifs				
Engagements envers les banques	996'251	1'352'917	849'249	1'057'847
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	447'418	583'939	269'609	478'368
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'870'255	2'363'131	10'566'614	2'165'720
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'067	1	624	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	11'863	7'731	17'004	8'670
Obligations de caisse	5'431	–	8'523	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'081'245	–	2'959'144	–
Comptes de régularisation	80'391	2'341	64'881	1'512
Autres passifs	184'704	2'499	235'022	2'087
Provisions	15'481	–	12'084	60
Réserves pour risques bancaires généraux	160'000	–	150'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve issue du capital	314'912	–	312'781	–
Réserve issue du bénéfice	503'309	–	448'859	–
Propres parts du capital	-11'882	–	-12'071	–
Réserve de change	-19'320	–	-18'587	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	79'008	–	78'211	–
Total des passifs	17'080'133	4'312'559	16'301'947	3'714'264

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) (en CHF 1'000)	2016		2015	
	Valeur absolue	Part en%	Valeur absolue	Part en%
Actifs				
Europe				
• France	1'393'051	6.5	1'346'607	6.7
• Allemagne	213'494	1.0	134'519	0.7
• Luxembourg	171'567	0.8	140'454	0.7
• Royaume-Uni	152'899	0.7	106'116	0.5
• Pays-Bas	116'475	0.5	64'296	0.3
• Autres pays européens	264'912	1.2	180'930	0.9
Etats-Unis	74'961	0.4	70'179	0.4
Autres	610'585	2.9	451'345	2.3
Actifs à l'étranger	2'997'944	14.0	2'494'446	12.5
Suisse	18'394'748	86.0	17'521'765	87.5
Total des actifs	21'392'692	100	20'016'211	100

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) (en CHF 1'000)	Expositions nettes à l'étranger/ fin de l'année de référence	
	Valeur absolue	Part en%
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)		
0/Hi	2'396'922	80.0
1	5'318	0.2
2	193'104	6.4
3	115'782	3.9
4	103'778	3.4
5 et 6	110'756	3.7
7	11'680	0.4
Sans notation	60'604	2.0
Total	2'997'944	100.0

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque (en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Actifs						
Liquidités	3'272'059	81'785	3'255	1'191	1'382	–
Créances sur les banques	90'524	93'711	402'850	5'485	18'912	36'741
Créances sur la clientèle	2'366'487	1'071'989	1'136'832	4'878	26'443	–
Créances hypothécaires	10'229'794	130'621	6'055	–	–	–
Opérations de négoce	5'117	–	513	–	5	36'032
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	19'284	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'386'630	378'885	65'791	–	375	–
Comptes de régularisation	42'947	1'241	–	–	–	–
Participations	14'366	9'413	176	–	–	–
Immobilisations corporelles	132'906	853	–	–	–	–
Autres actifs	171'816	139'559	4'507	1'179	103	–
Total des actifs bilantaires	17'731'930	1'908'057	1'619'979	12'733	47'220	72'773
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	526'089	1'291'600	1'779'560	67'806	39'984	2'216
Total des actifs	18'258'019	3'199'657	3'399'539	80'539	87'204	74'989
Passifs						
Engagements envers les banques	141'739	1'204'093	956'401	3'267	1'126	42'542
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	100'000	320'737	610'620	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'993'602	1'165'059	945'914	59'798	39'161	29'852
Engagements résultant d'opérations de négoce	–	296	459	313	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	19'594	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	5'431	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'000'760	–	80'485	–	–	–
Comptes de régularisation	80'341	2'391	–	–	–	–
Autres passifs	180'554	4'785	865	30	969	–
Provisions	15'481	–	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	160'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve issue du capital	314'912	–	–	–	–	–
Réserve issue du bénéfice	503'309	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	-11'882	–	–	–	–	–
Réserve de change	-19'320	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	79'008	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	15'923'529	2'697'361	2'594'744	63'408	41'256	72'394
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'374'114	428'927	798'917	17'124	44'844	2'216
Total des passifs	18'297'643	3'126'288	3'393'661	80'532	86'100	74'610
Position nette par devise	-39'624	73'369	5'878	7	1'104	379

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels (en CHF 1'000)	2016	2015
Engagements de couverture de crédit et similaires	89'148	77'114
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	667'069	384'751
Autres engagements conditionnels	700	26'449
Total des engagements conditionnels	756'917	488'314

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement (en CHF 1'000)	2016	2015
Engagements résultant de paiements différés	123'758	29'310
Total des crédits par engagement	123'758	29'310

5.30 Répartition des opérations fiduciaires (en CHF 1'000)	2016	2015
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	26'213	10'531
Total des opérations fiduciaires	26'213	10'531

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 15/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur (en CHF 1'000)	2016	2015
Résultat de négoce provenant des		
Instruments de taux (y compris les fonds)	159	890
Titres de participation (y compris les fonds)	13	103
Devises	25'694	26'598
Matières premières/métaux précieux	491	422
Total du résultat de négoce	26'357	28'013

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en CHF 1'000)

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont enregistrés en réduction des produits d'intérêts et ceux concernant les opérations passives en réduction des charges d'intérêts. La banque ne fait pas usage de la possibilité de déduire le financement des positions de négoce.

5.34 Répartition des charges de personnel (en CHF 1'000)	2016	2015
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	101'327	100'443
– dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	3'857	3'056
Prestations sociales	26'110	25'089
Autres charges de personnel	3'845	3'542
Total des charges de personnel	131'282	129'074

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation (en CHF 1'000)	2016	2015
Coût des locaux	11'804	9'428
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	31'597	30'711
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	461	442
Honoraires de/des société(s) d'audit ¹	1'281	1'176
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1'179	1'050
– dont pour d'autres prestations de service	102	126
Autres charges d'exploitation	45'130	40'565
– dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	1'606	1'602
Total des autres charges d'exploitation	90'273	82'322

¹Inclus les honoraires des autres sociétés d'audit que l'organe de révision.

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

Suite à l'évolution des risques, la banque a adapté les provisionnements à la nouvelle situation. Certains risques se sont éteints et les provisions y relatives ont été dissoutes dans le compte de résultat.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

**5.38 Présentation du résultat opérationnel
réparti entre la Suisse et l'étranger**

selon le principe du domicile de l'exploitation (en CHF 1'000)	2016		2015	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts				
Produits des intérêts et des escomptes	230'559	16'305	235'341	13'022
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	517	–	360	–
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	14'441	–	22'368	1
Charges d'intérêts	-50'334	-341	-61'144	-68
Résultat brut des opérations d'intérêts	195'183	15'964	196'925	12'955
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-2'768	-2'413	-10'053	-1'006
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	192'415	13'551	186'872	11'949
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	40'869	1'020	40'384	1'060
Produit des commissions sur les opérations de crédit	23'228	3'264	24'443	3'061
Produit des commissions sur les autres prestations de service	35'841	1'219	35'925	1'106
Charges de commissions	-5'524	–	-5'202	-5
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	94'414	5'503	95'550	5'222
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur				
Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	26'357	–	28'013	–
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	8'003	–	10'807	–
Produit des participations	2'029	128	1'453	984
Résultat des immeubles	916	–	1'081	–
Autres produits ordinaires	8'349	–	7'353	–
Autres charges ordinaires	-2'220	–	-2'075	–
Sous-total autres résultats ordinaires	17'077	128	18'619	984
Total des produits d'exploitation	330'263	19'182	329'054	18'155
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	-124'945	-6'337	-123'037	-6'037
Autres charges d'exploitation	-86'581	-3'692	-78'906	-3'416
Sous-total charges d'exploitation	-211'526	-10'029	-201'943	-9'453
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-14'044	-347	-15'423	-306
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-2'840	50	10'039	-124
Résultat opérationnel	101'853	8'856	121'727	8'272

5.39 Présentation des impôts courants et latents,**avec indication du taux d'imposition** (en CHF 1'000)

	Taux en % ¹	2016	Taux en % ¹	2015
Impôts courants				
Banque Cantonale de Genève	18.6%	18'132	15.6% ²	19'056
Banque Cantonale de Genève (France) SA	38.2%	3'559	32.8%	2'441
Capital Transmission SA	3.8%	240	31.4%	280
Dimension SA	9.3%	9	24.9%	49
Divers non significatifs ³		7		–
Impôts latents				
Impôts latents	33.3%	-162	32.8%	50
Total des impôts courants et latents		21'785		21'876

¹ Taux moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel.² A titre de comparaison, le taux de la BCGE au 31.12.2015 a été ajusté (changement de méthode de calcul).³ Les autres sociétés du groupe ne présentent pas de poste d'impôts significatifs.**5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation** (en CHF 1'000)

	31.12.2016	31.12.2015
Résultat net attribuable aux actionnaires	79'008	78'211
Pourcentage d'actions nominatives "A" en circulation par rapport au capital-actions en circulation	36.82%	36.82%
Pourcentage d'actions nominatives "B" en circulation par rapport au capital-actions en circulation	22.09%	22.09%
Pourcentage d'actions au porteur en circulation par rapport au capital-actions en circulation	41.09%	41.09%
Actions nominatives "A"		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions nominatives "A"	29'091	28'797
Nombre moyen d'actions en circulation	2'651'032	2'651'032
Résultat par action (en CHF)	10.97	10.86
Actions nominatives "B"		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions nominatives "B"	17'454	17'278
Nombre moyen d'actions en circulation	1'590'620	1'590'620
Résultat par action (en CHF)	10.97	10.86
Actions au porteur		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions au porteur	32'463	32'135
Nombre moyen d'actions en circulation	1'479'174	1'479'174
Résultat par action (en CHF)	21.95	21.73

La Banque Cantonale de Genève ne traite pas d'opérations d'instruments financiers ouvrant droit à une dilution de son résultat.

Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de
Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 148 à 168) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Eléments clés de l'audit	Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés												
<p>Evaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance</p> <p>Les valeurs comptables des créances à la clientèle et des créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 4,002 mios et à CHF 10,366 mios sur un total de bilan de CHF 21,322 mios, soit respectivement 18.8% et 48.6% au 31 décembre 2016. Ces totaux de crédits sont présentés nets des corrections de valeur constituées, soit :</p> <table border="1" data-bbox="217 689 794 981"> <thead> <tr> <th>CHF mios</th> <th>Créances à la clientèle</th> <th>Créances hypothécaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montants bruts</td> <td>4,093</td> <td>10,369</td> </tr> <tr> <td>Corrections de valeurs</td> <td>-91</td> <td>-3</td> </tr> <tr> <td>Montants nets</td> <td>4,002</td> <td>10,366</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'estimation des corrections de valeur se base sur le règlement des crédits de la banque. Les corrections de valeur sont évaluées individuellement et comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction sur le niveau et le moment de la comptabilisation des corrections de valeurs. Compte tenu du volume de crédits octroyés, les corrections de valeur pour risque de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.</p> <p>Nous vous renvoyons aux pages 115 à 118 et au tableau 5.02 de l'annexe aux comptes annuels à la page 152 pour de plus amples informations.</p>	CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires	Montants bruts	4,093	10,369	Corrections de valeurs	-91	-3	Montants nets	4,002	10,366	<p>Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles ainsi que l'efficacité du processus d'octroi des crédits, des suivis et des processus d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance (règles de provisionnement).</p> <p>Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tester sur base d'échantillonnage les différentes natures de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement du négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés par la banque comme potentiellement dépréciés, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant si elle a été correctement reconnue ; - Revue des évaluations externes et des hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeurs sur les prêts hypothécaires ; - Revue des hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeurs sur les crédits commerciaux et financement du négoce ; - Revue des dossiers au bénéfice d'une surveillance particulière du fait de leur risque accru de défaillance mais ne faisant pas encore l'objet de corrections de valeurs ; - Évaluation du degré de jugement appliqué par la banque et vérification que les corrections de valeurs ont été approuvées conformément aux compétences internes ; - Revue des rapports de la banque sur les crédits hors-normes. <p>Nous avons également revu et suivi l'évolution des principaux dossiers significatifs et risqués identifiés par la banque notamment dans le domaine des crédits hypothécaires, commerciaux et de financement du négoce international. Nous avons vérifié la correcte comptabilisation de ces corrections de valeur.</p> <p>Selon nos procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance.</p>
CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires											
Montants bruts	4,093	10,369											
Corrections de valeurs	-91	-3											
Montants nets	4,002	10,366											

Eléments clés de l'audit	Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés
<p>Evaluation de la provision pour litiges</p> <p>De par son activité de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, la BCGE est exposée au risque juridique. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque d'évaluation de la part de la Direction.</p> <p>Nous vous renvoyons à la page 119 et au tableau 5.16 de l'annexe aux comptes annuels à la page 157 pour de plus amples informations.</p>	<p>Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place ainsi que l'efficacité des contrôles clefs pour le risque juridique concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges y relatives.</p> <p>Nous avons obtenu la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction. Nous nous sommes entretenu avec le Responsable juridique et la Direction sur les litiges ouverts et significatifs.</p> <p>Par ailleurs, nous avons revu et discuté les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs. Ces hypothèses ont été confirmées par le biais des réponses obtenues aux demandes de renseignements envoyées aux avocats concernés et discutées avec la Direction.</p> <p>Nous avons également vérifié la correcte comptabilisation de ces provisions.</p> <p>Selon nos procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation de la provision pour litiges.</p>

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Myriam Meissner
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable



Thierry Aubertin
Expert-réviseur agréé

Genève, le 23 février 2017

MME/THA/nvi

Comptes annuels 2016

Maison mère

Positions du bilan et des opérations hors bilan	148
Positions du compte de résultat	149
Présentation de l'état des capitaux propres	150
Présentation synoptique	151
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	151
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	151
3. Changement de principes comptables	151
4. Contrôle des risques	151
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels¹	152
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	152
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	152
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	153
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	153
5.05 Répartition des immobilisations financières	154
5.06 Présentation des participations	154
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	155
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	155
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	155
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	155
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	155
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	156
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	156
5.14 Présentation des produits structurés émis	156
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	156
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	157
5.17 Présentation du capital social	157
5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	157

¹ Numérotation selon l'annexe 5 des *Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB)*.

5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	158
5.20	Indications des participants significatifs	158
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	158
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663c al. 3 CO	159
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	161
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	162
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	163
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	163
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	164
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	165
5.29	Répartition des crédits par engagement	165
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	165
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	165
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	165
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	165
5.34	Répartition des charges de personnel	166
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	166
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	166
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	166
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	166
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	167
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	167
	Proposition de répartition du bénéfice	168

Positions du bilan et des opérations hors bilan

Maison mère

148

	Notes	31.12.2016 en CHF 1'000	31.12.2015 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
ACTIFS				
Liquidités	5.23	3'347'718	3'412'298	-64'580
Créances sur les banques	5.23	1'158'836	812'983	345'853
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	–	199'660	-199'660
Créances sur la clientèle	5.23	4'002'172	3'175'889	826'283
Créances hypothécaires	5.23	10'366'470	9'966'068	400'402
Opérations de négoce	5.03	41'667	70'460	-28'793
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	19'284	22'930	-3'646
Immobilisations financières	5.05	1'823'345	1'846'994	-23'649
Comptes de régularisation		42'181	27'137	15'044
Participations	5.06	70'872	73'675	-2'803
Immobilisations corporelles	5.08	132'899	135'867	-2'968
Autres actifs	5.10	316'101	195'115	120'986
Total des actifs		21'321'545	19'939'076	1'382'469
Total des créances subordonnées		13'116	17'958	-4'842
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		–	2'040	-2'040
PASSIFS				
Engagements envers les banques	5.23	2'384'873	1'916'290	468'583
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	1'031'357	747'977	283'380
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	13'175'330	12'683'915	491'415
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	1'068	624	444
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	19'594	25'685	-6'091
Obligations de caisse	5.23	5'431	8'523	-3'092
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	3'081'245	2'959'144	122'101
Comptes de régularisation		80'205	64'678	15'527
Autres passifs	5.10	183'523	234'964	-51'441
Provisions	5.16	15'481	11'915	3'566
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	160'000	150'000	10'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	–
Réserve légale issue du capital		310'890	310'890	–
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		180'192	180'192	–
Réserve légale issue du bénéfice		453'386	401'917	51'469
Propres parts du capital		-11'647	-11'498	-149
Bénéfice reporté/perte reportée		1'292	1'309	-17
Bénéfice/perte (résultat de la période)		69'517	72'743	-3'226
Total des passifs		21'321'545	19'939'076	1'382'469
Total des engagements subordonnés	5.15	303'760	307'430	-3'670
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	108'280	109'940	-1'660
OPÉRATIONS HORS BILAN				
Engagements conditionnels	5.28	724'697	463'633	261'064
Engagements irrévocables	5.02	504'437	442'574	61'863
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	114'151	62'538	51'613
Crédits par engagement	5.28	123'758	29'310	94'448

Positions du compte de résultat

Maison mère

	Notes	31.12.2016 en CHF 1'000	31.12.2015 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produits des intérêts et des escomptes	5.33	231'237	234'337	-3'100
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		517	360	157
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		14'440	22'368	-7'928
Charges d'intérêts		-50'620	-61'141	10'521
Résultat brut des opérations d'intérêts		195'574	195'924	-350
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-2'768	-10'054	7'286
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		192'806	185'870	6'936
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		40'870	40'385	485
Produits des commissions sur les opérations de crédit		23'229	24'397	-1'168
Produits des commissions sur les autres prestations de service		34'548	34'617	-69
Charges de commissions		-5'524	-5'202	-322
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		93'123	94'197	-1'074
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR				
Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	26'335	27'903	-1'568
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		2'082	10'422	-8'340
Produits des participations		3'352	2'655	697
Résultat des immeubles		916	1'081	-165
Autres produits ordinaires		8'625	7'848	777
Autres charges ordinaires		-2'220	-2'175	-45
Sous-total autres résultats ordinaires		12'755	19'831	-7'076
Total des produits d'exploitation		325'019	327'801	-2'782
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5.34	-123'844	-122'024	-1'820
Autres charges d'exploitation	5.35	-86'465	-78'530	-7'935
Sous-total charges d'exploitation		-210'309	-200'554	-9'755
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	5.36	-14'359	-15'465	1'106
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.36	-2'839	10'038	-12'877
Résultat opérationnel		97'512	121'820	-24'308
Produits extraordinaires	5.36	137	37	100
Charges extraordinaires	5.36	-	-58	58
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	-10'000	-30'000	20'000
Impôts	5.39	-18'132	-19'056	924
Bénéfice/perte (résultat de la période)		69'517	72'743	-3'226

Présentation de l'état des capitaux propres

Maison mère

en CHF 1'000

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	310'890	401'917	150'000	74'052	-11'498	1'285'361	
Acquisition de propres parts du capital						-10'541	-10'541	
Aliénation de propres parts du capital						12'544	12'544	
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts du capital			2'152			-2'152	-	
Dividendes et autres distributions			317		-19'800		-19'483	
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)					-3'960		-3'960	
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				10'000			10'000	
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves			49'000		-49'000		-	
Bénéfice/perte (résultat de la période)							69'517	
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	310'890	453'386	160'000	1'292	-11'647	69'517	1'343'438

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE, SIÈGE ET BUT

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Rapport d'activité

L'activité de la banque ainsi que les activités externalisées sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2016	31.12.2015
En équivalent plein temps	685.0	668.8
Effectif	737	721

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

Les comptes de la maison mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées au point 2 de la présentation synoptique des comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

3. CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

4. CONTRÔLE DES RISQUES

Pour les commentaires relatifs au contrôle des risques, se référer au point 3 de la présentation synoptique des comptes consolidés.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels

Maison mère

152

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations.
Voir l'annexe 5.01 des comptes consolidés en page 122.

5.02 Présentation des couvertures des créances

et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en CHF 1'000)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	180'989	367'941	3'543'870	4'092'800
Créances hypothécaires	10'368'813	–	–	10'368'813
Immeubles d'habitation	8'318'733	–	–	8'318'733
Immeubles commerciaux	1'414'782	–	–	1'414'782
Immeubles artisanaux et industriels	405'956	–	–	405'956
Autres	229'342	–	–	229'342
Total des prêts				
(avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2016	10'549'802	367'941	3'543'870	14'461'613
31.12.2015	10'154'043	280'734	2'816'311	13'251'088
Total des prêts				
(après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2016	10'549'802	364'776	3'454'064	14'368'642
31.12.2015	10'151'596	279'660	2'710'701	13'141'957
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	–	724'697	724'697
Engagements irrévocables	–	–	504'437	504'437
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	114'151	114'151
Crédits par engagements	–	–	123'758	123'758
Total du hors bilan				
31.12.2016	–	–	1'467'043	1'467'043
31.12.2015	–	100	997'955	998'055

Créances compromises

	Valeur estimée de réalisation		Montant net	Corrections de valeurs individuelles
	Montant brut	des sûretés		
31.12.2016	205'593	103'987	101'606	92'971
31.12.2015	235'821	122'243	113'578	107'180

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs) (en CHF 1'000)

Actifs	31.12.2016	31.12.2015
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	2'842	34'206
<i>dont cotés</i>	2'842	34'206
Titres de participation	598	643
Métaux précieux et matières premières	36'032	35'594
Autres actifs du négoce	2'195	17
Total des actifs	41'667	70'460
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	2'017	1'083
Engagements	31.12.2016	31.12.2015
Opérations de négoce		
Titres de participation	2	4
Autres passifs du négoce	1'066	620
Total des engagements	1'068	624

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement	Valeurs de remplacement	Volume des contrats	Valeurs de remplacement	Valeurs de remplacement	Volume des contrats
		positives	négatives		positives	négatives	
Instrument de taux	<i>swaps options (OTC¹)</i>	10'644 260	10'644 95	95'842 46'725	34'913 12	165'097 –	5'747'199 86'505
Devises/métaux précieux	<i>contrats à terme swaps combinés d'intérêts et de devises options (OTC¹)</i>	65'337 – 842	24'015 – 842	3'520'179 – 85'307	– – 8'220	– – –	– – 101'770
Total avant prise en compte des contrats de netting		77'083	35'596	3'748'053	43'145	165'097	5'935'474
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>		11'746	11'581	227'874	43'145	165'097	5'935'474
31.12.2015		85'816	31'958	3'370'174	34'942	182'369	5'114'651
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>		10'298	10'071	188'263	34'942	182'369	5'114'651

Total après prise en compte des contrats de netting

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
31.12.2016	19'284	19'594
31.12.2015	22'930	25'685

Répartition selon les contreparties

	Banques et négociants	
	Instances centrales de <i>clearing</i>	en valeurs mobilières
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	6'034
		Autres clients
		13'250

¹ Over the counter.

5.05 Répartition des immobilisations financières (en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Titres de créance	1'731'162	1'775'877	1'767'502	1'813'999
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'168'937	1'221'661	1'201'918	1'256'551
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	562'225	554'216	565'584	557'448
Titres de participation	82'086	64'275	137'141	88'471
<i>dont participations qualifiées¹</i>	–	1'475	–	3'002
Métaux précieux	–	31	–	31
Immeubles et véhicules	10'097	6'811	10'097	6'811
Total	1'823'345	1'846'994	1'914'740	1'909'312
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'364'454	1'396'857	1'394'837	1'430'942

¹ En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix.

Répartition des contreparties selon la notation²

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'572'205	158'957	–	–	–	–

² Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations (en CHF 1'000)

	2016							
	Amortissements			Investisse-ments	Désinves-tissements	Amortisse-ments	Valeur	
	cumulés et adaptations de valeur		Valeur comptable à la fin				Valeur comptable à la fin	Valeur
	Valeur d'acquisition	(mise en équivalence)	de l'année précédente	de l'année de référence	de l'année de référence	Valeur de marché		
Autres participations sans valeur boursière	75'412	-1'737	73'675	176	-2'659	-320	70'872	–
Total des participations	75'412	-1'737	73'675	176	-2'659	-320	70'872	–

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.07 des comptes consolidés en page 126.

5.08 Présentation des immobilisations corporelles (en CHF 1'000)

	2016					
	Valeur comptable à			Valeur comptable		
	la fin de			à la fin de		
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	l'année précédente	Investissements	Amortissements	l'année de référence
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-30'787	103'657	–	-5'041	98'616
Autres immeubles	21'801	-6'655	15'146	–	-577	14'569
Software acquis séparément ou développés à l'interne	20'105	-13'322	6'783	5'549	-4'423	7'909
Autres immobilisations corporelles	35'744	-25'463	10'281	5'522	-3'998	11'805
Total des immobilisations corporelles	212'094	-76'227	135'867	11'071	-14'039	132'899

5.09 Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a pas de valeurs immatérielles comptabilisées dans ses livres.

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs (en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Compte de compensation	107'033	126'444	–	–
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	2'564	3'675	–	–
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	–	–	9'890	10'074
Administration fédérale des contributions (AFC)	8'314	10'358	6'096	6'163
Etalement des résultats sur instruments dérivés	36'097	47'199	18'724	9'551
Etalement sur titres selon l'"accrual method"	–	–	113	820
Titres et coupons	–	–	55	162
Opération du <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	143'589	–	143'075	201'690
Autres	18'504	7'439	5'570	6'504
Total	316'101	195'115	183'523	234'964

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.11 des comptes consolidés en page 127.

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.12 des comptes consolidés en page 127.

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance (en CHF 1'000)

	'Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence	Part économique de la banque/du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2016	31.12.2015			31.12.2016	31.12.2015
Plans de prévoyance avec excédent	31'111	–	–	–	13'715	13'987	13'353

¹ Les comptes annuels audités, au 31 décembre 2016, de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2015.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, seule la maison mère émet des obligations et détient une part de ses propres obligations émises. Voir l'annexe 5.15 des comptes consolidés en page 129.

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence (en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles	Dissolutions	Etat à la fin de l'année de référence
						à la charge	par	
						du compte de résultat	le compte de résultat	
Provisions pour risques de défaillance	1'231	–	–	-10	–	–	-381	840
Provisions pour autres risques d'exploitation	663	-507	1'082	–	–	611	-92	1'757
Autres provisions	10'021	-10'401	10'562	–	1	2'758	-57	12'884
Total des provisions	11'915	-10'908	11'644	-10	1	3'369	-530	15'481
Réserves pour risques bancaires généraux	150'000		–	–		10'000	–	160'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	120'775	-23'217	-11'644	423	3'866	8'389	-5'621	92'971
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>109'131</i>	<i>-23'217</i>	<i>–</i>	<i>423</i>	<i>3'866</i>	<i>8'389</i>	<i>-5'621</i>	<i>92'971</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents¹</i>	<i>11'644</i>	<i>–</i>	<i>-11'644</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>

¹ Selon les normes en vigueur, les adaptations de valeur sur immobilisations financières ne sont plus présentées dans les annexes. Par conséquent, le montant de l'année précédente de 21'948 (en CHF 1'000) a été diminué de 10'304 (en CHF 1'000) dans la colonne "Etat à la fin de l'année précédente".

5.17 Présentation du capital social

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.17 des comptes consolidés en page 130.

5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs (en CHF 1'000)

	Nombre		Valeur	
	Droits de participation		Droits de participation	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Membres du conseil d'administration	1'045	954	311	249
Membres des organes de direction	19'108	16'215	5'689	4'228
Collaborateurs	64'239	60'997	19'127	15'905
Total	84'392	78'166	25'128	20'382

Voir l'annexe 5.18 des comptes consolidés en page 131.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Participants qualifiés	122'168	187'582	82'522	66'317
Sociétés du groupe	554'713	519'552	52'104	49'208
Sociétés liées	1'395'484	1'420'095	201'622	240'557
Affaires d'organes	4'016	3'973	6'699	6'558
Autres parties liées	–	–	25'894	23'802

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque a versé CHF 1.6 million à l'Etat de Genève au titre des rémunérations de la garantie accordée aux dépôts d'épargne et de prévoyance (CHF 1.6 million en 2015).

5.20 Indications des participants significatifs

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.20 des comptes consolidés en page 132.

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.21 des comptes consolidés en page 132.

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse¹ et l'art 663c al. 3 CO

Crédits, prêts, rémunérations et participations du conseil d'administration

	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2016			
	Fixe/indemnités	En actions	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches
	forfaitaires ³	bloquées ^{4,5}						
Conseil d'administration								
Jean-Pierre Roth, président	280'500	1'098	281'598	–	4	29	33	–
Josef Küttel, vice-président	76'450	1'098	77'548	350'000	24	29	53	–
Mourad Sekkiou, secrétaire	66'000	1'318	67'318	–	14	36	50	–
Grégoire Carasso	70'400	439	70'839	–	16	8	24	–
Gina Empson	70'400	439	70'839	–	20	8	28	10
Fabienne Knapp	100'100	1'318	101'418	–	74	24	98	64
Patrick Mage	126'500	1'318	127'818	–	28	36	64	–
Jean-Marc Mermoud	70'400	1'098	71'498	1'540'500	4	29	33	–
Ton Schurink	77'000	1'318	78'318	1'700'000	540	36	576	–
Angela de Wolff	77'000	1'098	78'098	–	4	29	33	–
John Tracey	70'400	1'098	71'498	1'000'000	24	29	53	40
Total du conseil d'administration	1'085'150	11'640	1'096'790	4'590'500	752	293	1'045	114

Exercice précédent	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2015			
	Fixe/indemnités	En actions	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches
	forfaitaires ³	bloquées ⁴						
Conseil d'administration								
Jean-Pierre Roth, président	280'500	714	281'214	–	–	26	26	–
Josef Küttel, vice-président	81'400	714	82'114	350'000	20	26	46	–
Mourad Sekkiou, secrétaire	66'000	893	66'893	–	6	36	42	–
Grégoire Carasso	70'400	357	70'757	–	–	4	4	–
Gina Empson	70'400	357	70'757	–	20	4	24	–
Fabienne Knapp	100'100	893	100'993	–	70	20	90	64
Patrick Mage	126'500	893	127'393	–	20	36	56	–
Jean-Marc Mermoud	70'400	714	71'114	1'564'500	–	26	26	–
Ton Schurink	77'000	893	77'893	1'700'000	532	36	568	–
Angela de Wolff	77'000	714	77'714	–	–	26	26	–
John Tracey	70'400	714	71'114	1'000'000	20	26	46	–
Total du conseil d'administration	1'090'100	7'858	1'097'958	4'614'500	688	266	954	64

¹ Voir le *Recueil systématique de la Confédération*, code 221.331.

² Limites maximum sur les crédits lombards ou avec garanties hypothécaires.

³ Les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire majorée, selon les cas, d'une indemnité fonctionnelle. Le règlement de rémunération est appliqué ici.

Il n'y a eu aucune dérogation à ses principes et procédures.

⁴ Les titres BCGE sont bloqués pour une période de cinq ans. L'aliénation de titres bloqués est levée en cas de départ de l'entreprise. Il n'existe pas de plan de *stock options* à la BCGE.

⁵ Montants calculés sur la base du cours du 13 juin 2016 de CHF 293.95, en valeur escomptée de CHF 219.66 (en 2015: cours au 11 juin de CHF 239, en valeur escomptée de CHF 178.60).

Rémunérations de la direction générale, avant impôt	Rémunération en liquidité			Rémunération en actions ^{1,2,3}	Rémunération totale	Charges sociales ⁴
	Fixe	Variable ¹	Total	Variable	Total en CHF	Total
Blaise Goetschin, président	728'196	610'000	1'338'196	68'928	1'407'124	291'121
Total de la direction générale	2'612'064	1'927'000	4'539'064	263'438	4'802'502	1'130'147
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	728'196	754'256	1'482'452	173'639	1'656'091	293'369 ⁵
Total de la direction générale (exercice précédent)	2'612'064	2'387'965	5'000'029	619'418	5'619'447	1'128'779⁵

Revenus encaissés par la banque au titre de mandats d'administrateurs assumés par les membres de la direction générale

Blaise Goetschin, président	83'600
Total de la direction générale	130'030
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	82'137
Total de la direction générale (exercice précédent)	124'824

Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale ou leurs proches et prêts accordés

	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2016			Prêts accordés ⁶	
	Non bloquées	Bloquées	Total	Par des proches	
Blaise Goetschin, président	2'014	5'118	7'132	40	130'000
Eric Bourgeaux	359	4'871	5'230	20	400'000
Claude Bagnoud	20	1'561	1'581	–	150'000
Pierre-Olivier Fragnière	–	3'284	3'284	–	300'000
Jean-Marc Joris	–	1'071	1'071	–	40'000
Jérôme Monnier	104	706	810	–	571'333
Total de la direction générale	2'497	16'611	19'108	60	1'591'333
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	1'747 ⁵	4'464	6'211 ⁵	40	130'000
Total de la direction générale (exercice précédent)	1'878⁵	14'337	16'215⁵	100	813'363

¹ Versé en 2017 sur la base des résultats 2016.

² Actions bloquées pour 5 à 10 ans, en valeur escomptée sur la base du cours de clôture au 31.12.2016. La BCGE n'attribue pas de *stock options*.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31 décembre 2016 de CHF 297.75, en valeur escomptée.

⁴ Assurances sociales et caisse de pension cumulées, chiffres correspondant à l'année civile.

⁵ Les chiffres de 2015 ont été corrigés.

⁶ Prêts lombards ou avec garanties hypothécaires.

Les principes de rémunération sont expliqués en pages 94 et 96. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale. Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2016, à des anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2016, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2016, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou à cinq des six membres de la direction générale. Une épouse d'un membre de la direction générale a bénéficié de conditions collaborateurs, du fait de la conclusion d'un prêt hypothécaire par son conjoint, membre de la direction générale.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en CHF 1'000)	Echu							Immobilisé	Total
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans			
Actifs/instruments financiers									
Liquidités	3'347'718								3'347'718
Créances sur les banques	177'491	–	821'736	95'568	3'505	60'536	–	–	1'158'836
Créances sur la clientèle	733'329	123'272	1'552'736	225'279	666'253	701'303	–	–	4'002'172
Créances hypothécaires	–	1'781'078	584'874	594'519	3'127'446	4'278'553	–	–	10'366'470
Opérations de négoce	41'667	–	–	–	–	–	–	–	41'667
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	19'284	–	–	–	–	–	–	–	19'284
Immobilisations financières	51'853	–	127'340	151'246	960'504	522'305	10'097	–	1'823'345
Total									
31.12.2016	4'371'342	1'904'350	3'086'686	1'066'612	4'757'708	5'562'697	10'097	–	20'759'492
31.12.2015	4'190'029	1'831'729	2'457'927	1'136'031	4'748'076	5'136'696	6'794	–	19'507'282
Fonds étrangers/instruments financiers									
Engagements envers les banques	364'672	–	1'683'583	336'618	–	–	–	–	2'384'873
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	464'445	566'912	–	–	–	–	1'031'357
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7'623'266	4'993'959	486'461	60'517	11'127	–	–	–	13'175'330
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'068	–	–	–	–	–	–	–	1'068
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	19'594	–	–	–	–	–	–	–	19'594
Obligations de caisse	–	–	586	1'252	3'240	353	–	–	5'431
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	–	–	141'000	187'485	967'480	1'785'280	–	–	3'081'245
Total									
31.12.2016	8'008'600	4'993'959	2'776'075	1'152'784	981'847	1'785'633	–	–	19'698'898
31.12.2015	7'921'352	4'927'134	1'891'010	805'092	1'208'030	1'589'540	–	–	18'342'158

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en CHF 1'000)

	2016		2015	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
ACTIFS				
Liquidités	3'322'343	25'375	3'400'388	11'910
Créances sur les banques	169'860	988'976	110'118	702'865
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	199'660	–
Créances sur la clientèle	3'045'963	956'209	2'413'013	762'876
Créances hypothécaires	9'976'135	390'335	9'587'334	378'734
Opérations de négoce	41'154	513	38'057	32'403
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	13'534	5'750	14'392	8'538
Immobilisations financières	1'312'483	510'862	1'338'107	508'887
Comptes de régularisation	42'181	–	27'137	–
Participations	27'598	43'274	27'917	45'758
Immobilisations corporelles	132'899	–	135'867	–
Autres actifs	316'101	–	195'115	–
Total des actifs	18'400'251	2'921'294	17'487'105	2'451'971
PASSIFS				
Engagements envers les banques	996'250	1'388'623	816'750	1'099'540
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	447'418	583'939	269'609	478'368
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'885'954	2'289'376	10'573'405	2'110'510
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'067	1	624	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	11'863	7'731	17'015	8'670
Obligations de caisse	5'431	–	8'523	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'081'245	–	2'959'144	–
Comptes de régularisation	80'205	–	64'678	–
Autres passifs	183'523	–	234'964	–
Provisions	15'481	–	11'915	–
Réserves pour risques bancaires généraux	160'000	–	150'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve légale issue du capital	310'890	–	310'890	–
Réserve légale issue du bénéfice	453'386	–	401'917	–
Propres parts du capital	-11'647	–	-11'498	–
Bénéfice reporté/perte reportée	1'292	–	1'309	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	69'517	–	72'743	–
Total des passifs	17'051'875	4'269'670	16'241'988	3'697'088

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) (en CHF 1'000)	2016		2015	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe				
• France	1'320'516	6.2	1'306'501	6.6
• Allemagne	213'494	1.0	134'519	0.7
• Luxembourg	170'780	0.8	138'887	0.7
• Royaume-Uni	150'432	0.7	106'116	0.5
• Pays-Bas	116'475	0.5	64'296	0.3
• Autres pays européens	380'527	1.8	244'424	1.2
Etats-Unis	74'961	0.4	70'179	0.4
Autres	494'109	2.3	387'049	1.9
Actifs à l'étranger	2'921'294	13.7	2'451'971	12.3
Suisse	18'400'251	86.3	17'487'105	87.7
Total des actifs	21'321'545	100	19'939'076	100

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) (en CHF 1'000)	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence	
	Valeur absolue	Part en %
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)		
0/Hi	2'322'072	79.5
1	5'422	0.2
2	192'626	6.6
3	114'907	3.9
4	103'292	3.5
5 et 6	110'756	3.8
7	11'680	0.4
Sans notation	60'539	2.1
Total	2'921'294	100.0

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque (en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
ACTIFS						
Liquidités	3'271'626	70'263	3'255	1'191	1'383	–
Créances sur les banques	90'524	604'324	402'850	5'484	18'912	36'742
Créances sur la clientèle	2'360'120	473'899	1'136'832	4'878	26'443	–
Créances hypothécaires	10'229'794	130'621	6'055	–	–	–
Opérations de négoce	5'117	–	513	–	5	36'032
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	19'284	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'379'324	377'855	65'791	–	375	–
Comptes de régularisation	42'181	–	–	–	–	–
Participations	57'718	12'978	176	–	–	–
Immobilisations corporelles	132'899	–	–	–	–	–
Autres actifs	171'745	138'567	4'507	1'179	103	–
Total des actifs bilantaires	17'760'332	1'808'507	1'619'979	12'732	47'221	72'774
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	526'089	1'291'601	1'779'560	67'806	39'984	2'216
Total des actifs	18'286'421	3'100'108	3'399'539	80'538	87'205	74'990
PASSIFS						
Engagements envers les banques	141'739	1'239'799	956'401	3'267	1'125	42'542
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	100'000	320'737	610'620	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'008'866	1'091'739	945'914	59'798	39'161	29'852
Engagements résultant d'opérations de négoce	–	296	459	313	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	19'594	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	5'431	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'000'760	–	80'485	–	–	–
Comptes de régularisation	80'205	–	–	–	–	–
Autres passifs	180'393	1'266	865	30	969	–
Provisions	15'481	–	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	160'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du capital	310'890	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du bénéfice	453'386	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	-11'647	–	–	–	–	–
Bénéfice reporté/perte reportée	1'292	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	69'517	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	15'895'907	2'653'837	2'594'744	63'408	41'255	72'394
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'374'114	428'927	798'917	17'123	44'846	2'216
Total des passifs	18'270'021	3'082'764	3'393'661	80'531	86'101	74'610
Position nette par devise	16'400	17'344	5'878	7	1'104	380

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels (en CHF 1'000)	2016	2015
Engagements de couverture de crédit et similaires	56'928	77'114
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	667'069	384'751
Autres engagements conditionnels	700	1'768
Total des engagements conditionnels	724'697	463'633

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement (en CHF 1'000)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.29 des comptes consolidés en page 137.

5.30 Répartition des opérations fiduciaires (en CHF 1'000)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.30 des comptes consolidés en page 137.

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 2015/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur (en CHF 1'000)	2016	2015
Résultat de négoce provenant des		
Instruments de taux (y compris les fonds)	159	783
Titres de participation (y compris les fonds)	13	103
Devises	25'672	26'595
Matières premières/métaux précieux	491	422
Total du résultat de négoce	26'335	27'903

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.33 des comptes consolidés en page 137.

5.34 Répartition des charges de personnel (en CHF 1'000)	2016	2015
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	96'929	96'131
– dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	3'695	3'056
Prestations sociales	23'770	22'915
Autres charges de personnel	3'145	2'978
Total des charges de personnel	123'844	122'024

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation (en CHF 1'000)	2016	2015
Coût des locaux	11'030	8'653
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	30'684	29'448
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	219	145
Honoraires de/des société(s) d'audit ¹	1'039	928
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	937	802
– dont pour d'autres prestations de service	102	126
Autres charges d'exploitation	43'493	39'356
– dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	1'606	1'602
Total des autres charges d'exploitation	86'465	78'530

¹Inclus les honoraires des autres sociétés d'audit que l'organe de révision.

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

La situation de la maison mère est identique à celle du groupe. Voir l'annexe 5.36 des comptes consolidés en page 138.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

La BCGE n'a pas de domicile d'exploitation à l'étranger. La totalité du résultat est réalisé en Suisse.

5.39 Présentation des impôts courants et latents,**avec indication du taux d'imposition** (en CHF 1'000)

	Taux en % ¹	2016	Taux en % ^{1,2}	2015
Impôts courants	18.6%	18'132	15.6%	19'056
Impôts latents		–		–
Total des impôts courants et latents		18'132		19'056

¹ Taux moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel.² A titre de comparaison, le taux au 31.12.2015 a été ajusté (changement de méthode de calcul).**5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation**

Voir l'annexe 5.40 des comptes consolidés en page 140.

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (en CHF 1'000)

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 25 avril 2017, la répartition du bénéfice au bilan comme suit:

	31.12.2016	31.12.2015
Résultat de la période	69'517	72'743
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1'292	1'309
Bénéfice disponible	70'809	74'052
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	46'000	49'000
Dividende de 5%	18'000	18'000
Dividende supplémentaire 2016 de 0.5%	1'800	1'800
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% des dividendes payés)	3'960	3'960
Total des attributions et distributions	69'760	72'760
Bénéfice reporté	1'049	1'292

Le 02.02.2017, la structure du capital a changé, voir le point 2 en page 81.

Impressum

Conception et réalisation
Alternative communication SA – www.alternative.ch

Images

Pages: couverture, 6-7, 16-17, 24-25, 36-37, 44-45, 50-51, 58-59, 72-73, 84-85, 90-91, 120-121.

Alternative communication SA

Photographies

Pages: couverture, 2, 8, 18, 20-21, 23, 36-37, 38, 40, 42, 50-51, 58-59, 72-73, 82-83, 92-93

Loris von Siebenthal

Page 23

Didier Ruef

Page 38

Véronique Védrenne

Photolitho
rs solutions

Impression
Atar Roto Presse SA Genève

Ce produit est imprimé sur du papier certifié FSC® C008839



Banque Cantonale de Genève SA

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

E-mail: info@bcge.ch

www.bcge.ch

22 agences à Genève

Siège: Quai de l'Île 17 – CP 2251 – 1211 Genève 2

BCGE Private Banking

Quai de l'Île 17 – CP 2251 – 1211 Genève 2

Avenue de la Gare 50 – CP 159 – 1001 Lausanne

Lintheschergasse 19 – Postfach 4068 – 8021 Zürich

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

privatebanking@bcge.ch

www.bcge.ch/privatebanking

Sheikh Zayed Road, Park Place – 14th Floor – PO Box 102810 – Dubaï – ÉAU

Téléphone: +971 43 29 83 00

Unit 1803 18/F Alexandra House – Chater Road 18 – Central – Hong Kong – Chine

Téléphone: +852 2810 81 80

Banque Cantonale de Genève (France) SA

Place Louis-Pradel 20 – 69001 Lyon – France

Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50

www.bcgef.fr

Capital Transmission SA

Rue de la Tour-de-l'Île 4 – CP 2251 – 1211 Genève 2

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

Dimension SA

Rue des Fontenailles 16 – 1007 Lausanne

Téléphone: +41 (0)21 317 52 10

